

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
PRIMATURE
COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

BILAN DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE AU MALI



Décembre, 1995

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	1
1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'étude	3
1.2. Situation géo-économique	3
2. SOURCES DES DONNEES	7
2.1. Recensements et enquêtes	7
2.2. Sources administratives	7
3. IDH AU MALI	8
3.1. Concept et méthode de calcul	8
3.2. Niveau et évolution	9
3.3. Disparités régionales	11
3.4. Disparités entre les sexes	12
3.5. Conclusions et Recommandations	13
4. REVENU	13
4.1. Problématique	13
4.2. Revenu par habitant	
4.3. Revenu moyen monétaire par catégorie socio-professionnelle	15
4.4. Dépenses par tête	15
4.5. Niveau de la pauvreté	17
4.6. Conclusions et Recommandations	18
	19
5. DEMOGRAPHIE	19
5.1. Définition des concepts	21
5.2. Taux brut de mortalité	22
5.3. Mortalité infantile	24
5.4. Mortalité juvénile	25
5.5. Mortalité infanto-juvénile	26
5.6. Espérance de vie	27
5.7. Natalité	28
5.8. Fécondité	29
5.9. Taux d'accroissement naturel	29
5.10. Taux de croissance inter-censitaire	30
5.11. Urbanisation	31
5.12. Conclusions et Recommandations	

6. <u>SANTE</u>	33
6.1. Taux d'incidence des principales maladies	33
6.2. Fréquentation des centres de santé	35
6.3. Accouchements assistés	38
6.4. Consultations pré-natales	39
6.5. Taux de couverture vaccinale des enfants et des femmes en âge de procréer	40
6.6. Fréquentation des services de planning familial par les femmes	41
6.7. Situation du personnel socio-sanitaire par région	42
6.7.1. Effectifs par type de personnel	42
6.7.2. Effectifs par catégorie	43
6.7.3. Couverture de la population par le personnel socio-sanitaire	44
6.8. Situation des lits par service et par région	44
6.9. Conclusions et Recommandations	46
7. <u>ALIMENTATION ET NUTRITION</u>	48
7.1. Alimentation	48
7.1.1. Consommation physique moyenne d'aliments	48
7.1.2. Production céréalière	49
7.1.3. Importation et exportation céréalière	51
7.1.4. Consommation moyenne d'énergie	52
7.1.5. Dépenses alimentaires	53
7.2. Etat nutritionnel chez les enfants de moins de 5 ans	55
7.2.1. Malnutrition chronique	55
7.2.2. Malnutrition aigüe	56
7.2.4. Indice poids/âge	57
7.3. Conclusions et Recommandations	58
8. <u>EDUCATION</u>	59
8.1. Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et +	59
8.2. Nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans et plus	61
8.3. Scolarisation	62
8.3.1. Système éducatif	62
8.3.2. Accès à l'éducation	63
8.3.3. Niveau de Scolarisation	66
8.3.4. Rendement du système éducatif	71
8.3.4.1. Redoublements	71
8.3.4.2. Entrées et sorties	73
8.3.4.3. Succès aux examens	76
8.3.4.4. Abandons	81
8.4. Encadrement	82
8.5. Conclusions et Recommandations	83

9. EMPLOI	85
9.1. Taux d'activité et d'occupation	85
9.1.1. Evolution	85
9.1.2. Taux d'activité et d'occupation par région	86
9.2. Proportion de femmes dans la main d'oeuvre	86
9.3. Statut d'occupation	87
9.4. Participation des moins de 15 ans à l'activité économique	88
9.5. Main d'oeuvre agricole	89
9.6. Secteur informel	90
9.6.1. Importance	90
9.6.2. Contraintes d'exercice d'un emploi dans le secteur informel	91
9.7. Chômage	92
9.7.1. Taux de chômage	92
9.7.2. Chômage selon sexe	93
9.7.3. Chômage selon l'âge	93
9.7.4. Chômage selon le niveau d'instruction	94
9.7.5. Chômage et durée de recherche d'emploi	94
9.8. Conclusions et Recommandations	95
10. CREDIT RURAL	96
10.1. Crédit agricole	96
10.2. Crédit alloué aux PME/Artisanat	97
10.3. Nombre de prêts	98
10.4. Conclusions et Recommandations	98
11. STATUT DE LA FEMME	99
11.1. Etat matrimonial et nuptialité	99
11.2. Polygamie et mobilité conjugale	99
11.3. Activités économiques des chefs de ménages femmes	100
11.4. Taux d'alphabétisation et taux de scolarisation	100
11.5. Femmes dans les secteurs d'activités économiques	101
11.6. Représentativité dans les instances politiques et dans l'administration	101
11.7. Conclusions et Recommandations	103
12. ENVIRONNEMENT	104
12.1. Evolution de la densité de population	104
12.2. Rythme de croissance de la population et accès à l'eau salubre	105
12.3. Utilisation des terres	105
12.4. Assainissement	106
12.4.1. Type d'aisance utilisé	106
12.4.2. Evacuation des déchets et eaux usées	107
12.5. Déforestation	107
12.6. Conclusions et Recommandations	109

13. <u>DETTE PUBLIQUE</u>	110
13.1. Poids de la dette	110
13.2. Encours de la dette extérieure, service de la dette et grandeurs macro-économiques	112
13.4. Encours de la dette intérieure en % des dépenses et recettes budgétaires	113
13.5. Dette extérieure du Mali : Répartition catégorielle	113
13.6. Répartition sectorielle de l'encours de la dette extérieure	114
13.7. Financement du service de la dette	114
13.8. Conclusions et Recommandations	115
14. <u>DEPENSES PUBLIQUES</u>	116
14.1. Evolution des dépenses publiques par secteur	116
14.2. Evolution des dépenses publiques par composante	117
14.3. Conclusions et Recommandations	118
CONCLUSIONS GENERALES	119
ANNEXES	122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Evolution du PIB, du PIB/TETE et de la part du secteur agricole dans le PIB (Prix constant de 1987)	5
Tableau 2	Calcul de l'indicateur du développement humain au Mali	9
Tableau 3	Valeurs de l'IDH ajusté selon les disparités régionales	10
Tableau 4	Valeurs de l'IDH selon les disparités entre sexe	11
Tableau 5	Evolution du PIB, du RNDB et du Revenu/hbts (Fcfa)	13
Tableau 6	Revenu par habitant, Dépenses annuelles moyennes par habitant et Revenu/habitant corrigé	14
Tableau 7	Revenu annuel moyen par tête selon la CSP du chef de ménage, 1994	15
Tableau 8	Dépenses annuelles moyennes par tête, 1988-1989, 1994	15
Tableau 9	Proportions de pauvres 1988, 1994	17
Tableau 10	Taux bruts de mortalité en %	20
Tableau 11	Taux de mortalité infantile en % 1976, 1987	21
Tableau 12	Taux de mortalité juvénile en % 1976, 1987	23
Tableau 13	Taux de mortalité infanto-juvénile en %	24
Tableau 14	Espérance de vie à la naissance, 1976, 1987	25
Tableau 15	Taux brut de natalité en %, 1976, 1987	26
Tableau 16	Indice synthétique de fécondité et descendance atteinte à 45-49ans, 1987	27
Tableau 17	Taux de croissance naturelle de la population en %, 1976, 1987	28
Tableau 18	Taux de croissance inter-censitaire, 1976-1987	29
Tableau 19	Population urbaine par région	30
Tableau 20	Pourcentage de femmes dans la population urbaine (1976, 1987)	31
Tableau 21	Evolution de l'incidence des principales maladies notifiées de 1990 à 1992	33
Tableau 22	Evolution du taux d'incidence notifié des maladies du PEV de 1990 à 1994 (%)	34
Tableau 23	Evolution des consultations externes et des hospitalisations par région de 1990 à 1992	35
Tableau 24	Evolution des consultations externes et des hospitalisations dans l'ensemble du pays de 1990 à 1992	36

Tableau 25 : Evolution des taux de fréquentation pqr région en %	36
Tableau 26a : Répartition des accouchements assistés par région et par catégorie de personnel socio-sanitaire ,1992	38
Tableau 26b : Répartition des accouchements assistés par région et par catégorie de personnel socio-sanitaire	38
Tableau 27 : Répartition des consultations prénatales par région, 1992	39
Tableau 28 : Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 6 ans, 1991	40
Tableau 29 : Taux de couverture vaccinale des femmes en âge de procréer, 1991	41
Tableau 30 : Taux de fréquentation des services de planning familial par région en 1992	41
Tableau 31 : Répartition du personnel socio-sanitaire par région, 1991	42
Tableau 32 : Répartition du personnel socio-sanitaire par région en pourcentage, 1991	43
Tableau 33 : Répartition du personnel socio-sanitaire par catégorie et par région, 1991	44
Tableau 34 : Ratios infirmier/médecin par région, 1991	44
Tableau 35 : Ratios population/personnel socio-sanitaire par région, 1991 (en milliers d'hbts)	45
Tableau 36 : Répartition des lits par service et par région, 1991	46
Tableau 37 : Consommation moyenne par an et par personne 1988-89 (Kg)	48
Tableau 38 : Production céréalière par région, 1992/93	49
Tableau 38bis : Evolution comparée de la production et de la consommation céréalier (en tones)	50
Tableau 39 : Importation et Exportation de céréales de 1990 à 1993	51
Tableau 40 : Evolution du solde du bilan céréalier prévisionnel par type de céréales	52
Tableau 41 : Consommation moyenne de calorie par jour et par personne, 1988-89	52
Tableau 42 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par tête 1988-89	53
Tableau 43 : Taux de malnutrition chronique chez les moins de 5ans	55
Tableau 44 : Taux de malnutrition chronique par sexe chez les moins de 5ans	56
Tableau 45 : Taux de malnutrition aigue chez les moins de 5 ans	56

Tableau 46 : Taux de malnutrition aigue par sexe chez les moins de 5 ans	57
Tableau 47 : Taux de malnutrition (Indice Poids/Age), 1994	57
Tableau 48 : Taux de malnutrition (Indice Poids/Age) par sexe, 1994	58
Tableau 49 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus	59
Tableau 50 : Nombre d'années d'études de la population de 25 ans ou plus	61
Tableau 51 : Taux d'entrée dans le premier cycle de l'enseignement fondamental	63
Tableau 52 : Taux d'entrée au premier cycle par sexe, 1992/93	63
Tableau 53 : Evolution du taux d'entrée dans le 2nd cycle de l'enseignement fondamental, 1992/93	64
Tableau 54 : Taux d'entrée dans le 2nd cycle de l'enseignement fondamental, 1992/93	65
Tableau 55 : Pourcentage de ménages selon le temps mis pour atteindre l'école la plus proche	65
Tableau 56 : Taux brut et taux Net de scolarisation dans le premier cycle	66
Tableau 57 : Taux brut et taux Net de scolarisation dans le 2nd cycle	67
Tableau 58 : Taux brut de scolarisation dans le 1er cycle, 1993/94	67
Tableau 59 : Taux net de scolarisation dans le 1er cycle, 1993/94	68
Tableau 60 : Taux brut de scolarisation dans le 2nd cycle, 1993/94	69
Tableau 61 : Taux net de scolarisation dans le 2nd cycle, 1993/94	70
Tableau 62 : Evolution du taux de redoublement dans le 1er cycle	71
Tableau 63 : Taux de redoublement dans le 1er cycle, 1992/93	71
Tableau 64 : Evolution du taux de redoublement dans le 2nd cycle	72
Tableau 65 : Taux de redoublement dans le 2nd cycle, 1992/93	73
Tableau 66 : Evolution du ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er Cycle	74
Tableau 67 : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle, 1992/93	74
Tableau 68 : Evolution des nouveaux entrants second./2ND cycle et Super./Second	75

Tableau 69 : Evolution du taux de réussite au CFEPCÉF	76
Tableau 70 : Taux de réussite au CFEPCÉF par sexe, 1992/93	76
Tableau 71 : Evolution du ratio admis au CFPCÉF sur nouveaux entrants au 1er cycle	77
Tableau 72 : Ratio admis au CFEPCÉF sur nouveaux entrants au 1er cycle par sexe, 1992/93	78
Tableau 73 : Evolution du taux de réussite au DEF	78
Tableau 74 : Taux de réussite au DEF par sexe, 1992/93	79
Tableau 75 : Evolution du ratio admis DEF/Entrants 2nd cycle en %	80
Tableau 76 : Ratio admis/entrants 1er cycle par sexe, 1992/93	80
Tableau 77 : Taux d'abandon après la 4ème parmi les 25 ans ou plus et abandons après la 4ème en % des scolarisés de 25 ans ou +, 1994	81
Tableau 78 : Evolution du ratio élèves/maîtres par niveau d'enseignement	82
Tableau 79 : Ratio élèves/maîtres dans le 1er cycle, 1992/93	83
Tableau 80 : Evolution du taux d'activité et d'occupation	85
Tableau 81 : Taux d'activité et d'occupation (en %) par région et par sexe, 1994	86
Tableau 82 : Main d'œuvre féminine en % de la main d'œuvre totale	87
Tableau 83 : Répartition des actifs occupés selon le statut individuel de l'emploi principal dans les 12 derniers mois, 1994	87
Tableau 84 : Main d'œuvre moins de 15 ans en % de la main d'œuvre totale	88
Tableau 85 : Répartition des actifs occupés de moins de 15 ans selon le statut individuel de l'emploi principal des 12 derniers mois, 1994	89
Tableau 86 : Pourcentage de la main d'œuvre agricole dans la main d'œuvre totale et pourcentages de salariés dans la main d'œuvre totale	90
Tableau 87 : Importance des activités informelles dans les activités non-agricoles, 1989	90
Tableau 88 : Répartition des actifs informels par nature de l'activité et par sexe selon la catégorie socio-professionnelle, 1989	91
Tableau 89 : Répartition des indépendants/associés travaillant dans le secteur informel selon la principale difficulté rencontrée, 1989	91
Tableau 90 : Estimation du taux de chômage par région en % (1989, 1994)	92

Tableau 91 : Estimation du taux de chômage par région et par sexe en %, 1994	93
Tableau 91 : Estimation du taux de chômage par région et par sexe en %, 1994	93
Tableau 92 : Estimation du taux de chômage par âge selon le milieu en %, 1994	94
Tableau 93 : Chomeurs selon le niveau d'instruction, 1987	94
Tableau 94 : Répartition des chômeurs selon la durée de recherche d'emploi et le sexe, 1989	96
Tableau 95 : Evolution du crédit rural en milliard de Fcfa	97
Tableau 96 : Crédit agricole octroyé par la BNDA par zone agricole, 1992/93	97
Tableau 97 : Encours du crédit agricole par région et par tête, 1990/91	98
Tableau 98 : Evolution du crédit alloué aux PME/Artisanat	98
Tableau 99 : Nombre de prêts, montant moyen des prêts et % de prêts accordé aux femmes	98
Tableau 100 : Répartition des femmes de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial	99
Tableau 101 : Quelques indicateurs sur la polygamie et la mobilité conjugale (1976, 1987)	100
Tableau 102 : Caractéristiques économiques des femmes chefs de ménage, 1987	100
Tableau 103 : Indicateurs du niveau d'alphabétisation et de scolarisation chez les femmes, 1994	101
Tableau 104 : Réprésentativité des femmes dans les instances politiques et dans l'administration publique, 1994	102
Tableau 105 : Superficie, Population par région	104
Tableau 106 : Indicateurs de base relatifs à la population et à l'environnement	105
Tableau 107 : Utilisation des terres en hectares	106
Tableau 108 : Proportions des ménages suivant le type d'aisance et la région (1987)	106
Tableau 109 : Situation des forêts classées au Mali en 1994	108
Tableau 110 : Indicateurs relatifs à l'utilisation du bois	108
Tableau 111 : Evolution des différentes composantes de la dette en milliards de F.CFA	110
Tableau 112 : Evolution des principaux indicateurs de la dette publique en milliards de F.CFA	112
Tableau 113 : Dette intérieure et budget national en milliards de F.CFA	113
Tableau 114 : Evolution de l'encours de la dette par catégorie de créancier en %	113
Tableau 114bis : Evolution de l'encours de la dette par grands poste d'utilisation en %	113
Tableau 115 : Evolution de la répartition sectorielle de l'encours de la dette au 31/12 en %	114

Tableau 116 : Dépenses publiques en % du PIB et par tête	116
Tableau 117 : Dépenses d'investissement dans le secteurs sociaux et dans la forêt en % des dépenses totales	
d'investissement et des dépenses publiques totales	
Tableau 118 : Evolution des dépenses publiques par composante	117

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	1 : Evolution du PIB à prix constant de 1987	5
Graphique	2 : Part du secteur agricole dans le PIB	5
Graphique	3 : Evolution du PIB/Tête à prix constant de 1987	5
Graphique	4 : Carte administrative du Mali	6
Graphique	5 : Evolution de l'IDH au Mali	9
Graphique	6 : Comparaison des valeurs de l'IDH ajusté par région, 1994	11
Graphique	7 : Nombre de points gagnés en IDH par région de 1976 à 1994	11
Graphique	8 : Ecart dans l'IDH entre hommes et femmes	11
Graphique	9 : Revenu observé par habitant (1994), Dépenses observées par habitant et Revenu corrigé par habitant	14
Graphique	10 : Revenu annuel moyen par tête selon la CSP du chef de ménage	15
Graphique	11a : Dépenses annuelles moyennes par tête 1988-89	16
Graphique	11b : Dépenses annuelles moyennes par tête 1994	16
Graphique	12 : Proportion de pauvres dans la population	17
Graphique	13a : Taux brut de mortalité par région , 1976	20
Graphique	13b : Taux brut de mortalité par région , 1987	20
Graphique	14a : Taux de mortalité infantile par région, 1976	22
Graphique	14b : Taux de mortalité infantile par région, 1987	22
Graphique	15 : Taux de mortalité infantile par sexe	22
Graphique	16 : Taux de mortalité juvénile par région. 1987	23
Graphique	17 : Taux de mortalité juvénile par sexe et region 1987	24
Graphique	18 : Taux de mortalité infanto-juvénile par région, 1987	24
Graphique	19 : Taux de mortalité infanto-juvénile par sexe et région, 1987	25
Graphique	20 : Espérance de vie à la naissance par région, 1994	26
Graphique	21 : Espérance de vie à la naissance par sexe	26
Graphique	22a : Taux brut de natalité par région. 1976	27
Graphique	22b : Taux brut de natalité par région. 1987	27
Graphique	23 : Indice synthétique de fécondité, 1987	28

Graphique 24 : Descendance atteinte à 45-49 ans, 1987	28
Graphique 25a : Taux de croissance naturelle de la population par région, 1976	28
Graphique 25b : Taux de croissance naturelle de la population par région, 1987	29
Graphique 26 : Taux de croissance inter-censitaire 1976-87	29
Graphique 27 : Part de la population urbaine régionale en % de la population urbaine totale	30
Graphique 28a : Population urbaine en % de la population totale, 1976	31
Graphique 28b : Population urbaine en % de la population totale, 1987	31
Graphique 29 : Taux d'incidence notifié des maladies du PEV 1990-94	34
Graphique 30 : Evolution en % des consultations externes et des hospitalisations 1990-92	35
Graphique 31 : Evolution des consultations externes et des hospitalisations 1990-92	36
Graphique 32 : Taux de fréquentation par région 1994	37
Graphique 33 : Accouchements par catégorie socio-sanitaire selon les régions en %, 1992	38
Graphique 34 : Nombre moyen de consultations par femmes enceintes selon les régions, 1992	39
Graphique 35 : Taux de couverture (%) vaccinale des enfants de de 0 à 6 ans, 1991	40
Graphique 36 : Taux de couverture (%) vaccinale des femmes en âge de procréer, 1991	41
Graphique 37 : Taux de fréquentation des services de planning familiale par région, 1992	42
Graphique 38 : Effectif du personnel socio-sanitaire par catégorie, 1991	43
Graphique 39 : Ratios population/personnel socio-sanitaire 1991	45
Graphique 40 : Consommation moyenne par an et par personne en Kg, 1988-89	48
Graphique 41 : Evolution de la production céréalière 1992-94	49
Graphique 42 : Evolution des importations et des exportations de céréale 1990-93	51
Graphique 43 : Pourcentage de besoins journaliers en calories couvert 1988-89	52
Graphique 44 : Pourcentage des dépenses alimentaires et céréalières dans les dépenses totales, 1988-89	53
Graphique 45 : Taux de malnutrition chronique chez les enfants 1994	55

Graphique 46 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants 1994	56
Graphique 47 : Taux de malnutrition selon indice Poids/Age chez les enfants 1994	57
Graphique 48 : Evolution du taux d'alphabétisation par milieu	59
Graphique 49a : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par sexe et par région (hommes), 1994	60
Graphique 49b : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par sexe et par région (femmes), 1994	60
Graphique 49c : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par sexe et par région (deux sexes), 1994	60
Graphique 50 : Evolution du nombre moyen d'années d'études par milieu	61
Graphique 51a : Nombre moyen d'années d'études par sexe et par région (hommes), 1994	61
Graphique 51b : Nombre moyen d'années d'études par sexe et par région (femmes), 1994	62
Graphique 51c : Nombre moyen d'années d'études par sexe et par région (deux sexes), 1994	62
Graphique 52 : Evolution du taux d'entrée au 1er cycle de l'enseignement fondamental	63
Graphique 53a : Taux d'entrée au 1er cycle par sexe et par région (Garçons), 1992/93	63
Graphique 53b : Taux d'entrée au 1er cycle par sexe et par région (Filles), 1992/93	64
Graphique 53c : Taux d'entrée au 1er cycle par sexe et par région (Deux sexes), 1992/93	64
Graphique 54 : Evolution du taux d'entrée au 2nd cycle de l'enseignement fondamental, 1992/93	64
Graphique 55a : Taux d'entrée dans le 2nd cycle de l'enseignement fondamental par région (Garçons), 1992/93	65
Graphique 55b : Taux d'entrée dans le 2nd cycle de l'enseignement fondamental par région (Filles), 1992/93	65
Graphique 55c : Taux d'entrée dans le 2nd cycle de l'enseignement fondamental par région (Deux sexes), 1992/93	65
Graphique 56 : Evolution du taux brut et net dans le 1er cycle	66
Graphique 57 : Evolution du taux brut et net dans le 2nd cycle	67
Graphique 58a : Taux brut de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Garçons), 1993/94	67
Graphique 58b : Taux brut de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Filles), 1993/94	68

Graphique 58c : Taux brut de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Deux sexes), 1993/94	68
Graphique 59a : Taux net de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Garçons), 1993/94	68
Graphique 59b : Taux net de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Filles), 1993/94	68
Graphique 59b : Taux net de scolarisation au 1er cycle par sexe et par région (Deux sexes), 1993/94	68
Graphique 60a : Taux brut de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (Garçons), 1993/94	69
Graphique 60b : Taux brut de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (Filles), 1993/94	69
Graphique 60c : Taux brut de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (Deux sexes), 1993/94	69
Graphique 61a : Taux net de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (garçons), 1993/94	70
Graphique 61b : Taux net de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (Filles), 1993/94	70
Graphique 61c : Taux net de scolarisation au 2nd cycle par sexe et par région (Deux sexes), 1993/94	70
Graphique 62 : Evolution du taux de redoublement dans le 1er cycle	71
Graphique 63a : Taux de redoublement dans le 1er cycle par sexe et par région (deux sexes), 1992/93	71
Graphique 63b : Taux de redoublement dans le 1er cycle par sexe et par région (Garçons), 1992/93	72
Graphique 63c : Taux de redoublement dans le 1er cycle par sexe et par région (Filles), 1992/93	72
Graphique 64 : Evolution du taux de redoublement dans le 2nd cycle	72
Graphique 65a : Taux de redoublement dans le 2nd cycle par sexe et par région (deux sexes), 1992/93	73
Graphique 65b : Taux de redoublement dans le 2nd cycle par sexe et par région (Garçons), 1992/93	73
Graphique 65c : Taux de redoublement dans le 2nd cycle par sexe et par région (Filles), 1992/93	73
Graphique 66 : Evolution du ratio nouveau entrants 2nd cycle/1er cycle	74
Graphique 67a : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle par sexe et par région (deux sexes), 1992/93	74
Graphique 67b : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle par sexe et par région (garçons), 1992/93	75

Graphique 67a : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle par sexe et par région (deux sexes), 1992/93	75
Graphique 67b : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle par sexe et par région (garçons), 1992/93	75
Graphique 67c : Ratio nouveaux entrants 2nd cycle/1er cycle par sexe et par région (filles), 1992/93	75
Graphique 68a : Evolution du ratio nouveaux entrants secondaire/2nd cycle)	75
Graphique 68b : Evolution du ratio nouveaux entrants supérieur /secondaire)	75
Graphique 69 : Evolution du taux de réussite au CFEPCF	76
Graphique 70a : Taux de réussite au CFEPCF par sexe et par région (deux sexes), 1992/93	76
Graphique 70b : Taux de réussite au CFEPCF par sexe et par région (garçons), 1992/93	77
Graphique 70c : Taux de réussite au CFEPCF par sexe et par région (filles), 1992/93	77
Graphique 71 : Evolution du ratio admis CFEPCF sur nouveaux entrants 1er cycle	77
Graphique 72a : Ratio admis au CFEPCF sur nouveaux entrants au 1er cycle par région (deux sexes), 1992/93	78
Graphique 72b : Ratio admis au CFEPCF sur nouveaux entrants au 1er cycle par région (garçons), 1992/93	78
Graphique 72c : Ratio admis au CFEPCF sur nouveaux entrants au 1er cycle par région (filles), 1992/93	78
Graphique 73 : Evolution du taux de réussite au DEF	78
Graphique 74a : Taux de réussite au DEF par sexe et par région, (Deux sexes) 1992/93	79
Graphique 74b : Taux de réussite au DEF par sexe et par région, (Garçons) 1992/93	79
Graphique 74c : Taux de réussite au DEF par sexe et par région, (filles) 1992/93	79
Graphique 75 : Evolution du ratio admis DEF/entrants 2nd cycle	80
Graphique 76a : Ratio admis DEF/entrants 2nd cycle par sexe et par région (Deux sexes) , 1992/93	80
Graphique 76b : Ratio admis DEF/entrants 2nd cycle par sexe et par région (Garçons), 1992/93	80
Graphique 76c : Ratio admis DEF/entrants 2nd cycle par sexe et par région (filles), 1992/93	80
Graphique 77 : Taux d'abandon parmi les 25 ans ou plus ayant atteint la 4ème année	81
Graphique 78 : Abandons après la 4ème année d'étude en % des scolarisés des 25 ans ou plus	81

Graphique 79 : Evolution du ratio élèves/maitres dans le 1er cycle	82
Graphique 80 : Ratio élève/maitres dans le 1er cycle par région, 1992/93	83
Graphique 81 : Evolution du taux d'activité et d'occupation	85
Graphique 82 : Taux d'activité par sexe et par région, 1994	86
Graphique 83 : Proportions de femmes dans la main d'oeuvre	87
Graphique 84 : Proportions des moins de 15ans dans la main d'oeuvre	88
Graphique 85 : Proportions des moins de 15ans dans la main d'oeuvre par sexe, 1994	89
Graphique 86 : Emplois informels en % du taotal des emplois non agricoles, 1994	90
Graphique 87 : Taux de chômage par région, 1989, 1994	92
Graphique 88 : Taux de chômage par sexe et par région, 1994	93
Graphique 89 : Taux de chômage par âge selon le milieu, 1994	93
Graphique 90 : Taux de chômage par niveau d'instruction, 1987	94
Graphique 91 : Evolution du crédit agricole BNDA en milliards de fcfa	96
Graphique 92 : Crédit agricole BNDA par zone agricole 1992/93 (milliards Fcfa)	97
Graphique 93 : Evolution du crédit alloué au PME/Artisanat	98
Graphique 94 : Proportion des superficies des forêts par région 1994	108
Graphique 95 : Evolution des dépenses publiques par composante en % des dépenses totales	118

AVANT-PROPOS

Depuis son accession à l'indépendance le Mali s'est engagé, à travers ses Gouvernements successifs, dans un vaste programme de développement économique et social avec pour objectif ultime la recherche du bien-être des populations. Dans cet esprit les différents plans et programmes de développement économique et social ont toujours mis l'accent sur la recherche de l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration de l'état de santé, la lutte contre l'analphabétisme, le désenclavement intérieur et extérieur du pays.

Force est de reconnaître que malgré cette volonté politique affichée, le niveau de vie de la population reste encore faible; les indicateurs économiques et socio-culturels sont parmi les plus bas du monde; le milieu rural se trouve toujours nettement défavorisé par rapport au milieu urbain et l'écart entre hommes et femmes demeure encore important dans maints domaines.

Ces différents constats ont amené la communauté internationale à revoir la pertinence et l'efficacité des stratégies de développement appliquées dans les pays en développement et qui ont jusqu'ici mis l'accent sur les objectifs macro-économiques de croissance économique et d'équilibre ressources-emplois.

Aussi, l'échec relatif de ces stratégies de développement a conduit à l'émergence d'une nouvelle approche: le concept de Développement Humain Durable (DHD) qui priviliege trois domaines essentiels:

- le développement des capacités humaines grâce à l'investissement dans le potentiel humain (éducation, santé, formation);
- le développement participatif qui donne une chance à chacun de participer au processus de croissance et de développement à travers notamment l'accès à un emploi productif et rémunérateur et la participation aux choix des politiques et programmes;
- le développement centré sur l'Homme par la nécessité de veiller à ce que la croissance économique et la richesse nationale soient équitablement réparties;

C'est dans le cadre de l'opérationnalisation de ce concept au Mali, que le système des Nations-Unies, à travers le PNUD et l'UNICEF, a initié une série d'études avec la collaboration du Commissariat au Plan pour aider le Gouvernement dans le choix de ses politiques et de ses actions particulièrement dans les domaines du développement social.

La présente étude, réalisée par la DNSI, entre dans le cadre de cette série et en constitue la première étape. Son objectif est de rassembler dans les différents domaines identifiés, les données statistiques les plus fiables et les plus pertinentes pour une meilleure appréciation de la situation.

La démarche adoptée dans la préparation de ce document a consisté à rassembler pour un thème donné, les statistiques issues de diverses sources officielles à couvertures géographiques comparables, d'en faire une analyse et d'en dégager des recommandations pour une amélioration de la situation.

Les analyses descriptives contenues dans ce document ont, dans la mesure des statistiques disponibles, été basées sur une observation des tendances du phénomène sur plusieurs années. Aussi, un effort de présentation des données au niveau régional et par sexe a été fait dans la plupart des cas.

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, en sa qualité d'institution coordinatrice du système statistique national, espère que ce document servira de document de référence aux utilisateurs à tous les niveaux, particulièrement au niveau décisionnel. Elle espère produire le document chaque année sur la base des données disponibles.

Enfin, la DNSI compte sur la disponibilité de l'ensemble du système statistique et des utilisateurs pour une amélioration progressive de la qualité des statistiques et partant, celle de ce document d'importance capitale.

Le DIRECTEUR NATIONAL

Madame SIDIBE Fatoumata DICKO

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

Pendant plusieurs décennies, les acteurs du développement étaient obnubilés par les niveaux et tendances du Produit National Brut (PNB). Cette poursuite effrénée de la croissance du PNB visait l'épanouissement de l'homme. Cependant, nous avons assisté à une dégradation des conditions de vie des populations, conduisant à des crises socio-économiques importantes dans de nombreux pays.

C'est dans ce contexte que les agences du système des Nations- Unies ont lancé un programme sur le développement humain durable. Le présent rapport qui s'inscrit dans ce cadre, retrace les niveaux et tendances par région, par milieu de résidence et par sexe de quelques indicateurs en matière de développement humain au Mali. Ces indicateurs sont relatifs aux domaines de la démographie, du revenu, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du statut de la femme, des recettes et dépenses budgétaires, de la dette publique et de l'environnement.

La démarche temporelle et spatiale par secteur, adoptée pour l'étude "Bilan diagnostic des indicateurs du développement humain" vise surtout à assurer le suivi et l'évaluation des objectifs de planification sociale pour le bien-être des populations. En effet, cette démarche permet d'identifier les domaines, les régions et les groupes de populations vers lesquels les efforts doivent s'orienter en priorité. La réalisation de cet objectif passe par la production régulière des indicateurs de qualité et l'utilisation de ces derniers par l'ensemble des acteurs du développement, en l'occurrence les cellules chargées d'éclairer les politiques sectorielles du gouvernement.

1.2. Situation géo-économique

Situé au coeur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali couvre une superficie de 1.240.238 km² pour une population de 8.831.713 habitants en 1994 soit une densité de 7,1 habitant/km². Pays enclavé, il partage ses frontières avec sept pays (Algérie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Mauritanie) sur plus de 7.000 km. Sa superficie se répartit entre trois zones distinctes: la zone désertique au Nord (25 % de la superficie totale), la zone sahélienne à l'est et au centre (25 % du territoire national) et la zone soudanienne à l'ouest et au sud (50% du territoire national).

Deux grands fleuves arrosent le pays : le fleuve Niger (4200 Km dont 1700 Km au Mali) et la fleuve Sénégal (1800 Km dont la moitié au Mali).

Le Mali se caractérise par sa diversité de cultures, avec une vingtaine d'ethnies, trois religions (l'Islam pour plus de 80 % de la population, le Christianisme et l'Animisme) et deux modes de vie prédominants (nomade au Nord pour près de 6% de la population totale et sédentaire au Sud et au centre du pays). La population est essentiellement rurale (78 % du total) avec un taux d'accroissement naturel de 3,7% par an. Le taux d'accroissement annuel moyen est d'environ 2%.

Le Mali est découpé en huit régions administratives (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) et un district (la capitale Bamako). Il a connu depuis son indépendance le 22 Septembre 1960 trois régimes politiques. Le régime en cours depuis le 26 Mars 1991 est un régime de pluralisme politique dans un processus de démocratie.

Sur le plan économique, le pays tire ses ressources essentiellement du secteur primaire (plus de 40,2 % du PIB). Les activités de ce secteur s'articulent principalement autour des cultures vivrières (mil, sorgho, riz, maïs), des cultures de rente (coton, arachide) et de l'élevage. Le secteur tertiaire représente 43,8 % du PIB tandis que le secteur secondaire ne représente que 16,0 % en 1994.

Les produits d'exportations sont constitués principalement du coton, du cheptel et de l'or, tandis que les importations sont dominés par les produits énergétiques et les biens d'équipement.

Sur le plan démo-économique le Mali se caractérise par :

- la très grande jeunesse de sa population (près de 46% de la population a moins de 15 ans);
- un taux de mortalité infantile encore élevée (102 % en 1987) ;
- un taux de scolarisation très faible (35,4 % y compris les médersas en 1993/94) et un taux d'analphabétisme très élevé (près de 80 % en 1994), très accentués pour le sexe féminin ;
- un taux de chômage de 1,3 % pour l'ensemble du pays et 7,5% pour le district de Bamako;
- une espérance de vie à la naissance d'environ 58,5 ans en 1994 ;
- une couverture sanitaire pour 30% de la population en 1994 ;
- l'accès à l'eau potable pour moins de 20% de la population en 1994 ;
- un revenu annuel moyen par habitant d'environ 129.000 fcfa en 1994;
- un taux de couverture des importations par les exportations de 57% en 1992 ;
- un PIB par tête à prix constant de 79.000 fcfa en 1994.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du Mali à prix constant de 1987 n'a pas connu une croissance régulière de 1987 à 1994. Globalement, le PIB s'est accru de 17,6 %. En 1992, il a atteint un maximum de 710,1 milliards pour ensuite retomber à 678,2 milliards. Et en 1994, son niveau a augmenté de 2,3 % à la faveur de la dévaluation du franc CFA et de la reprise de la bonne pluvirosité.

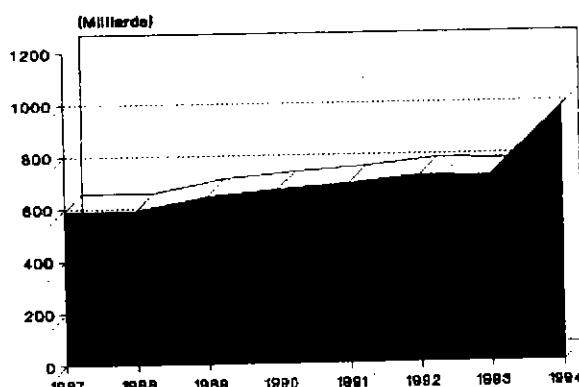
TABLEAU 1: EVOLUTION DU PIB, DU PIB/TETE ET DE LA PART DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE PIB (PRIX CONSTANT DE 1987)

ANNÉES	PIB A PRIX CONSTANT DE 1987 (Millions de Fcfa)	PIB/TETE (Fcfa)	Part du secteur agricole dans le PIB (%)	PIB A PRIX COURANT (milliards de Fcfa)
1987	590456	76405	42,8	590,5
1988	589110	75046	43,6	589,1
1989	658371	69940	47,1	642,4
1990	661185	81331	46,3	666,2
1991	655227	79046	44,2	685,4
1992	710148	83899	47,0	713,3
1993	678181	78415	45,0	709,5
1994	694106	78592	46,8	973,7

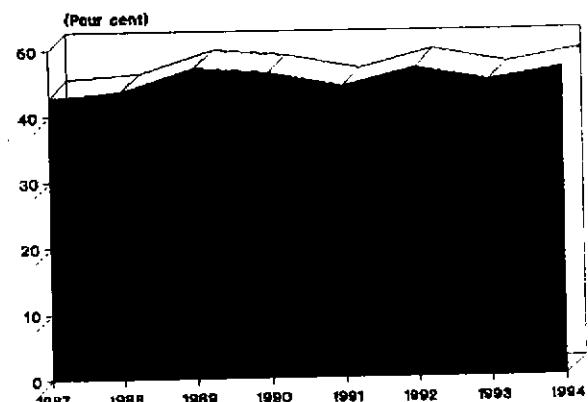
Le Mali est un pays essentiellement agricole. Les principales activités de la population sont l'agriculture, l'élevage et la pêche qui souffrent, entre autres, des aléas climatiques et de la détérioration des termes de l'échange. Le secteur agricole occupe environ 80 % de la population.

L'évolution en dents de scie du PIB résulte des performances enregistrées dans le secteur agricole, dont la contribution au PIB a représenté constamment, plus de 40 %.

GRAPHIQUE 1: EVOLUTION DU PIB A PRIX CONSTANT DE 1987



GRAPHIQUE 2: PART DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE PIB



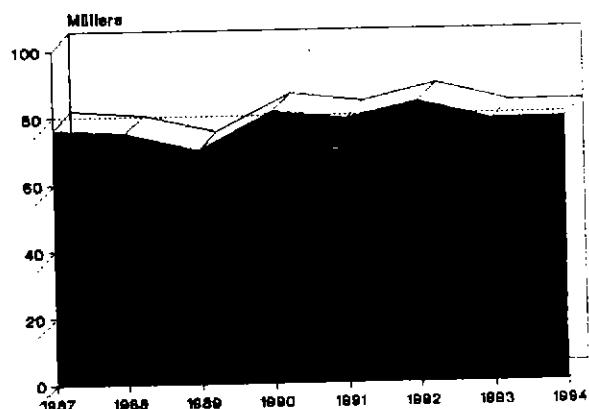
Le PIB/TETE à prix constant au Mali se situe parmi les plus bas du monde. Il a connu une baisse entre 1987 et 1989 pour ensuite augmenter et atteindre les 83,9 milles FCFA en 1992. Et à partir de 1993, il est retombé pour avoisiner son niveau de 1991. Les fluctuations du PIB dues aux problèmes que connaît le secteur agricole et la croissance démographique élevée du pays n'ont pas permis de maintenir ni d'améliorer de façon significative le niveau du PIB/TETE pendant les sept dernières années.

Le sous-sol du Mali regorge cependant d'importantes ressources minières : or, fer, bauxite, manganèse, cuivre, étain, diamant, phosphate, uranium, etc..

Ces ressources minières sont à l'heure actuelle sous-exploitées ou non encore exploitées. Le développement du secteur minier permettrait sans nul doute d'améliorer le PIB et d'amortir les effets d'une mauvaise performance dans le secteur agricole.

D'après les estimations de la Banque Mondiale, le PIB par tête au Mali était de 480 \$US en 1992. Ce niveau est comparable à ceux estimés pour le Niger, le Tchad et la Guinée à la même date. Le PIB par tête au Burkina-Faso et en Mauritanie, qui partagent le même espace sahélien, est évalué à 1,3 et 2 fois plus et celui de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, à plus de 3 fois plus que celui du Mali.

GRAPHIQUE 3: EVOLUTION DU PIB/TETE A PRIX CONSTANT DE 1987



Carte administrative du Mali

(SOURCES AND METHODS)

Légende

卷之三

卷之三

200

A map of Mali showing its administrative regions and major cities. The map is divided into several large regions, each with a different hatching pattern. Major cities are labeled with their names in capital letters. In the northwest, 'KIDAL' is labeled vertically along the border with Algeria. 'Gao' is labeled near the northern border. In the center, 'MOPTI' is labeled. In the southeast, 'SEGOU' and 'SOFIA' are labeled. In the south, 'KOUTI KORO' and 'KALIFES' are labeled. The map also shows a network of roads and rivers, with the Niger River visible in the center. The entire map is rendered in black and white.

Seydou Moussa Traoré, DMSI

2. SOURCES DES DONNEES

2.1. Recensements et enquêtes

La série des recensements et enquêtes s'est considérablement enrichie de 1960 à nos jours. Les principales opérations, au niveau national, sont les suivantes :

- l'enquête démographique de 1960/1961 : cette enquête est restée pendant longtemps la seule base scientifique de données démographiques sur la population du Mali. Elle a abordé en plus des caractéristiques démographiques de la population du Mali, la mortalité, la fécondité, l'activité économique ;
- le recensement de la population de 1976 et le recensement de la population et de l'habitat de 1987. Ces recensements ont collecté des informations sur l'état de la population, la mortalité, la fécondité, l'emploi et l'habitat (recensement de 1987) ;
- l'enquête démographique et de santé (EDS) de 1987 portant sur les niveaux et les déterminants de la fécondité. Cette enquête a également cerné la mortalité à travers l'histoire génésique des femmes en âge de procréer ;
- l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages (ESI) réalisée en 1989 est la seule enquête nationale qui a évalué l'importance des activités informelles et leurs modes de fonctionnement. Elle a permis de mesurer également l'importance de la pluri-activité, le chômage et le sous-emploi en les caractérisant par secteur. Les informations collectées l'ont été à travers des modules spécifiques selon la situation des enquêtés (agriculteurs/éleveurs, inactifs, chômeurs, aides-familiaux/apprentis, salariés, employeurs/indépendants) ;
- l'enquête budget consommation (EBC) de 1988-89. Cette enquête a abordé simultanément la consommation alimentaire des ménages, l'état nutritionnel de la population et les dépenses des ménages. La collecte des informations a duré une année ;
- l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES) de 1994. Elle s'inscrit parmi une série d'enquêtes pour l'évaluation de l'impact des politiques d'ajustement sur les conditions de vie des populations. Les informations collectées dans le cadre de cette enquête portent sur l'emploi, le chômage, les activités économiques, la santé, l'éducation, la nutrition.
- l'enquête agricole de conjoncture (EAC) réalisée chaque année conjointement par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et la Direction nationale de l'Agriculture depuis 1986
- les perspectives de la population sur la période 1987-2022 : les effectifs de populations donnés par l'hypothèse moyenne (fécondité de 1987 constante, mortalité et migrations en baisse sur la période), de ces perspectives serviront de référence aux calculs des différents indicateurs.

A l'exception de l'EMCES, les résultats de toutes ces opérations ont fait déjà l'objet d'analyse. L'analyse des résultats de l'EMCES est en cours.

Il est vrai que la nature et la qualité de ces opérations sont diverses, mais l'intérêt des données est indéniable. Pour l'évaluation de la situation du développement humain au Mali, le choix portera, autant que possible, sur les indicateurs issus des opérations pré-citées, plutôt que sur les estimations des organismes internationaux, qui sont fondées sur des hypothèses difficilement vérifiables.

2.2. Sources administratives

En plus des sources actives (recensements et enquêtes), les statistiques produites par certaines administrations, comme la Santé, l'Education, les Finances, la Promotion des Femmes, le Développement Rural, les Banques et la DNSI chargée de l'élaboration des agrégats macro-économiques de la nation, seront utilisées pour une meilleure connaissance de la situation du développement humain dans le pays, même si ces statistiques restent souvent insuffisantes.

3. IDH AU MALI

3.1. Concept et méthode de calcul

L'Indicateur du Développement Humain (IDH) mesure le développement humain en combinant plusieurs indicateurs : espérance de vie, niveau d'instruction et revenu. Cet indicateur composite est un outil d'orientation, d'évaluation et de mise en œuvre des politiques de développement socio-économique. Le développement étant une notion très complexe, l'IDH à lui seul ne peut l'appréhender dans sa totalité. Son analyse doit par conséquent prendre en compte d'autres indicateurs synthétiques de la qualité de la vie ou du bien-être.

Comme stipulé plus haut, l'IDH est la moyenne de trois indicateurs portant respectivement sur la longévité, le savoir et le niveau de vie. La longévité est mesurée par l'espérance de vie. Le savoir est mesuré par un indicateur dans lequel interviennent, pour deux-tiers, le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus, et pour un tiers, le nombre moyen d'années d'études des 25 ans et plus. Le niveau de vie, quant à lui, est mesuré par le PIB par tête. Les valeurs minimales et maximales sont fixées respectivement, à 25 et 85 ans pour l'espérance de vie, 0 et 15 ans pour le nombre moyen d'années d'études, 0 et 100 % pour le taux d'alphabétisation, 200 \$US et 40 000 \$US pour le PIB par tête.

Pour chacune de ces variables, la valeur de l'indice pour un niveau donnée est déterminée par l'accroissement enregistré sur la plage de variation. Ainsi, si l'espérance de vie du pays est de 40 ans, l'indicateur de l'espérance de vie sera de : $(40-25)/(85-25) = 0,25$. La valeur de l'IDH est comprise entre 0 et 1 avec trois niveaux de développement : faible (moins de 0,5), moyen (0,5 à 0,8) et élevé (plus de 0,8).

3.2. Niveau et évolution du DHD et de ses composantes

L'espérance de vie à la naissance est passée de 48,2 ans en 1976 à 56,9 ans en 1987 soit un rythme d'accroissement moyen de 0,8 an par an. Ceci résulte d'efforts constants d'amélioration des conditions de vie et de santé de la population. Ce rythme ne peut cependant être constamment maintenu car différentes études ont montré qu'au-delà de 55 ans le gain annuel en espérance de vie diminue considérablement. Aussi, allons-nous adopter à partir de 1987 l'hypothèse d'un taux d'accroissement annuel moyen de 0,4 % pour l'espérance de vie avec un modèle multiplicatif. Il en résulte une espérance de vie de 58,0 en 1992 et 58,5 ans en 1994.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus et le nombre moyen d'années d'étude de la population de 25 ans ou plus sont fournis par les deux recensements (1976 et 1987) et l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES 1994). Il y a lieu de souligner le caractère approximatif du nombre moyen d'années d'étude car calculé à partir de la durée moyenne des différents cycles d'enseignement atteints par les enquêtés et non à partir du nombre réel d'années de scolarisation effectuées.

Quant aux données sur le PIB, elles sont fournies par les comptes économiques publiés par la DNSI.

L'évolution de ces indicateurs et du DHD qui en résulte est consignée dans le **tableau 2**.

Il se dégage de ce tableau que l'IDH a connu une évolution remarquable de 1976 à 1994. Il a en effet passé de 0,146 en 1976 à 0,251 ans en 1994, soit une augmentation de 71,9 % en 20 ans. Le gain annuel en valeur de l'IDH a été nettement plus élevé entre 1976-1987 (0,008) qu'entre 1987-1994 (0,003). Ce ralentissement de l'augmentation annuelle de l'IDH pourrait s'expliquer par les effets conjugués d'un ralentissement de la croissance économique et de la croissance de l'espérance de vie. En effet la période 1976-1987 est caractérisée par une forte

croissance du PIB et une augmentation remarquable de l'espérance de vie. A partir de 1987, on assiste à une détérioration progressive de la situation économique se traduisant par une dégradation de la situation sociale et du niveau de vie ayant amené le pays à adopter dès 1988 un programme d'ajustement structurel et un réajustement monétaire en 1994.

Il y a lieu de signaler que l'IDH évalué par le PNUD dans son rapport mondial sur le développement humain est de 0,214 en 1992 et a utilisé dans son calcul une espérance de vie de 45,4 ans nettement sous-estimé par rapport aux données officielles.

TABLEAU 2: CALCUL DE L'INDICATEUR DU DEVELOPPEMENT HUMAIN AU MALI

RUBRIQUES	1976	1987	1992	1994
PIB/Hbts (\$US)	114	260	285	268
Espérance de vie (ans)	48,2	56,9	58,0	58,5
Alphabétisation (%)	9,4	20,2	22,0	22,9
Nombre d'années d'études	0,28	0,48	1,24	1,26
Indice de revenu	0,017	0,012	0,016	0,013
Indice de mortalité	0,386	0,532	0,550	0,558
Indice du niveau d'éducation	0,069	0,145	0,174	0,181
IDH	0,146	0,230	0,247	0,251

Source : DNSI

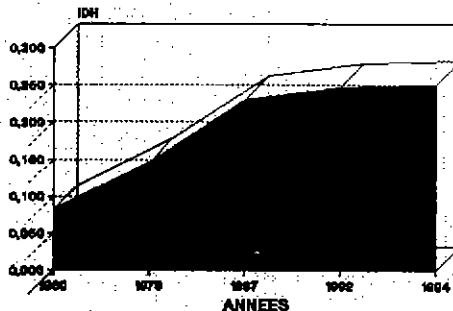
De 1960 à 1987, le Mali a accompli des progrès manifestes. L'IDH a plus que doublé passant de 0,083 à 0,230. Ce succès résulte en grande partie de l'augmentation remarquable de l'indice de longévité, qui est passé de 0,162 à 0,532, soit une augmentation de plus de 200 %. L'IDH a enregistré une progression annuelle moyenne en valeur absolue, 2 fois plus importante entre 1976 et 1987 qu'entre 1960 et 1976 (0,010 contre 0,004).

3.3. Disparités régionales

Les différents éléments entrant dans le calcul de l'IDH ne sont pas tous disponibles au niveau régional. C'est le cas notamment du PIB pour lequel la régionalisation n'est pas encore effective. Aussi, la dépense moyenne par habitant, issue de l'enquête budget-consommation de 1988-1989, servira de repère pour la comparaison régionale du PIB/tête.

L'IDH de chaque région a été calculé en multipliant l'IDH national par un coefficient régional obtenu en faisant la moyenne des indices des différents éléments régionaux par rapport au niveau national. Les résultats sont résumés dans le tableau 3.

GRAPHIQUE 5: EVOLUTION DE L'IDH AU MALI



La comparaison de l'IDH par milieu et par région en 1994, révèle des différences significatives. En effet, il faut près de deux fois plus d'efforts au milieu rural pour qu'il soit au même niveau de développement humain que le milieu urbain (0,216 contre 0,394). Cette inégalité s'explique essentiellement par le niveau d'instruction et le revenu. On constate en effet que l'indice du niveau d'instruction est trois fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le rapport entre revenus est 1,5.

En examinant le niveau de l'IDH par région, on constate qu'il est nettement plus élevé à Bamako que dans toutes les régions. L'IDH du district de Bamako est même 1,6 fois plus élevé que la moyenne nationale.

Par ailleurs l'indice le plus faible est enregistré dans la région de Mopti. Ceci s'explique aisément par le fait que cette région présente une situation plus défavorable tant du point de vue mortalité que du point de vue instruction ou revenu. Il y a lieu de signaler à ce niveau que l'étude sur le profil de pauvreté au Mali a montré que cette région fait partie de la zone la plus pauvre du pays eu égard au critère utilisé (consommation alimentaire et énergétique).

Quant aux autres régions, elles peuvent être classées en deux groupes distincts:

- premier groupe: régions de Kayes et Koulikoro. Ce groupe présente un IDH compris entre 0,250 et 0,300. Il peut être caractérisé par un développement humain moyen.

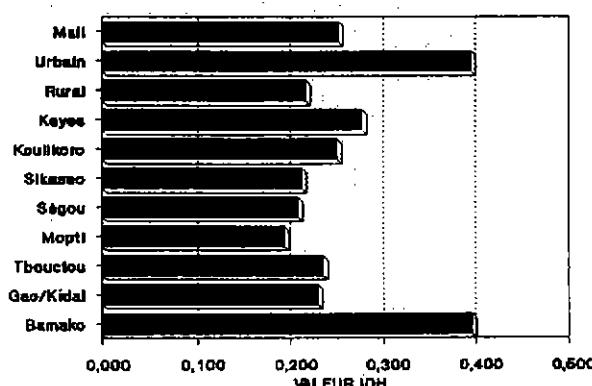
- second groupe: régions de Ségou, Sikasso, Tombouctou, Gao et Kidal. Ce groupe présente un IDH supérieur à 0,210 et inférieure à 0,250. Il se caractérise par un développement humain relativement faible. Il y a lieu de signaler à ce niveau que le fait de retrouver dans ce groupe des régions comme Ségou ou Sikasso avec celles de Tombouctou ou Gao/Kidal, s'explique essentiellement par le critère de valorisation des revenus dans chaque région. En effet l'EBC a pris en compte non seulement le revenu monétaire mais également la valorisation de l'autoconsommation aux prix pratiqués dans ces régions. On relève au passage que le niveau de l'indice des prix est plus élevé dans les régions de Tombouctou-Gao-Kidal que dans les régions de Sikasso-Ségou.

TABLEAU 3: VALEURS DE L'IDH AJUSTE SELON LES DISPARITES REGIONALES

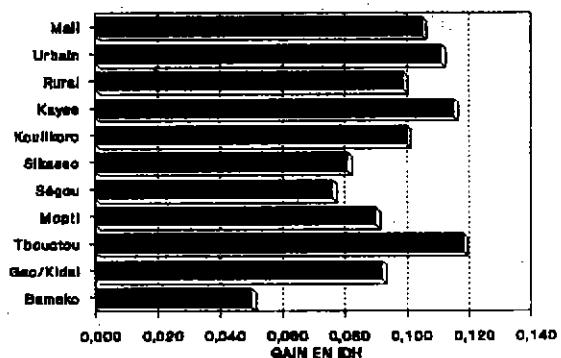
REGIONS	Inégalité Revenu			Inégalité Instruction			Inégalité Espérance de vie			IDH		
	1976	1987	1994	1976	1987	1994	1976	1987	1994	1976	1987	1994
Mali	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	0.146	0.230	0.251
Urbain	1.342	1.342	1.342	3.237	2.254	2.243	1.220	1.127	1.127	0.282	0.362	0.394
Rural	0.864	0.864	0.864	0.570	0.644	0.748	0.963	0.968	0.969	0.117	0.190	0.216
Kayes	1.246	1.246	1.246	0.969	0.999	1.001	1.104	1.063	1.063	0.162	0.254	0.277
Koulikoro	1.242	1.242	1.242	0.831	0.870	0.771	1.010	0.979	0.979	0.150	0.237	0.250
Sikasso	0.805	0.805	0.805	0.763	0.792	0.723	1.118	1.002	1.002	0.131	0.199	0.212
Ségou	0.885	0.885	0.885	0.857	0.866	0.631	0.965	0.965	0.965	0.132	0.208	0.208
Mopti	0.650	0.650	0.650	0.654	0.728	0.697	0.807	0.960	0.960	0.103	0.179	0.193
Tombouctou	0.892	0.892	0.892	0.676	0.585	0.982	0.828	0.935	0.935	0.117	0.185	0.235
Gao/Kidal	1.004	1.004	1.004	0.767	0.713	0.721	1.064	1.025	1.025	0.138	0.210	0.230
Bamako	1.586	1.586	1.586	4.206	2.903	2.442	1.315	1.158	1.158	0.346	0.433	0.396

Source : DNSI

GRAPHIQUE 6: COMPARAISON DES VALEURS DE L'IDH AJUSTE PAR REGION, 1994



GRAPHIQUE 7: NOMBRE DE POINTS GAGNES EN IDH PAR REGION DE 1976 A 1994



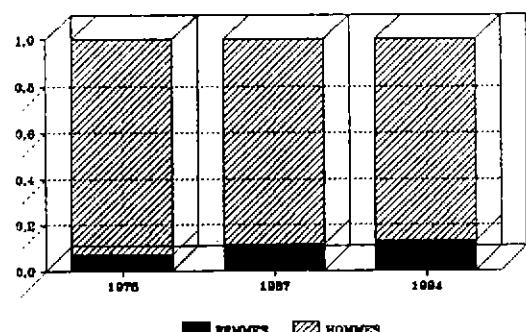
3.4. Disparités entre les sexes

D'une manière générale, les hommes obtiennent un score plus élevé que les femmes pour presque tous les indicateurs socio-économiques à l'exception de l'espérance de vie pour des raisons biologiques. Le coefficient de correction pour le sexe féminin est obtenu en faisant la moyenne des rapports pour chaque composante de l'IDH entre l'indicateur des femmes et celui des hommes. Le rapport concernant le revenu a été évalué en multipliant le rapport des salaires moyens Femme/Homme et le taux de participation des femmes aux activités non agricoles fourni par l'ESI, qui est de 5,2 %.

TABLEAU 4: VALEURS DE L'IDH SELON LES DISPARITES ENTRE LES SEXES

RUBRIQUES	1976	1987	1994
Coefficient espérance de vie	1.059	1.062	1.059
Coefficient niveau d'instruction	0.359	0.405	0.395
Coefficient revenu	0.052	0.052	0.052
Coefficient moyen par sexe	0.490	0.506	0.502
Source : DNSI			
IDH	0.144	0.230	0.251
IDH corrigé selon le sexe	0.071	0.116	0.131

GRAPHIQUE 8: ECARTS DANS L'IDH ENTRE HOMMES ET FEMMES



L'IDH ajusté selon les disparités entre les sexes révèle un niveau de développement deux fois inférieur pour les femmes que pour les hommes. La discrimination concerne aussi bien l'instruction que le revenu : le niveau d'instruction chez les femmes n'atteint pas la moitié de celui des hommes, et le revenu tiré des activités économiques non-agricoles des femmes est 20 fois inférieur à celui des hommes.

L'intégration des femmes dans le processus de développement économique et social engagée depuis près d'une décennie a engendré la réduction de l'écart dans le bien-être qui existait entre les hommes et les femmes. Cependant, le rythme de cette réduction demeure encore timide.

3.5. Conclusions et Recommandations sur l'IDH

Il ressort de l'analyse ci-dessus les points suivants:

- le niveau de l'IDH national est de 0,261 en 1994. Il enregistre une amélioration constante depuis 1976 avec cependant une diminution constante de son rythme de croissance;

- le niveau de l'IDH est nettement plus élevé en milieu urbain (IDH=0,409) qu'en milieu rural (IDH=0,224). Le rapport entre les deux indices est de trois à un ;

- il existe une grande disparité entre les régions pour le niveau de l'IDH. A cet effet on peut classer les régions en quatre groupes distincts caractérisés comme suit:

- a. IDH élevé (IDH>0,300): District de Bamako.
 - b. IDH moyen (0,250<IDH<0,300): régions de Kayes et Koulikoro.
 - c. IDH faible (0,210<IDH<0,250): régions de Sikasso, Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal.
 - d. IDH très faible (IDH<0,210): région de Mopti.
- l'IDH des hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes.

Trois recommandations essentielles se dégagent de ces constats:

- **R1:** orienter les efforts de développement vers le milieu rural tout en mettant l'accent sur le cas de la région de Mopti ;
- **R2:** mettre l'accent sur l'amélioration du niveau d'instruction et du niveau de santé ;
- **R3:** appuyer les efforts en direction du sexe féminin.

4. REVENU

4.1. Problématique

La notion de revenu couvre des réalités très complexes dans le contexte des pays en développement et particulièrement au Mali. En effet, on relève dans ce contexte un certain nombre de contraintes majeures pour une évaluation correcte du revenu:

- le taux d'analphabétisme très élevé de la population;
- la réticence dans la déclaration spontanée de tout ce qui touche aux revenus et richesses des individus;
- le niveau élevé de l'auto-consommation surtout en milieu rural;
- la diversité des activités informelles particulièrement en milieu urbain;
- la difficulté d'une valorisation objective de la production.

Face à ces contraintes, toute collecte de données à travers des questions directes sur le revenu, conduit infailliblement à une sous-estimation des revenus à tous les niveaux. Aussi, pour permettre une meilleure appréciation du niveau de revenu, l'approche souvent utilisée est celle des dépenses. Cette approche a été utilisée par la DNSI dans la réalisation des enquêtes EBC et EMCES. Dans la première enquête réalisée en 1988-1989 l'estimation des dépenses a tenu compte de la valorisation de l'auto-consommation au prix du marché, ce qui n'a pas été le cas pour l'EMCES (réalisée en 1994). Cette dernière a cependant tenté une estimation des revenus à partir de questions directes posées.

Compte tenu de ce qui précède, il nous est apparu plus réaliste de baser les analyses sur les estimations de revenus à partir des dépenses plutôt que sur une estimation directe sur la base des déclarations des enquêtés.

4.2. Revenu par habitant

Le tableau ci-après indique l'évolution comparée du revenu issu de l'EMCES, du PIB/tête (à prix courant et constant) et du revenu national brut disponible par habitant :

TABLEAU 5: Evolution du PIB, du RNDB et du Revenu par Habitent en Fcfa

RUBRIQUES	ANNEES		
	1992	1993	1994
PIB/Hbt (Prix courant)	84300	82000	103500
PIB/Hbt (Prix constant)	83900	78400	78600
RNDB/Hbt (Prix courant)	92100	90000	129300
Revenu/Hbt (EMCES)			60437

Source : DNSI

Il ressort de ce tableau une baisse des agrégats macro-économiques entre 1992 et 1993 et l'inverse entre 1993 et 1994. La comparaison de ces indicateurs indique que le revenu issu de l'EMCES est nettement sous-estimé par rapport à la réalité. Aussi, allons-nous considérer que le revenu issu de l'EMCES représente la moitié par rapport à la réalité concrète. On obtient le revenu corrigé dans le tableau ci-après.

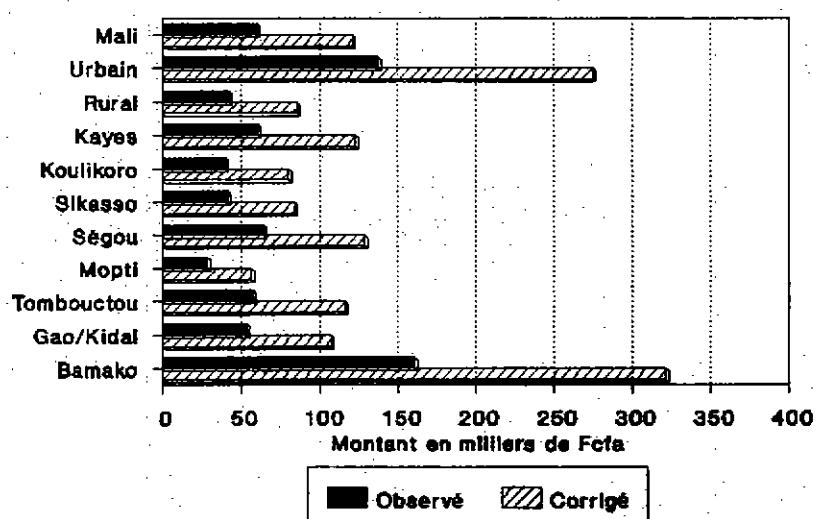
TABLEAU 6: Revenu par habitant et Revenu par habitant corrigé

REGIONS	Revenu/Hbt (EMCES 1994)	Revenu corrigé (1994)
Mali	60437	120874
Urbain	137312	274624
Rural	42661	85322
Kayes	61379	122758
Koulikoro	40019	80038
Sikasso	41900	83800
Ségou	64257	128514
Mopti	28336	56672
Tombouctou	57985	115970
Gao/Kidal	53618	107236
Bamako	160653	321306

Source : DNSI

La comparaison du revenu moyen par tête selon les régions fait ressortir que le niveau le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako qui est suivi des régions de Ségou et de Kayes. Ces trois entités ont des niveaux supérieurs à la moyenne nationale. En revanche, le niveau le plus faible est celui de la région de Mopti. Les autres régions occupent une position plutôt moyenne.

GRAPHIQUE 9: Revenu observé et corrigé par habitant (1994)



4.3. Revenu moyen monétaire par catégorie socio-professionnelle

Le revenu moyen par tête varie suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Le niveau le plus faible est enregistré (36482 fcfa) dans les ménages dont le chef est agriculteur/éleveur. L'auto-consommation est très importante dans ces ménages, son omission explique en grande partie la faiblesse du revenu moyen par tête. Ces ménages, les plus importants en effectifs constituent la seule catégorie où le revenu moyen par tête se situe au dessous de la moyenne nationale.

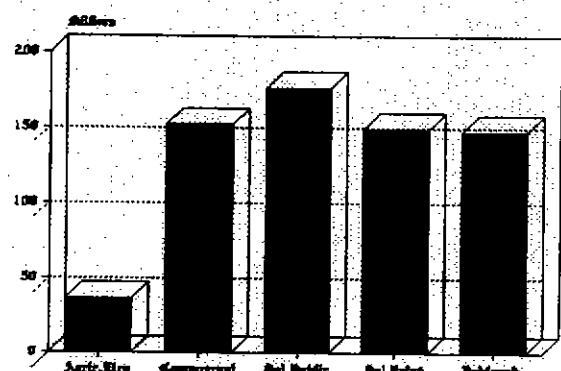
Le revenu par tête est le plus élevé dans les ménages des salariés du secteur public en raison de la plus grande stabilité de leur source de revenu. Les ménages de commerçants, de salariés du secteur privé et d'indépendants enregistrent des revenus moyens par tête comparables.

TABLEAU 7: REVENU ANNUEL MOYEN PAR TETE SELON LA CSP DU CHEF DE MENAGE 1994

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	REVENU MONETAIRE ANNUEL MOYEN/TETE (Fcfa)
Agriculteurs/Eleveurs	36482
Commerçants	151749
Salariés publics	175583
Salariés privés	148898
Indépendants	146937

Source : DNSI

GRAPHIQUE 10: REVENU ANNUEL MOYEN PAR TETE SELON LA CSP DU CHEF DE MENAGE 1994



4.4. Dépenses par tête

L'approche dépense pour l'estimation du revenu des ménages a été utilisée par l'enquête budget consommation (EBC) de 1988-89 et aussi par l'EMCES. L'EBC a observé les dépenses des unités alimentaires pendant une année tandis que l'EMCES a évalué les dépenses annuelles en faisant appel à la mémoire des enquêtés.

En 1988-89, les ménages maliens ont dépensé en moyenne 135 milles francs par tête. On remarque que cette dépense moyenne est nettement supérieure à celle observée par l'EMCES en 1994. L'écart s'explique essentiellement par l'auto-consommation qui n'a pas été prise en compte dans l'EMCES. Afin de permettre de corriger la dépense monétaire de l'EMCES en prenant en compte l'estimation de

TABLEAU 8: DEPENSES ANNUELLES MOYENNES PAR TETE 1988-89, 1994

REGIONS	DEPENSES ANNUELLES MOYENNE PAR TETE (Fcfa)		
	1988-89	Observé 1994	Corrigé 1994
Mali	134941	81636	107794
Urbain	181070	182269	195575
Rural	116561	58222	78367
Kayes	168177	93698	134356
Koulikoro	167542	68249	95344
Sikasso	108684	49743	73499
Ségou	119434	48537	68900
Mopti	87780	63644	92560
Tombuctou	120408	70018	94245
Gao/Kidal	135542	153752	175987
Bamako	214035	213433	218020

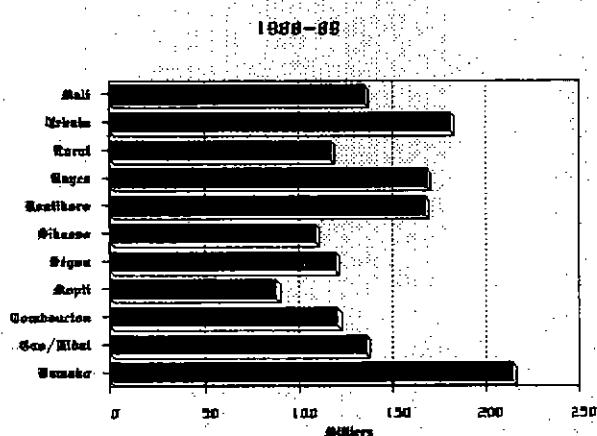
Source : DNSI

l'auto-consommation, l'hypothèse d'une faible variation du taux d'auto-consommation dans les dépenses totales a été adoptée. Ainsi, les taux issus de l'EBC seront utilisés pour corriger les dépenses enregistrées par l'EMCES. Ces taux sont les suivants :

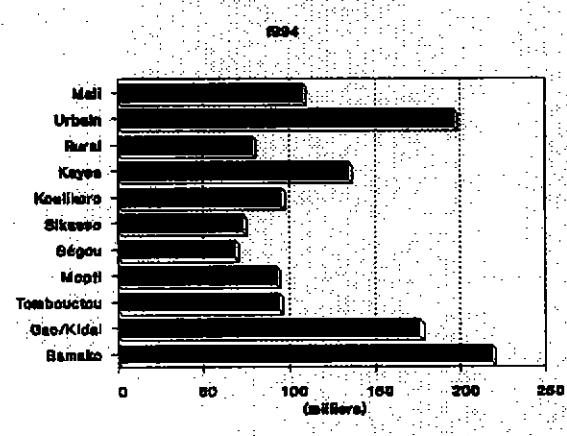
- Kayes	43,4 %
- Koulikoro	39,7 %
- Sikasso	47,7 %
- Ségou	41,9 %
- Mopti	45,4 %
- Tombouctou	34,6 %
- Gao/Kidal	14,5 %
- District de Bamako	2,1 %
- Milieu urbain	7,3 %
- Milieu rural	34,6 %

Les dépenses annuelles moyennes qui découlent de la prise en compte de l'auto-consommation sont consignées dans le tableau 8.

GRAPHIQUE 11a: DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES PAR TÊTE



GRAPHIQUE 11b: DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES PAR TÊTE



En 1988/89, le niveau des dépenses moyennes était 1,5 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce constat n'est pas surprenant en raison du coût de la vie en milieu urbain. Les ménages du district de Bamako dépensent presque le double de la moyenne nationale. Et la région de Mopti enregistre la dépense moyenne par tête la plus faible. Du point de vue de la dépense moyenne par tête, les régions de Kayes et de Koulikoro sont homogènes. Il en est de même pour les régions de Tombouctou et Gao/Kidal d'une part et des régions de Sikasso et Ségou d'autre part.

L'évaluation faite des dépenses effectuées par les ménages en 1994 montre une baisse d'environ 40 % de la dépense annuelle moyenne par tête passant de 134 à 81 milles francs. La dépense moyenne en milieu urbain a légèrement augmenté tandis qu'en milieu rural elle a baissé de moitié. A l'exception de la région de Gao/Kidal toutes les autres régions et le district de Bamako ont enregistré une baisse du niveau des dépenses annuelles moyennes par tête.

La tendance à la baisse des dépenses moyennes globalement observée entre 1988 et 1994 résulte d'une part de la différence de méthodologie entre l'EBC et l'EMCES. Comme nous l'avons signalé précédemment, l'EMCES n'a pas évalué l'auto-consommation. La comparaison des dépenses moyennes par catégorie socio-professionnelle montre bien que la baisse est très prononcée pour les ménages d'agriculteurs/éleveurs tandis qu'elle est négligeable pour les catégories pour lesquelles l'auto-consommation est faible. D'autre part, la dévaluation du franc cfa intervenue juste avant la réalisation de l'EMCES explique aussi en partie cette baisse. En effet, la flambée des prix après une dévaluation monétaire poussent les ménages à comprimer leurs dépenses. Compte tenu de ces insuffisances, on peut dire que l'EBC estime mieux les dépenses moyennes par tête que l'EMCES.

La comparaison des dépenses de 1988/89 avec celles de 1994 corrigées fait ressortir les constats suivants :

- On enregistre une baisse de 20 % des dépenses par tête de 1994 par rapport à 1988/89. Cette baisse est uniquement observée en milieu rural. En effet, le milieu urbain enregistre une augmentation de 8 % des dépenses en 1994 par rapport à 1988/89.
- Toutes les régions enregistrent une baisse de leur dépense par tête exceptées les régions de Mopti, Gao/Kidal et le District de Bamako.

4.5. Niveau de la pauvreté

Les données de l'EBC 1988/1989 ont permis de fixer le seuil de pauvreté à 137.000 fcfa, montant équivalent à la dépense moyenne incompressible pour satisfaire les besoins énergiques alimentaires de 2450 calories par jour et par individu. Il ressort de ce seuil que 72,8 % de la population est pauvre et 36 % extrêmement pauvre avec un seuil de 77.000 fcfa. Cette pauvreté touche plus le milieu rural que le milieu urbain (80,7 % contre 51,9 %). De plus, près de 90 % des pauvres se trouvent en milieu rural et les agriculteurs/éleveurs sont les plus touchés.

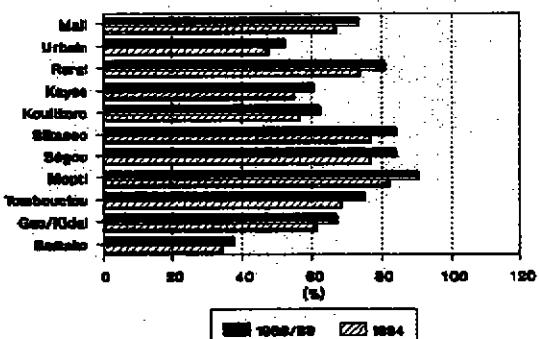
L'estimation provisoire de la proportion des pauvres par région à partir des résultats de l'ENCES est consigné dans le tableau 9 ci-dessous.

**TABLEAU 9: PROPORTIONS DE PAUVRES
(1988/89 et 1994)**

REGIONS	1988-89	1994
Mali	72,8	66,1
Urbain	51,9	47,1
Rural	80,7	73,3
Kayes	60,1	54,6
Koulikoro	61,7	56,0
Sikasso	83,9	76,2
Ségou	83,9	76,2
Mopti	90,0	81,7
Tombouctou	74,7	67,8
Gao/Kidal	66,8	60,7
Bamako	37,2	33,8

Source : DNSI

GRAPHIQUE 12: PROPORTION DE PAUVRES DANS LA POPULATION



Il ressort de ce tableau, une diminution de la proportion des pauvres entre 1988/89 et 1994. L'étude sur la pauvreté devrait permettre de mieux expliciter ce constat.

4.6. Conclusions et Recommandations sur le revenu

Le concept de revenu est très complexe dans un contexte socio-économique comme le Mali. Les estimations faites sont basées essentiellement sur des approches indirectes comme celle des dépenses ou celle issue des agégats macro-économiques.

Néanmoins quelle que soit l'approche utilisée, il ressort que les agriculteurs/éleveurs constituent la catégorie socio-professionnelle la plus défavorisée. Ils gagnent en moyenne 37.000 fcfa par personne et par an contre 175.000 fcfa pour les salariés publics et 150.000 fcfa pour les commerçants.

Quant aux dépenses, elles accusent une baisse entre 1989 et 1994. Cette baisse, constatée particulièrement en milieu rural, pourrait s'expliquer par une dégradation progressive du pouvoir d'achat suite aux effets néfastes de la conjoncture économique et des retombées sociales des politiques de réforme économique adoptées par le Mali depuis plus d'une décennie.

Par ailleurs le seuil de pauvreté calculé sur la base d'une consommation minimale de 2450 calories par jour et par individu, fait ressortir que près de 90 % des pauvres se trouvent en milieu rural et concernent surtout les agriculteurs (cf. Mali, Profil de la pauvreté au Mali, MEFP/Septembre 1993).

Il ressort de ce qui précède que :

R4 - les efforts en matière d'amélioration du revenu et de lutte contre la pauvreté doivent être orientés prioritairement vers les agriculteurs/éleveurs et les couches vulnérables de la population constituées par les chômeurs du milieu urbain et les populations des quartiers périphériques des grands centres urbains. Ces efforts doivent viser particulièrement une meilleure valorisation de la production et un allègement de certaines charges sociales des agriculteurs/éleveurs.

R5 - Compte tenu des différents changements intervenus depuis 1989, particulièrement le phénomène de la dévaluation intervenu en 1994, il est indispensable de procéder à un nouveau calcul du seuil de pauvreté et à une analyse du profil de la pauvreté sur cette nouvelle base.

5. DEMOGRAPHIE

Les sources utilisées dans cette partie sont celles des recensements généraux de la population et de l'habitat de 1976 et 1987 et de l'enquête démographique et de santé (EDS) de 1987. La couverture de l'état civil est encore trop faible pour fournir une évaluation significative du mouvement naturel de la population. En effet le taux de couverture est estimé à moins de 35 % pour les naissances et moins de 20 % pour les décès. Les données de 1994 relatives à ce chapitre sont des estimations tirées *des perspectives de la population du Mali de 1987 à 2022* établies par la DNSI. Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 1995 permettront de réviser ces données.

5.1. Définition des concepts

- Taux brut de mortalité = nombre de décès annuels pour 1.000 habitants;
- Taux de mortalité infantile = nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 naissances annuelles;
- Taux de mortalité juvénile = nombre de décès d'enfants âgés de 1 à 4 ans pour 1.000 enfants de ce groupe d'âge;
- Taux de mortalité infanto-juvénile = nombre de décès d'enfants âgés de 0 à 4 ans pour 1.000 enfants de ce groupe d'âge.
- Taux de mortalité maternelle = nombre de décès de femmes par suite de grossesse pour 100.000 femmes soumises au risque ;
- Taux brut de natalité = nombre de naissances annuelles pour 1.000 habitants ;
- Taux de fécondité = nombre de naissances annuelles pour 1.000 femmes en âge de procréer (15-49 ans) ;
- Espérance de vie à la naissance = nombre moyen d'années à vivre par un enfant à sa naissance.

5.2. Taux brut de mortalité

Il ressort du tableau 10 une diminution du taux brut de mortalité entre 1976 et 1987, passant respectivement de 18 à 12,6 pour mille. Ceci résulte à la fois d'une amélioration de la couverture sanitaire nationale et des progrès de la médecine. On note cependant, une légère augmentation du Taux Brut de Mortalité entre 1987 et 1994. Le taux est estimé à 13,9 % soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à 1987.

L'analyse par région fait ressortir également une baisse générale de la mortalité. Les baisses les plus importantes sont observées dans les régions de Mopti (41,8 %) et Tombouctou (38,8%). Ces régions demeurent malgré tout des régions de forte mortalité avec des taux d'environ 15 %. Le District de Bamako avec un taux brut de mortalité de 6,1 % présente nettement la situation la plus favorable.

Par ailleurs, il est important de constater que le niveau de mortalité est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural .

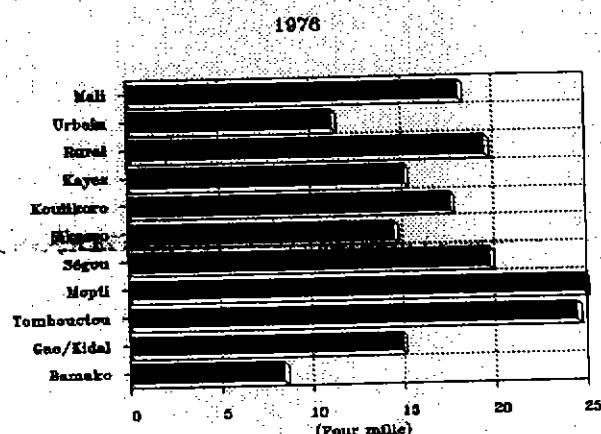
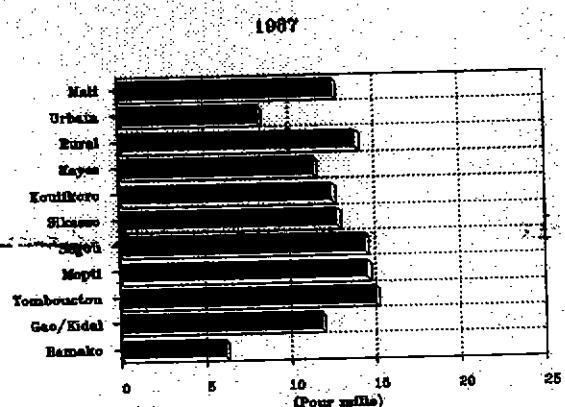
Il y a cependant lieu de souligner que les données de base pour le calcul des taux bruts de mortalité sont issues des déclarations des individus sur les décès des 12 derniers mois. Aussi des effets de mémoire ou des omissions volontaires des enquêtés ou une mauvaise délimitation de la période des 12 derniers mois, peuvent être des facteurs de sous-estimation du niveau de la mortalité.

TABLEAU 10: TAUX BRUTS DE MORTALITE EN POUR MILLE

REGIONS	1976	1987	Pourcentage de baisse	Estimation 1994
Mali	18.1	12.6	30.4	13.9
Urbain	11.2	8.2	26.8	
Rural	19.5	13.9	28.7	
Kayes	15.1	11.4	24.5	
Koulikoro	17.6	12.5	29.0	
Sikasso	14.5	12.8	11.7	
Ségou	19.7	14.4	26.9	
Mopti	24.9	14.5	41.8	
Tombouctou	24.5	15.0	38.8	
Gao/Kidal	14.9	11.8	20.8	
Bamako	8.4	6.1	27.4	

Note : ... non disponible

Source : RGPH, DNSI

GRAPHIQUE 13a: TAUX BRUTS DE MORTALITE EN POUR MILLETABLEAU 13b: TAUX BRUTS DE MORTALITE EN POUR MILLE

Les structures par âge des régions étant différentes, le taux brut de mortalité ne permet pas de faire une comparaison pertinente du niveau de mortalité par région. D'autres indicateurs tels que le taux de mortalité infantile, le taux de mortalité juvénile et l'espérance de vie à la naissance qui ne sont pas influencés par la structure par âge sont plus indiqués pour des comparaisons du niveau de la mortalité entre différentes zones ou régions.

5.3. Mortalité infantile

Tout comme le taux brut de mortalité, le taux de mortalité infantile a enregistré une baisse très importante de plus de 22 % entre 1976 et 1987 passant de 122 à 102 %. Entre 1987 et 1994, on note une augmentation de 23,6 % du Taux de Mortalité Infantile. Cette dégradation de la situation pourrait s'expliquer entre autres par les situations épidémiques et la pression démographique.

Il y a lieu de préciser à ce niveau que l'EDS de 1987 a abouti, selon une méthodologie distincte de celle des recensements, à un taux de mortalité infantile de 108 % (113 % pour les garçons et 102 % pour les filles). En effet, la méthodologie utilisée par l'EDS a été basée sur l'historique complet des naissances vivantes de chaque femme en âge de procréer (15-49 ans) et pour chaque enfant né vivant, des informations sur le sexe, la date de naissance, le statut de survie, l'âge actuel ou l'âge au décès et le statut de présence ont été relevées. Ce sont les réponses à ces questions qui ont permis de calculer les taux de mortalité infantile et juvénile.

Ainsi, par rapport à l'EDS, le taux de mortalité infantile des filles issu du recensement de 1987 semble sous-estimé. Cette sous-estimation est perceptible aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le recensement indique un taux de 61,8 % pour le milieu urbain et 113 % pour le milieu rural contre respectivement 72,0 % et 119,0 % dans l'EDS.

La mortalité infantile est 1,7 fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Entre 1976 et 1987, la mortalité infantile a baissé de 25,4 % en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, elle a baissé de 20,4 %.

A l'exception de la région de Kayes, toutes les régions et le district de Bamako ont enregistré une baisse du taux de mortalité infantile entre 1976 et 1987. Le rythme de cette baisse est différencié selon les régions. La baisse la plus forte (41 %) est enregistrée dans la région de Mopti qui gagne ainsi 2 places dans le classement des régions selon le niveau de la mortalité infantile.

L'augmentation du taux de mortalité infantile dans la région de Kayes entre 1976 et 1987 traduit-elle une détérioration de la situation sanitaire dans cette région ou une lacune dans l'évaluation de la mortalité ? D'autres investigations devront être menées pour mieux expliquer cet état de fait.

TABLEAU 11: TAUX DE MORTALITE INFANTILE EN POUR MILLE 1976, 1987

REGIONS	1976			1987			Enstimation 1994 pour les deux sexes
	G	F	T	G	F	T	
Mali	144.8	119.5	132.3	114.7	89.9	102.3	126.5
Urbain	91.0	73.4	82.8	68.4	55.2	61.8	..
Rural	155.7	128.8	142.5	127.3	99.7	113.5	..
Kayes	98.5	84.2	91.6	117.5	88.6	103.2	..
Koulakoro	156.5	125.3	141.1	133.1	105.8	119.4	..
Sikasso	138.0	114.0	126.2	120.3	92.9	106.5	..
Ségou	172.7	136.5	154.8	126.4	98.2	112.2	..
Mopti	194.6	167.0	180.9	120.8	93.1	107.0	..
Tombouctou	152.8	123.8	138.4	95.4	82.7	89.1	..
Gao/Kidal	102.7	85.4	94.3	91.7	78.6	85.3	..
Bamako	73.9	55.8	65.2	55.3	45.9	50.6	..

Note: .. non disponible

Source : DNSI

GRAPHIQUE 14a: TAUX DE MORTALITE INFANTILE EN %

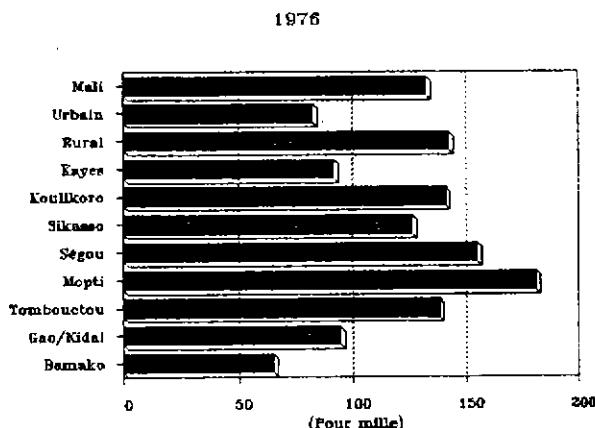
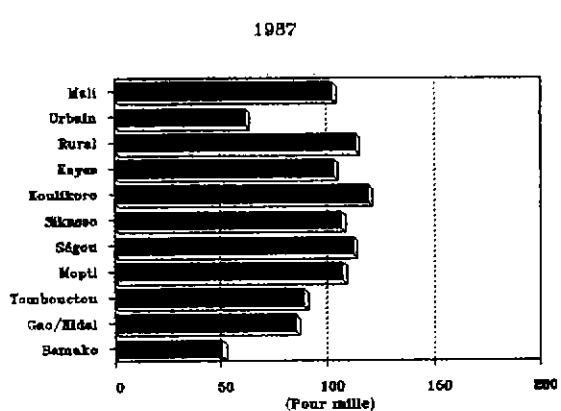
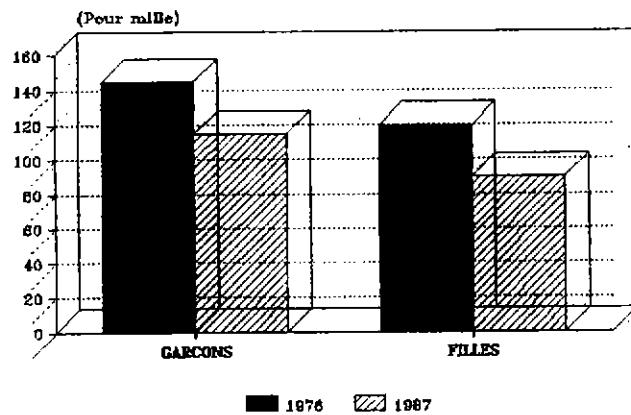


TABLEAU 14b: TAUX DE MORTALITE INFANTILE EN %



L'analyse de la mortalité infantile selon le sexe montre que le risque de mortalité est environ 1,3 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles. Ce constat reste vrai au niveau de toutes les régions et dans le district de Bamako avec une intensité variable. Aussi, la baisse de la mortalité infantile a été beaucoup plus importante chez les filles (24,8 %) que chez les garçons (20,8 %).

GRAPHIQUE 15: TAUX DE MORTALITE INFANTILLE PAR SEXE EN POUR MILLE



5.4. Mortalité juvénile

Une observation des données du recensement de 1987 et de l'EDS 1987 permet de relever un écart important entre les deux sources. En effet, quel que soit le sexe ou le milieu, les données du recensement sont nettement inférieures à celles de l'EDS. Le taux national dégagé par l'EDS représente 1,71 fois celui obtenu par le recensement (1,70 pour les garçons ; 1,71 pour les filles ; 1,9 pour le milieu urbain ; 1,72 pour le milieu rural).

Compte tenu des méthodologies utilisées, on peut objectivement conclure à une nette sous-estimation de la mortalité juvénile obtenue par le recensement général de la population et de l'habitat de 1987.

Aussi, les taux de mortalité juvénile à retenir pour le niveau national, le milieu urbain et le milieu rural sont ceux de l'EDS 1987.

Compte tenu de ce choix et du fait que l'EDS n'a pas publié des taux régionaux, une correction des taux régionaux du recensement sera faite sur la base des coefficients correcteurs ci-dessus dégagés. Les résultats sont consignés dans le tableau 12.

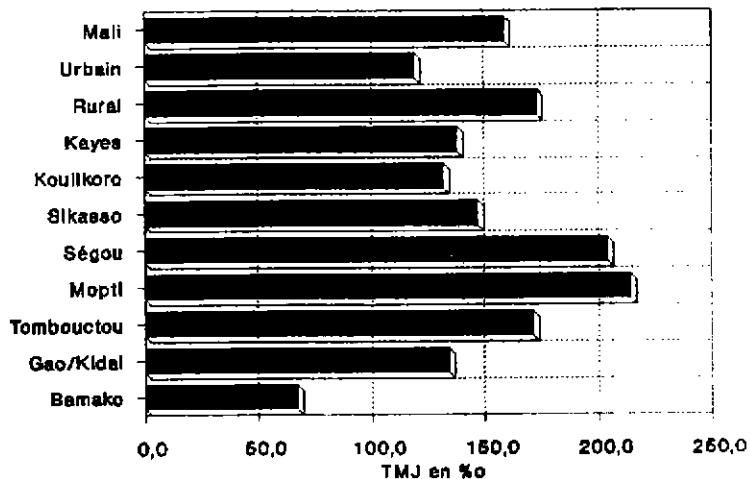
TABLEAU 12: TAUX DE MORTALITÉ JUVENILE EN POUR MILLE (1976, 1987)

REGIONS	1976			1987			Estimation 1994 pour les deux sexes		
	Observés			Corrigés à partir de l'EDS					
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Mali	156,4	147,2	151,8	95,3	90,8	93,1	162	155	159
Urbain	107,6	106,5	106,6	64,7	60,7	62,7	123	115	119
Rural	165,9	155,0	160,5	103,0	98,3	100,7	177	169	173
Kayes	133,6	127,5	130,5	82,1	79,4	80,8	140	136	138
Koulikoro	130,4	124,4	127,4	79,2	75,3	77,3	135	129	132
Sikasso	99,1	93,7	96,3	86,6	85,7	86,1	148	147	147
Ségou	174,9	161,2	168,0	122,6	115,8	119,2	210	198	204
Mopti	254,6	241,7	248,2	130,7	119,0	124,9	223	203	214
Tombouctou	220,8	208,5	214,7	101,4	98,3	99,9	173	168	171
Gao/Kidal	97,2	90,0	93,6	80,1	76,6	78,4	137	131	134
Bamako	80,4	76,6	78,6	38,3	39,8	39,0	65	68	67

Note: ... non disponible

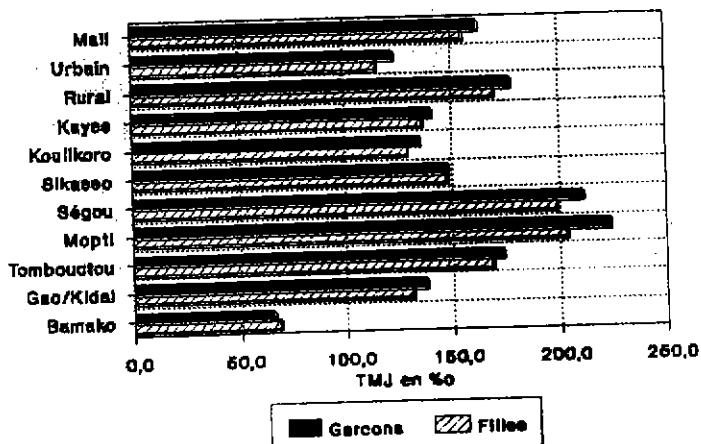
Source : DNSI

GRAPHIQUE 16: TAUX DE MORTALITÉ JUVENILE EN POUR MILLE, 1987



Selon le sexe, on relève dans toutes les régions, exception faite du district de Bamako, un risque de mortalité juvénile plus élevé chez les garçons que chez les filles (162,0 % contre 155,0 % au niveau national en 1987).

GRAPHIQUE 17: TAUX DE MORTALITE JUVENILE PAR SEXE EN POUR MILLE 1987



5.5. Mortalité infanto-juvénile

La sous-estimation constatée au niveau de la mortalité juvénile obtenue à partir du recensement de 1987 se reflète également au niveau de la mortalité infanto-juvénile.

Les corrections effectuées en conséquence conduisent aux résultats consignés dans le tableau 13.

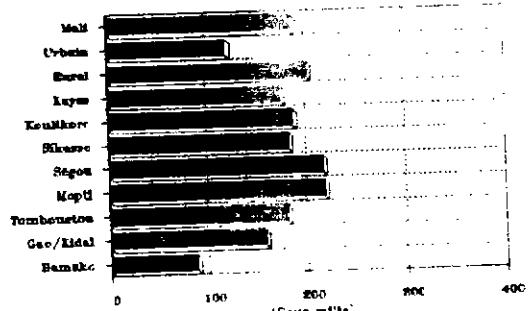
Aussi, on relève en 1987, que près d'un enfant sur 4 n'atteignait pas leur cinquième anniversaire. Par ailleurs, le risque de mortalité est plus élevé chez les enfants du milieu rural.

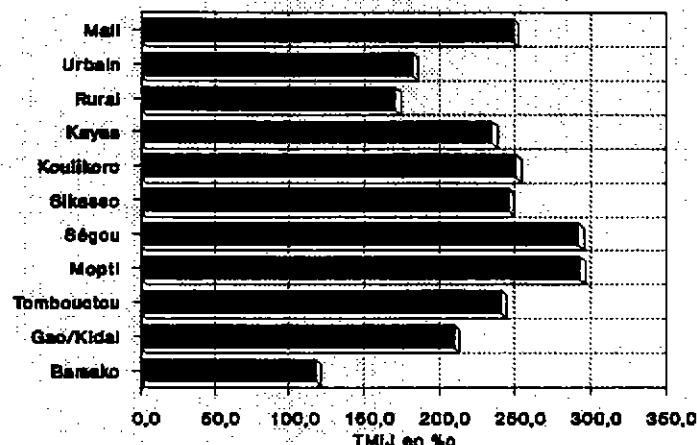
En 1987, le classement par ordre croissant du niveau de la mortalité infanto-juvénile des régions était le suivant : Bamako, Gao/Kidal, Kayes, Tombouctou, Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti.

TABLEAU 13 TAUX DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE EN POUR MILLE 1976, 1987

RÉGIONS	1976	1987 Observés	Estimation Corrigés 1994 pour les deux sexes	1987
Mali	264,0	186,2	249	253
Urbain	180,6	120,7	182	
Rural	280,1	202,8	271	
Kayes	210,1	175,6	235	
Koulikoro	250,6	187,5	251	
Sikasso	210,4	183,5	246	
Ségou	296,8	218,1	292	
Mopti	384,2	216,5	293	
Tombouctou	323,3	180,1	241	
Gao/Kidal	179,1	157,0	210	
Bamako	138,7	87,7	118	
Autre	non disponible			
Total	DNSI			

GRAPHIQUE 18 TAUX DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE EN POUR MILLE



GRAPHIQUE 19: TAUX DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE PAR SEXE EN POUR MILLE, 1987

5.6. Espérance de vie

L'espérance de vie en 1987 était de 56,9 ans (55,2 ans pour les hommes et 58,6 ans pour les femmes). Les baisses enregistrées dans les taux de mortalité par âge ont allongé l'espérance de vie à la naissance au Mali d'environ 18 % de 1976 à 1987.

L'estimation de l'espérance de vie à la naissance en 1994 par région et par milieu selon l'hypothèse retenue au niveau du chapitre sur l'IDH donne les résultats présentés dans le tableau 14.

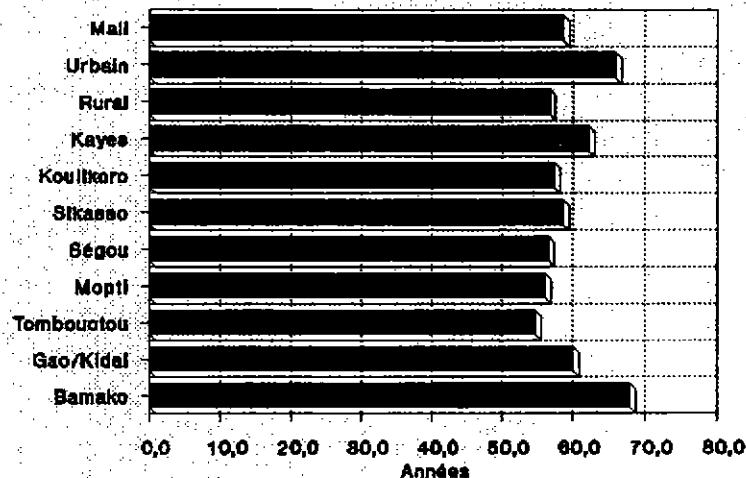
TABLEAU 14: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE, 1976, 1987

	1976			1987			1994		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Mali	46,9	49,7	48,2	55,2	58,6	56,9	56,8	60,3	58,5
Urbain	57,4	60,9	58,8	62,1	66,1	64,1	63,9	68,0	65,9
Rural	45,1	47,8	46,4	53,4	56,8	55,1	54,9	58,4	56,7
Kayes	50,8	55,4	53,2	59,9	61,1	60,5	61,6	62,8	62,2
Koulikoro	47,4	49,7	48,7	54,1	57,3	55,7	55,6	58,9	57,3
Sikasso	52,8	55,0	53,9	55,6	58,4	57,0	57,2	60,1	58,6
Ségou	45,0	48,2	46,5	53,3	56,5	54,9	54,8	58,1	56,5
Mopti	38,1	40,3	38,9	52,3	57,0	54,6	53,8	58,6	56,1
Tombouctou	39,0	40,9	39,9	51,8	54,7	53,2	53,3	56,3	54,7
Gao/Kidal	50,3	52,4	51,3	57,5	59,1	58,3	59,1	60,8	60,0
Bamako	61,5	66,4	63,4	65,9	69,6	65,9	67,8	71,6	67,8

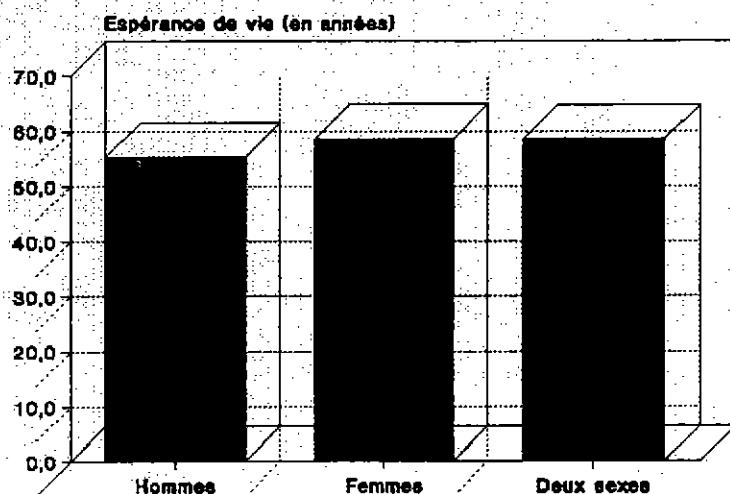
Source : DNSI

Le gain annuel moyen en espérance de vie de 1976 à 1987 a été de 0,8 an environ. Ce rythme d'amélioration de l'espérance de vie résulte des nombreuses actions entreprises par les autorités dans le domaine de la santé (amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires, vaccination des enfants de moins de 5 ans contre les 5 maladies les plus mortelles et des femmes en âge de procréer contre le tétanos). Après 1987, il est peu probable malgré les efforts toujours déployés que l'espérance de vie puisse s'améliorer de plus de 0,4 ans par an. En effet beaucoup d'études ont montré qu'au-delà de 55 ans, le gain en espérance de vie diminue considérablement. Les perspectives de la population du Mali de 1987-2022 prévoient un gain annuel de 0,4 an en tenant compte des objectifs fixés dans la politique de population.

GRAPHIQUE 20: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE, 1994



GRAPHIQUE 21: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE PAR SEXE, 1994



5.7. Natalité

Toutes les sources de données (RGPH, EDS) concordent en matière de niveau de natalité et de fécondité. Le taux brut de natalité a été évalué à 49,6 % en 1987 contre 43,2 % en 1976. En 1987, le niveau de cet indice était de 48,3 % en milieu urbain contre 53,9 % en milieu rural. Le taux le plus élevé a été enregistré dans la région de Sikasso avec 54,6 % et le taux le plus faible dans le district de Bamako avec 40,5 %. En raison de l'influence que peut avoir la structure par âge sur le taux brut de natalité, cet indice doit être analysé avec beaucoup de prudence.

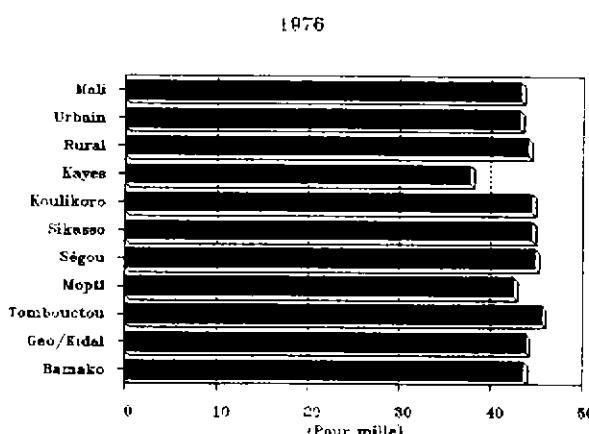
TABLEAU 15: TAUX BRUTS DE NATALITÉ EN POUR MILLE, 1976, 1987

REGIONS	1976	1987	Estimation de 1994
Mali	43,2	49,6	43,1
Urbain	43,0	48,3	..
Rural	44,0	53,9	..
Kayes	37,6	49,0	..
Koulikoro	44,4	48,2	..
Sikasso	44,4	54,6	..
Ségou	44,8	51,5	..
Mopti	42,5	51,6	..
Tombouctou	45,6	46,5	..
Gao/Kidal	43,8	45,2	..
Bamako	43,6	40,5	..

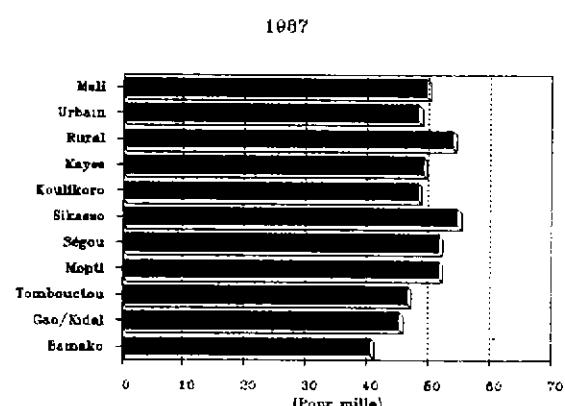
Note: .. non disponible
Source : DNSI

Compte tenu de la faible pratique de la contraception et du faible taux de scolarisation des femmes, la natalité accuse très peu de changement au Mali. Aussi, le niveau de 1994 serait, sensiblement le même que celui observé en 1987.

GRAPHIQUE 22a: TAUX BRUT DE NATALITE EN POUR MILLE



GRAPHIQUE 22b: TAUX BRUT DE NATALITE EN POUR MILLE



5.8. Fécondité

L'indice synthétique de fécondité est un indice du moment qui mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait eu une femme durant toute sa vie féconde si elle se conformait à chaque âge aux taux de fécondité du moment étudié.

Au niveau national, le recensement de 1987 évalue à 6,8 enfants l'indice synthétique de fécondité et l'EDS l'estime à 6,7 enfants à la même date. Il est plus élevé en milieu rural (7,1 enfants) qu'en milieu urbain (5,7 enfants).

TABLEAU 16: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE ET DESCENDANCE ATTEINTE A 45-49ANS .1987

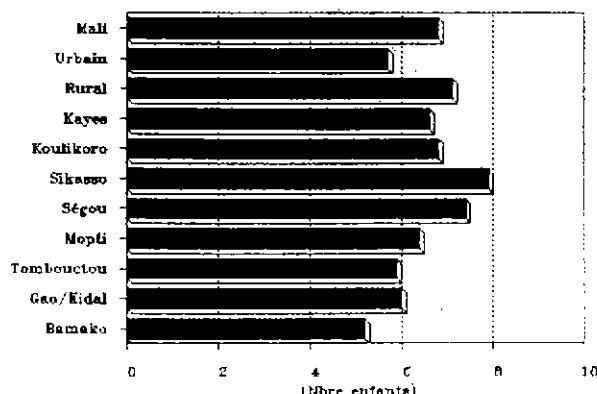
REGIONS	ISF 1987	Descendance atteinte à 45-49 ans	Estimation de 1994
Mali	6,8	6,3	6,8
Urbain	5,7	6,3	..
Rural	7,1	6,3	..
Kayes	6,6	6,1	..
Koulikoro	6,8	6,4	..
Sikasso	7,9	6,7	..
Segou	7,4	6,6	..
Mopti	6,4	6,1	..
Tombouctou	5,9	5,5	..
Gao/Kidal	6,0	6,1	..
Bamako	5,2	5,4	..

Note ... non disponible

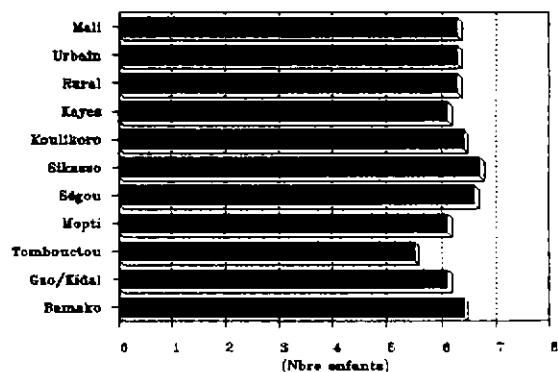
Source : DNSI

Entre 1960 et 1987 le nombre moyen d'enfants par femme a baissé de 7,4 à 6,8 enfants. Cependant si l'on considère la descendance moyenne des femmes de 45-49 ans (6,3 enfants) on peut conclure à une légère augmentation de la fécondité entre 1982 et 1987. Ce niveau élevé de fécondité concorde avec une pratique presque inexisteante de la contraception moderne dans l'ensemble du pays. D'après les résultats de l'EDS, en 1987, 1,2 % seulement des femmes en âge de procréer utilisaient une méthode contraceptive moderne.

GRAPHIQUE 23: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE, 1987



GRAPHIQUE 24: DESCENDANCE ATTEINTE A 45-49 ANS, 1987



La fécondité demeure élevée dans toutes les régions, et elle a enregistré une augmentation de son niveau pendant les cinq dernières années dans toutes les régions à l'exception de celles de Tombouctou et de Gao où elle est restée presque stable. La stabilité de l'âge médian (18,9 ans) à la première naissance des femmes est entre autre une des explications de la fécondité assez élevée dans les régions et au niveau national.

5.9. Taux d'accroissement naturel

Le taux d'accroissement naturel de la population (différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité) enregistré par le recensement d'avril 1987 est de 3,7 % par an. De 1960 à 1976, la population du Mali s'est accrue de 2,5 % par an.

L'augmentation du taux d'accroissement naturel entre 1976 et 1987 est due à l'effet conjugué d'un recul assez nette de la mortalité et d'une stagnation de la natalité à un niveau élevé. Le maintien du taux d'accroissement à son niveau de 1987, abstraction faite des migrations, conduirait à un doublement de la population du Mali en l'an 2006.

Le coût à long terme d'un rythme de croissance aussi élevé serait lourd en termes d'analphabétisme, de chômage, de sous-emploi, de logements etc... Les conditions sociales et économiques requises pour la survie se détérioreraient.

TABLEAU 17: TAUX DE CROISSANCE NATURELLE DE LA POPULATION EN POUR CENT, 1976, 1987

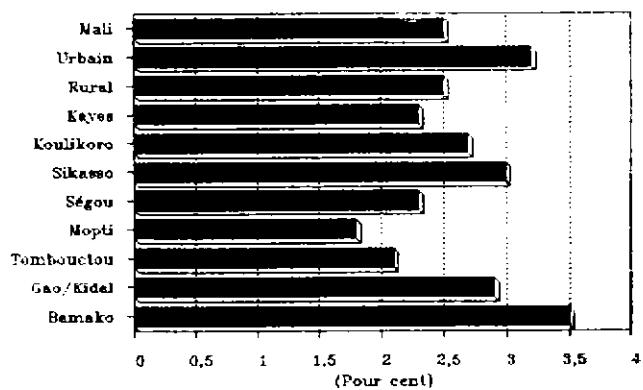
REGIONS	1976	1987	Estimation 1994
Mali	2,5	3,7	2,9
Urbain	3,2	3,5	..
Rural	2,5	3,8	..
Kayes	2,3	3,8	..
Koulikoro	2,7	3,6	..
Sikasso	3,0	4,2	..
Segou	2,3	3,7	..
Mopti	1,8	3,7	..
Tombouctou	2,1	3,2	..
Gao/Kidal	2,9	3,4	..
Bamako	3,5	3,4	..

Note: .. non disponible

Source : DNSI

GRAPHIQUE 25a: TAUX DE CROISSANCE NATURELLE DE LA POPULATION (EN %)

1976



Toutes les régions enregistrent un taux d'accroissement naturel de plus de 3 %. Les taux de croissance du milieu urbain et du milieu rural sont sensiblement les mêmes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les ruraux qui affluent en nombre important dans les villes ne changent pas immédiatement leur comportement en matière de fécondité.

La région de Sikasso (4,2 %) enregistre le taux le plus élevé et la région de Tombouctou (3,2 %) occupe le dernier rang.

5.10. Taux de croissance inter-censitaire

Le taux de croissance inter-censitaire entre 1976 et 1987 a été de 1,8 % par an, ce qui dénote que le Mali est un pays de nette émigration. Le solde migratoire net représente près de la moitié de l'accroissement naturel.

Les deux opérations de recensement n'ont pas été exécutées pendant le même mois de l'année. Les mouvements saisonniers de ménages entiers, peut donc biaiser le taux inter-censitaire, témoin une croissance négative ou presque nulle dans les régions de grand nomadisme (Tombouctou et Gao/Kidal). Cependant, on peut conclure que la migration notamment l'émigration constitue un problème de population au Mali

Les régions de Koulikoro (2,5 %) et de Ségou (2,1 %) enregistrent les taux les plus élevés après le district de Bamako (4,5 %). Les régions du nord Tombouctou (-0,6 %) et Gao/Kidal (0,3 %) ont connu les rythmes d'accroissement inter-censitaire les plus faibles. La faiblesse de ces taux pourrait s'expliquer aussi par les conséquences néfastes des sécheresses de 1973 et 1984 ayant poussé une proportion importante de la population à se rabattre sur d'autres régions ou sur l'extérieur du pays.

GRAPHIQUE 26b: TAUX DE CROISSANCE NATURELLE DE LA POPULATION (EN %) 1987

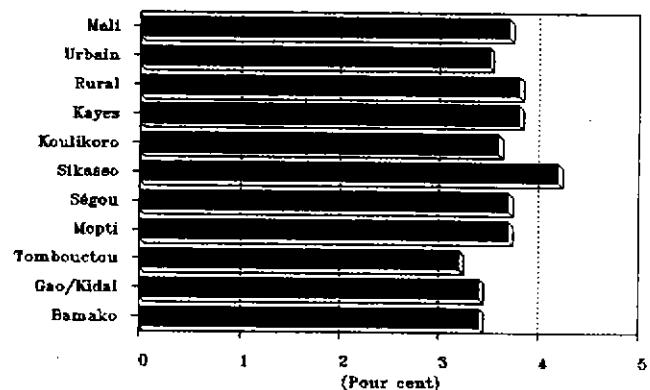
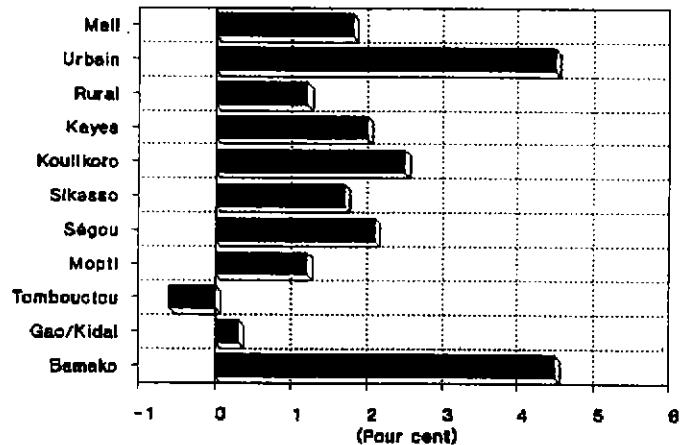


TABLEAU 18: TAUX DE CROISSANCE INTER-CENSITAIRE 1976-1987 EN POUR CENT

REGIONS	TAUX
Mali	1.8
Urbain	4.5
Rural	1.2
Kayes	2.0
Koulikoro	2.5
Sikasso	1.7
Ségou	2.1
Mopti	1.2
Tombouctou	-0.6
Gao/Kidal	0.3
Bamako	4.5

Source : DNSI

GRAPHIQUE 26: TAUX DE CROISSANCE INTER-CENSITAIRE 1976-87



5.11. Urbanisation

En 1987 environ 22 % de la population du Mali vivait dans des zones urbaines. Cette proportion était de 17 % en 1976.

Le district de Bamako de par sa fonction administrative et politique, est la plus grande agglomération du pays. Sa population représentait près de 40 % de la population urbaine totale.

La proportion de la population urbaine était plus élevée en 1987 dans les régions du nord (Tombouctou et Gao/Kidal) que partout ailleurs à l'exception du district de Bamako.

L'austérité du milieu rural a probablement entraîné, à partir de 1985 un mouvement assez important des populations nomades vers les capitales régionales de Tombouctou et Gao/Kidal, ce qui explique l'importance de la population urbaine enregistrée dans ces régions. La région de Koulikoro (11,7%) se révèle la moins urbanisée suivie de la région de Mopti (12,7%).

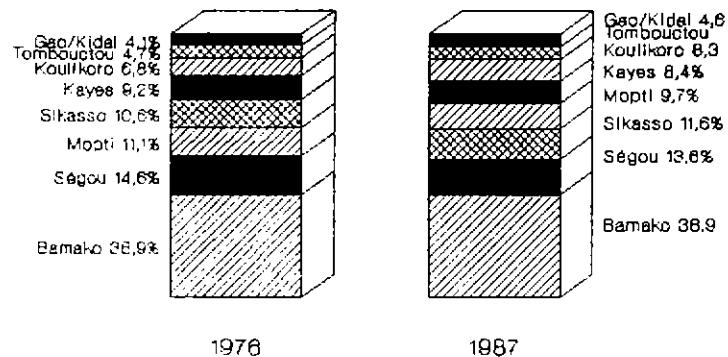
La population urbaine de l'ensemble du pays s'est accrue de 6,1 % entre 1960 et 1976 et 4,5% entre 1976 et 1987. Sur les mêmes périodes la population rurale a augmenté à un rythme 4 fois moindre passant de 1,8 à 1,2 %. Cette croissance démographique du milieu urbain est alimentée pour 22 % par les migrations. La proportion de la population urbaine est estimée à 24,8 % en 1994 pour l'ensemble du pays.

TABLEAU 19: POPULATION URBAINE PAR REGION

REGIONS	1976		1987	
	En % de la populat. régionale	En % de la pop. urbaine totale	En % de la populat. régionale	En % de la pop. urbaine totale
Mali	16,8	100,0	22,0	100,0
Kayes	11,4	9,2	13,2	8,4
Koulikoro	7,8	6,8	11,7	8,3
Sikasso	10,4	10,6	14,9	11,6
Ségou	14,5	14,6	17,2	13,6
Mopti	10,6	11,1	12,7	9,7
Tombouctou	10,2	4,7	18,3	5,0
Gao/Kidal	12,0	4,1	20,5	4,6
Bamako	100,0	38,9	100,0	38,9

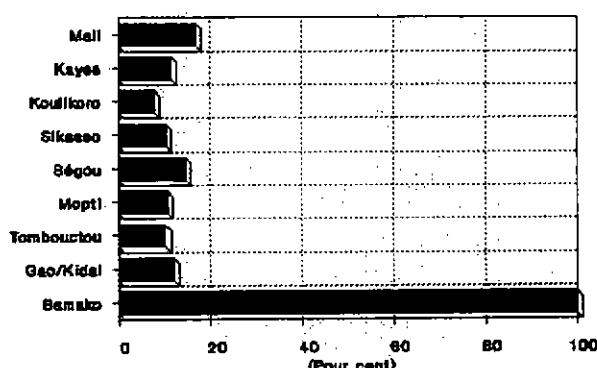
Source : DNSI

GRAPHIQUE 27: PART DE LA POPULATION URBAINE REGIONALE EN % DE LA POPULATION URBAINE TOTALE



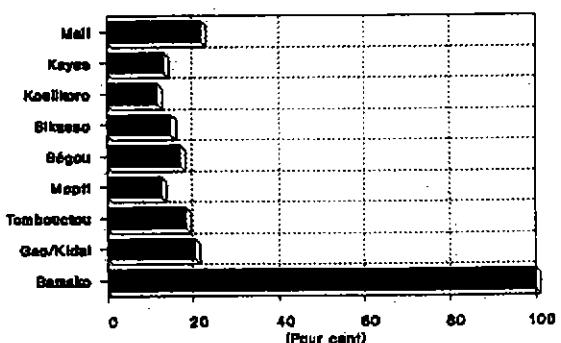
GRAPHIQUE 28a: POPULATION URBaine EN % DE LA POPULATION TOTALE

1976



GRAPHIQUE 28b: POPULATION URBaine EN % DE LA POPULATION TOTALE

1987



La proportion des femmes en milieu urbain a légèrement baissé entre 1976 et 1987. Elle est d'environ 50 % dans toutes les régions et dans le district de Bamako.

TABLEAU 20: Pourcentage de femmes dans la population urbaine. (1976, 1987)

REGIONS

ANNEES	MALI	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO/KIDAL	BAMAKO
1976	50,9	51,8	51,5	50,8	50,6	51,7	53,9	54,1	49,7
1987	50,5	50,7	51,0	49,9	49,9	51,0	53,3	51,7	50,0

5.12. Conclusions et Recommandations sur la démographie

La mortalité, malgré la baisse remarquable enregistrée depuis 20 ans, reste encore élevée sur l'ensemble du pays et particulièrement en milieu rural. En effet le taux de mortalité infantile en 1987 est de 102 % (114 % pour le milieu rural et 62 % pour le milieu urbain). Le pourcentage de baisse constatée entre 1976 et 1987 a été de 22 % (20 % en milieu rural et 25 % en milieu urbain).

Par ailleurs la mortalité maculine est supérieure à la mortalité féminine. En effet le taux de mortalité infantile en 1987 était de 115 % pour les garçons et 90% pour les filles.

La même structure par milieu et par sexe est observée par rapport au taux de mortalité juvénile. En 1987 ce taux était de 159 % (173 % pour le milieu rural, 119% pour le milieu urbain, 162 % pour les garçons et 155 % pour les filles).

Dans tous les cas, le niveau de mortalité le plus faible est enregistré dans le district de Bamako. Les régions de Mopti et Ségué présentent les niveaux les plus élevés de mortalité en 1987.

La natalité et la fécondité demeurent presque constantes à un niveau relativement élevé depuis 20 ans. Le niveau est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet le taux brut de natalité en 1987 était de 49,6 % (48,3 % en milieu urbain et 53,9 % pour le milieu rural). Le nombre moyen d'enfants par femme durant sa vie féconde est de 6,8 (5,7 en milieu urbain et 7,1 en milieu rural). Les régions de Sikasso, Ségou et Mopti présentent les taux de natalité les plus élevés dépassant 50 %. Le district de Bamako et les régions de Tombouctou, Gao/Kidal, enregistrent les taux les plus faibles.

La faible pratique de la contraception et le faible taux de scolarisation des femmes expliquent dans une large mesure le niveau encore élevé de la fécondité.

Le taux d'accroissement naturel de la population enregistré en 1987 est de 3,7 % (3,5 % en milieu urbain et 3,8 % en milieu rural). Le maintien de ce rythme conduit à un doublement de la population en l'an 2006.

Le taux d'accroissement moyen enregistré entre 1976 et 1987 est de 1,8 % (4,5 % pour le milieu urbain et 1,2 % en milieu rural).

Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé :

R6- de mener des investigations démographiques régulières pour une meilleure maîtrise des composantes de l'accroissement de la population ;

R7- d'améliorer la couverture de l'enregistrement des faits d'état-civil ;

R8- renforcer le Programme Elargi de Vaccination pour une amélioration continue du taux de mortalité infanto-juvénile ;

R9- mener des actions de sensibilisation pour une augmentation de la prévalence contraceptive afin d'améliorer la santé des mères et des enfants ;

R10- d'initier des programmes de développement particulièrement dans les zones de forte émigration pour permettre de corriger à long terme l'inégalité dans la distribution spatiale de la population.

6. SANTE

Les données sur cette partie proviennent essentiellement des statistiques publiées dans les annuaires statistiques des services de santé. Elles résultent du fonctionnement normal des formations socio-sanitaires. Ceci justifie la nette sous-estimation des statistiques produites compte tenu de la faible couverture sanitaire du pays et de la faible fréquentation des formations socio-sanitaires par les populations. On dit souvent que les statistiques ainsi produites constituent la partie visible de l'Iceberg de la maladie.

De plus, ces statistiques doivent être interprétées avec beaucoup de prudence et de précaution en tenant compte des aspects suivants:

- couverture du pays en formations socio-sanitaires;
- régularité de transmission des rapports du niveau périphérique au niveau national;
- qualité du diagnostic posé;
- exhaustivité des rubriques d'un rapport à l'autre;
- comparabilité des informations d'un rapport à l'autre.

Malgré ces réserves, les statistiques produites peuvent donner souvent des indications sur l'état de santé de la population et sur les principales maladies qui frappent cette population. Les analyses ci-après constituent à cet égard une illustration concrète de l'utilité de ces statistiques.

6.1. Taux d'incidence des principales maladies

Les principales maladies ici retenues sont essentiellement celles du Programme Elargie de Vaccination.

Le taux d'incidence d'une maladie donnée est le rapport entre le nombre de nouveaux cas de cette maladie et la population moyenne soumise au risque de cette maladie. Il concerne généralement une période donnée et est exprimé en pourcentage.

Ainsi, pour les maladies du PEV, les taux seront calculés sur la base des effectifs des enfants de 0 à 6 ans et de l'incidence notifiée des maladies telle qu'elle ressort du Tableau 21.

TABLEAU 21: Evolution de l'incidence des principales maladies notifiées de 1990 à 1992

MALADIES	1990			1991			1992			1994
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
DIPHTHERIE	3	2	5	9	2	11	3	1	4	7
COQUELUCHE	224	206	430	128	104	232	145	147	292	318
TETANOS	304	194	498	228	130	358	184	127	311	389
POLIOMELYTE	41	29	70	79	66	145	33	30	63	93
ROUGEOLE	691	593	1284	6962	6672	13634	3854	3668	7522	7480
FIEVRE	122260	116093	238353	143868	139388	283256	144019	136543	280562	..
AMIBIASE	13264	11879	25143	12997	11562	24559	13725	11880	25605	..

Note : Données de 1994 estimées

Source : Annuaire Statistique Santé

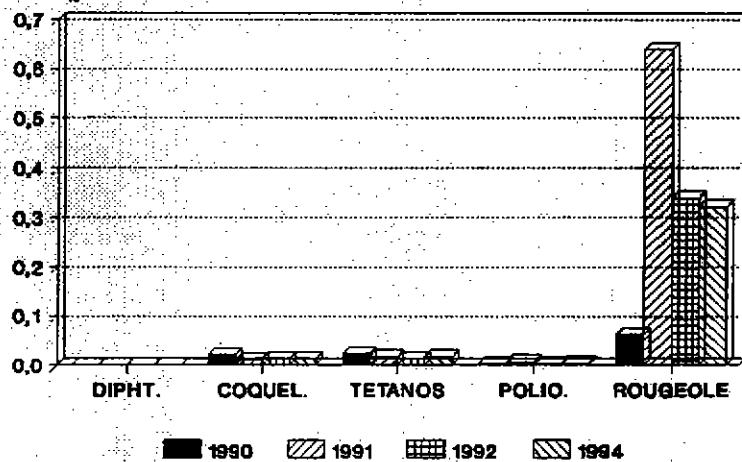
Les taux d'incidence calculés sur la base des données du tableau 21 sont consignés dans le tableau ci-après:

TABLEAU 22: Evolution du Taux d'incidence notifié des maladies du PEV de 1990 à 1994 (en pourcentage)

MALADIE	1990	1991	1992	1994
Diphthérie	0.0002	0.0005	0.0002	0.0003
Coqueluche	0.0208	0.0109	0.0132	0.0137
Tétanos	0.0241	0.0168	0.0140	0.0167
Poliomyélite	0.0034	0.0068	0.0028	0.0040
Rougeole	0.0622	0.6400	0.3397	0.3212

Source : Annuaire statistique Santé/DNSI

GRAPHIQUE 29: Taux d'incidence notifié des maladies du PEV 1990-94



Il ressort de ce tableau que les taux d'incidence notifiée (nombre de cas) des maladies du PEV sont très faibles. Néanmoins, il apparaît nettement que les taux les plus élevés concernent la rougeole. Cette maladie semble créer le plus de dégâts chez les enfants. Le tétanos vient en seconde position, suivi de la coqueluche et de la poliomyélite. Le taux le plus faible concerne la diphtérie.

Par ailleurs, on constate une évolution en dents de scie des cinq maladies. Ceci confirme le constat fait ci-dessus concernant le caractère fluctuant et aléatoire des fréquentations des services de santé par les populations.

Il y a lieu de noter que la population ne recours souvent aux services de santé qu'en cas d'extrême nécessité. La distance au centre de santé le plus proche et surtout l'accessibilité financière aux soins de santé constituent des handicaps majeurs à une plus grande fréquentation des services de santé.

En effet, il ressort des résultats de l'EMCES que les ménages dépensent en moyenne par an pour leur santé, 10.351 fcfa dans la médecine moderne et 892 fcfa dans la médecine traditionnelle. En milieu urbain ces montants sont respectivement de 21.961 fcfa et 1.955 fcfa soit au total 13,8 % du revenu monétaire annuel tandis qu'en milieu rural ils sont de 9.013 fcfa et 769 fcfa soit au total 13,8 % du revenu monétaire annuel. Il en résulte que la population rurale dépense pour sa santé beaucoup moins que la population urbaine.

Enfin, on note à partir du tableau 21 que l'incidence notifiée chez les garçons est supérieure à celle des filles quelle que soit la maladie concernée et quelle que soit l'année concernée. Cet état de fait ne signifie pas forcément une plus grande atteinte des garçons par rapport aux filles compte tenu de la qualité des statistiques disponibles.

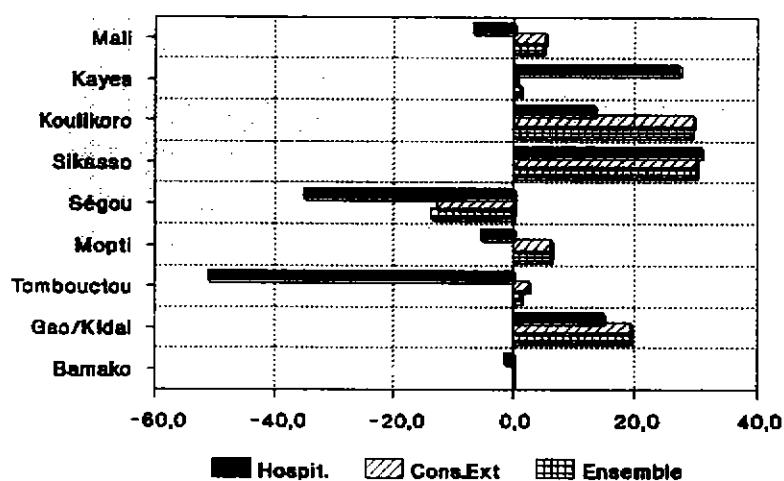
6.2. Fréquentation des centres de santé

TABLEAU 23: Evolution des consultations externes et des hospitalisations par région (1990,1992)

REGIONS	1990			1992			Evolution en %		
	Consul. externes	Hospita- lisation	Total	Consul. externes	Hospita- lisation	Total	Consul. externes	Hospita- lisation	Total
KAYES	232610	4973	237583	233833	6319	240152	0,5	27,1	1,1
KOULIKORO	264268	5128	269396	341964	5823	347787	29,4	13,6	29,1
SIKASSO	235695	8499	244194	306422	11107	317529	30,0	30,7	30,0
SEGOU	624420	24508	648928	544392	15867	560259	-12,8	-35,3	-13,7
MOPTI	177196	5249	182445	188532	5525	194057	6,4	5,3	6,4
TOMBOUCTOU	62924	1739	64663	64590	890	65480	2,6	-51,2	1,3
GAO	163652	1524	165176	195590	1754	197344	19,5	15,1	19,5
BAMAKO	426099	18050	444149	426737	17807	444544	0,1	-1,3	0,0
TOTAL	2186864	69670	2256534	2302060	65092	2367152	5,3	-6,6	4,9

Source : Annuaire Statistique.

GRAPHIQUE 30: Evolution en % des consultations externes et des hospitalisations entre 1990 et 1990



Les données présentées dans le tableau ci-dessus concernent celles des années 1990 et 1992.

La fréquentation concerne les consultations externes et les hospitalisations aussi bien dans les services de santé de cercle que dans les hôpitaux régionaux et nationaux.

Il se dégage de ce tableau une augmentation générale de 4,9 % de la fréquentation des services de santé entre 1990 et 1992. Ce taux est de 5,3 % pour les consultations externes et de -6,6 % pour les hospitalisations. On observe au niveau des régions des situations relativement comparables entre 1990 et 1992. On note une baisse des hospitalisations dans les régions de Ségou, Tombouctou et dans le district de Bamako. Quant aux consultations externes, on relève dans presque toutes les régions une augmentation de leur nombre entre 1990 et 1992.

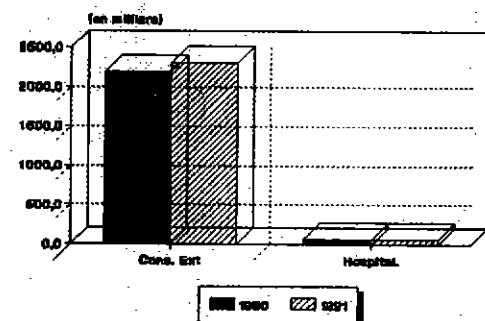
Le graphique ci-après donne une illustration de l'évolution de la fréquentation des services de santé entre 1990 et 1992 à partir du tableau suivant :

TABLEAU 24: Evolution des consultations externes et des hospitalisations dans l'ensemble du pays de 1990 à 1992

ANNEES	Consultations externes	Hospitalisations	Total
1990	2186864	69670	2256534
1992	2302060	65092	2367152
Accroissement en %	5,3	-6,6	4,9

Source : Annuaire statistique Santé/DNSI

GRAPHIQUE 31: Evolution des consultations externes et des hospitalisations 1990-1992



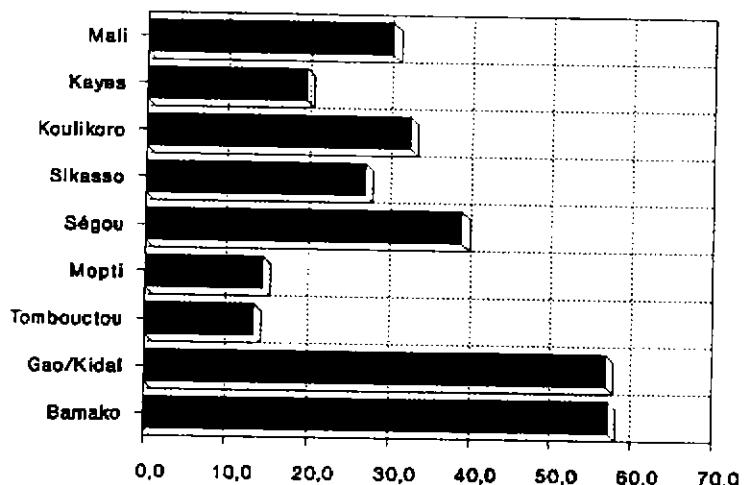
Les données du tableau 23 prolongées à l'année 1994, permettent de calculer des taux de fréquentation des centres de santé par la population. Le taux de fréquentation est le rapport entre le nombre total de consultations (consultations externes et hospitalisations) et la population moyenne concernée. On obtient le tableau suivant:

TABLEAU 25: Evolution des taux de fréquentation par région en %

REGIONS	1990			1992			1994		
	Pop. (millier)	Cons. (millier)	Taux (%)	Pop. (millier)	Cons. (millier)	Taux (%)	Pop. (millier)	Cons. (millier)	Taux (%)
Kayes	1137	238	20,9	1184	240	20,3	1236	242	19,6
Koulikoro	1275	269	21,1	1328	348	26,2	1386	449	32,4
Sikasso	1413	244	17,3	1474	318	21,6	1538	413	26,9
Ségou	1438	649	45,1	1497	560	37,4	1561	605	38,8
Mopti	1311	182	13,9	1364	194	14,2	1424	206	14,5
Tombouctou	455	65	14,3	474	65	13,7	495	66	13,3
Gao/Kidal	381	165	43,3	397	197	49,6	414	235	56,8
Bamako	717	444	61,9	746	444	59,5	778	444	57,1
Total	8127	2256	27,8	8464	2366	28,0	8832	2660	30,1

Source : Annuaire statistique Santé/DNSI

GRAPHIQUE 32. Taux de fréquentation par région, 1994



Il se dégage du tableau ci-dessus que le taux de fréquentation des services de santé reste encore faible sur l'ensemble du pays et atteint à peine une personne sur trois. On relève une timide augmentation de ce taux entre 1990 et 1994.

Ce taux est cependant variable d'une région à l'autre et enregistre des différences remarquables. Le district de Bamako présente des taux nettement plus élevés que ceux des autres régions. Cependant son taux accuse un fléchissement constant depuis quatre ans. Le problème d'accessibilité financière pourrait expliquer cet état de fait. En effet on constate depuis quatre ans une certaine prolifération de la médecine privée dans le district de Bamako et une augmentation progressive du prix des médicaments malgré l'adoption de la politique des médicaments essentiels.

De plus, l'érection des hôpitaux nationaux en EPA (établissement public à caractère administratif) dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, a abouti à une certaine augmentation des coûts de consultation.

Concernant les taux de fréquentation des régions, on relève un certain détachement de Gao/Kidal et Ségou par rapport aux autres. En effet, ces deux régions présentent des taux de fréquentation supérieurs au taux national. Les facteurs explicatifs de ce constat devraient faire l'objet d'investigations spéciales. On note au passage une amélioration continue du taux de fréquentation dans la région de Gao/Kidal. Le phénomène contraire est observé dans la région de Ségou.

6.3. Accouchements assistés

TABLEAU 26a: Répartition des accouchements assistés par région et par catégorie de personnel socio-sanitaire (1992)

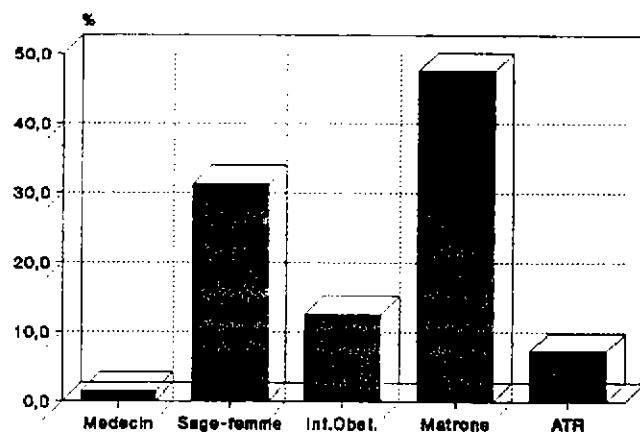
REGIONS	Médecin	Sage-femme	Infirmière Obstétricienne	Matrone	A.T.R	Total
KAYES	127	622	1011	6717	1331	9808
KOULIKORO	136	964	1997	10480	937	14514
SIKASSO	379	1739	3845	15817	2289	24069
SEGOU	482	1771	2165	7664	2302	14384
MOPTI	81	2516	343	4473	250	7663
TOMBOUCTOU	57	33	44	1563	74	1771
GAO	71	256	899	477	54	1857
BAMAKO	82	23895	2463	1427	133	28
TOTAL	1415	31896	12767	48618	7370	102066

Source : Annuaire Statistique de Santé

TABLEAU 26b: Répartition des accouchements assistés par région et par catégorie de personnel socio-sanitaire en pourcentage (1992)

REGIONS	Médecin	Sage-femme	Infirmière Obstétricienne	Matrone	A.T.R.	Total
KAYES	1.3	6.3	10.3	68.5	13.5	100.0
KOULIKORO	0.9	6.6	13.8	72.2	6.5	100.0
SIKASSO	1.6	7.2	16.0	65.7	9.5	100.0
SEGOU	3.4	12.3	15.0	53.3	16.0	100.0
MOPTI	1.0	32.8	4.5	58.4	3.3	100.0
TOMBOUCTOU	3.2	1.9	2.5	88.2	4.2	100.0
GAO	3.8	19.2	48.4	25.7	2.9	100.0
BAMAKO	0.3	85.3	8.8	5.1	0.5	100.0
TOTAL	1.4	31.3	12.5	47.6	7.2	100.0

GRAPHIQUE 33. Accouchements par catégorie socio-sanitaire selon les régions en %, 1992



Il ressort du tableau 26b ci-dessus que dans l'ensemble, les accouchements sont assistés principalement par les matrones (47,6 %) et les sages-femmes (31,3 %).

Cette situation est cependant variable d'une région à l'autre, en particulier entre le district de Bamako et les autres régions. En effet, la quasi totalité (85,3 %) des accouchements dans le district de Bamako se font en présence de sages-femmes, ce qui est tout-à-fait conforme à la grande concentration de cette catégorie de personnel dans le district de Bamako. Par contre, dans toutes les autres régions exceptée la région de Gao, la majorité des accouchements se fait en présence de matrones. A Gao, c'est la catégorie infirmière obstétrique qui est dominante suivie de celle des matrones. Dans toutes les régions exceptée celle de Mopti, l'assistance par les sages-femmes demeure la troisième forme d'assistance des accouchements.

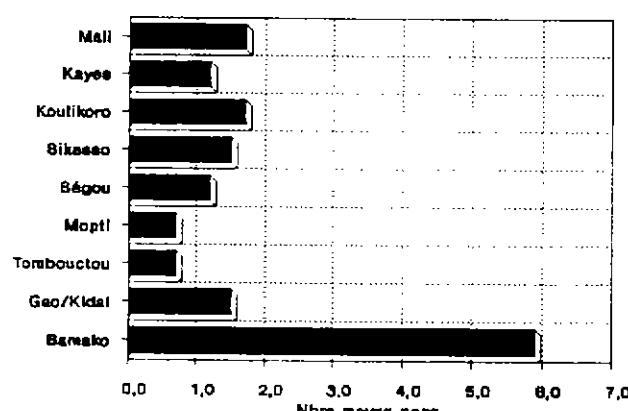
6.4. Consultations prénatales

TABLEAU 27: Répartition des consultations prénatales par région et Nombre moyen de consultation/femme enceinte (1992)

	Population féminine totale	Effectif femmes enceintes	Nombre de consultations			Nbre moyen de consultations par femme enceinte
			Nouvelles	Anciennes	Total	
KAYES	597429	29274	13725	22151	35876	1,2
KOULIKORO	680104	32781	17747	38396	56143	1,7
SIKASSO	745238	40690	26919	34619	61538	1,5
BÉGOU	767432	39523	17520	30970	48490	1,2
MOPTI	704952	36376	6878	18345	25223	0,7
TOMBOUCTOU	240191	11169	2459	5201	7660	0,7
GAO/KIDAL	206169	9319	4419	9598	14017	1,5
BAMAKO	355754	14408	26801	58538	85339	5,9
TOTAL	4331551	195208	116468	217818	334286	1,7

Source DNSI/MSSPA

GRAPHIQUE 34: Nombre moyen de consultations par femmes enceintes selon les régions, 1992



Les consultations prénatales sont effectuées par les femmes enceintes. Puisque l'effectif de ces femmes n'est pas disponible dans les statistiques existantes, il a été procédé à leur estimation en appliquant à l'effectif de la population féminine le taux brut de natalité tel qu'il ressort du tableau 15. L'effectif de la population féminine est tiré des perspectives de population. Les résultats des calculs sont consignés dans le tableau 27.

Il ressort de ce tableau que le nombre moyen de consultations prénatales est de 1,7 sur l'ensemble du pays ce qui signifie que les femmes enceintes effectuent environ deux consultations pendant leur grossesse. Cette situation est différente d'une région à l'autre. En effet, dans le district de Bamako les femmes enceintes font environ six consultations avant leur accouchement, ce qui semble correspondre sensiblement à la "normale". Dans les autres régions le nombre dépasse à peine une consultation. La situation la plus défavorable est observée dans les régions de Mopti et Tombouctou.

6.5. Taux de couverture vaccinale des enfants et des femmes en âge de procréer

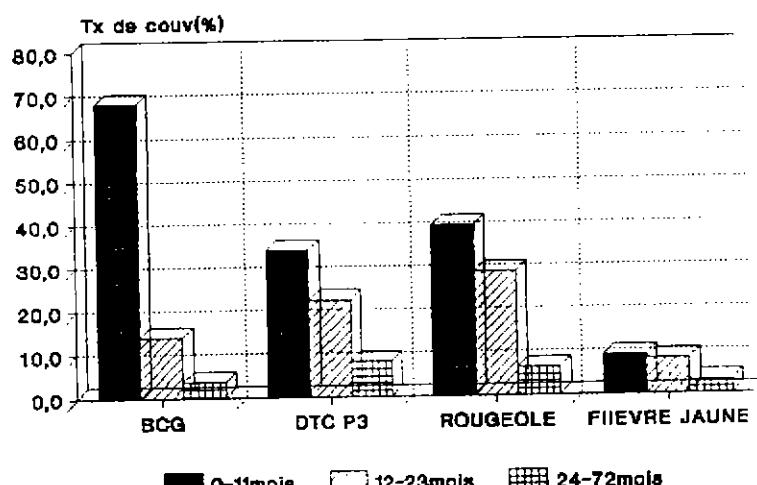
Il se dégage de ce tableau que le taux de couverture vaccinale n'atteint pas encore les objectifs nationaux fixés (80 %) dans aucune tranche d'âge et quel que soit le type de vaccin. D'une manière générale, le taux de couverture des différents vaccins baisse au fur et à mesure que l'âge des enfants augmente. Dans le groupe d'âges 0 à 11 mois, le taux de couverture du BCG est le plus élevé (68,1 %) tandis que pour les autres tranches d'âges le taux le plus élevé est observé pour le DTCP3 (22,2 % pour la tranche 12-23 mois, 8,0 % pour la tranche 24-72 mois).

TABLEAU 28: Taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 6 ans en 1991

TYPES DE VACCINS	AGE DES ENFANTS		
	0 à 11 mois	12 à 23 mois	24-72 mois
BCG	68,1	13,8	3,6
DTCP3	33,8	22,2	8,0
ROUGEOLE	32,4	28,6	5,3
FIÈVRE JAUNE	8,9	8,0	2,9

Source DNSI/MSPA

GRAPHIQUE 35: Taux de couverture (%) vaccinale des enfants de 0 à 6 ans, 1991



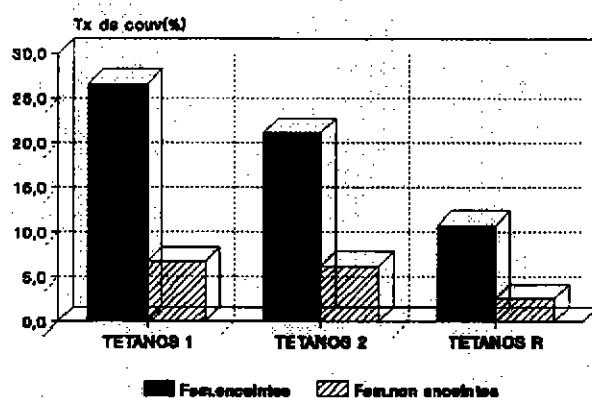
Le taux de couverture vaccinale contre le tétanos est de 10,8 % chez les femmes enceintes et 2,6 % chez les autres femmes. Dans les deux catégories de femmes, le taux diminue lorsqu'on passe de tétanos1 à tétanos2. Comme chez les enfants, beaucoup d'effort reste aussi à déployer chez les femmes en âge de procréer particulièrement celles qui ne sont pas enceintes.

TABLEAU 29: Taux de couverture vaccinale des femmes en âge de procréer en 1991

VACCINS	FEMMES ENCEINTES	FEMMES NON ENCEINTES
TETANOS 1	26,6	6,7
TETANOS 2	21,1	6,2
TETANOS RAPPEL	10,8	2,6

Source : DNSI/MSSPA

GRAPHIQUE 36: Taux de couverture (%) vaccinale des femmes en âge de procréer, 1991



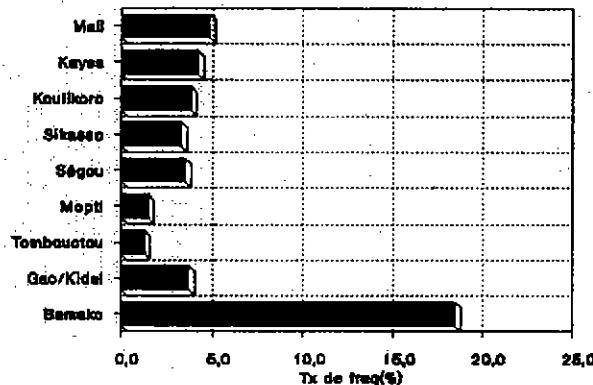
6.6. Fréquentation des services de planning familial par les femmes

La fréquentation des services de planning familial par les femmes en âge de procréer demeure faible dans l'ensemble du pays avec un taux de 4,8 %. Le taux le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako avec 18,5 %. Excepté Kayes (4,2 %), dans toutes les autres régions le taux n'atteint pas les 4 %. Les taux les plus faibles sont observés dans les régions de Tombouctou (1,3 %) et Mopti (1,5 %).

TABLEAU 30: Taux de fréquentation des services de planning familial par région en 1992

REGIONS	Population féminine	1992			taux de fréquentation en %
		Nouvelles	Anciennes	Total	
KAYES	474401	4799	15155	19954	4,2
KOULIKORO	515944	4327	15132	19459	3,8
SIKASSO	548633	3483	14875	18358	3,3
SEGOU	592001	3634	17268	20902	3,5
MOPTI	540932	1334	7020	8354	1,5
TOMBOUTOU	190346	734	1681	2415	1,3
GAO/KIDAL	159266	1162	4659	5821	3,7
BAMAKO	351464	12815	52271	65086	18,5
TOTAL	3372987	32288	128061	160349	4,8

Source : Annuaire Statistique Santé

GRAPHIQUE 37: Taux de fréquentation des services de planning familial par région, 1992

6.7. Situation du personnel socio-sanitaire par région

6.7.1. Effectifs par type de personnel

Le tableau ci-dessous donne la situation du personnel socio-sanitaire par type de personnel et par région.

TABLEAU 31: Répartition du personnel socio-sanitaire par région, 1991

REGION	Méd.	Infirmier d'Etat	Sage-femme	Technicien de laboratoire	Technicien de développement auxiliaire	Infirmier auxiliaire	Matrones	Population communautaire
KAYES	29	60	19	21	12	187	40	1159740
KOULIKORO	21	29	27	11	12	246	128	1300169
SIKASSO	30	67	27	23	12	200	18	1442474
SEGOU	45	68	43	16	11	242	54	1466427
MOPTI	23	59	24	18	12	186	77	1336594
TOMBOUCTOU	11	35	6	15	7	51	27	464375
GAO	17	43	8	7	6	75	5	388448
BAMAKO	274	319	217	187	26	1078	2	730985
TOTAL	450	680	371	298	98	2265	351	8289212

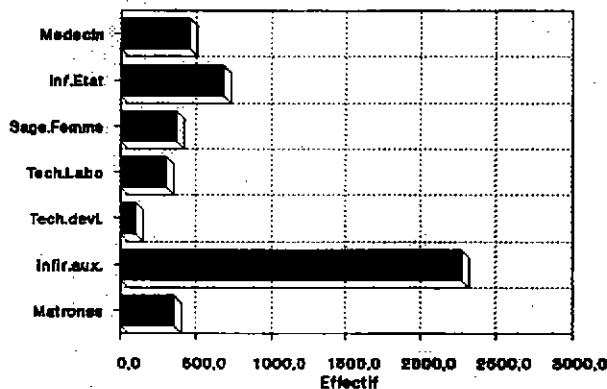
Source : Annuaire Satatistique Santé

TABLEAU 32: Répartition du personnel socio-sanitaire par région en pourcentage, 1991

REGIONS	POPULATION TOTALE	NBRE DE MEDECINS	NBRE DE I.E.	NBRE DE S.F.	NBRE DE T.L.	NBRE DE T.D.C.	NBRE DE I.A.	NBRE DE MATRONES	ENSEMBLE PERSONNEL
KAYES	14,0	6,4	8,8	5,1	7,0	12,3	8,2	11,4	8,2
KOULIKORO	15,7	4,7	4,3	7,3	3,7	12,3	10,9	36,5	10,5
SIKASSO	17,4	6,7	9,9	7,3	7,7	12,3	8,8	5,1	8,4
SEGOU	17,7	10,0	10,0	11,6	5,4	11,2	10,7	15,4	10,6
MOPTI	16,1	5,1	8,7	6,5	6,0	12,3	8,2	21,9	8,9
TOMBOUCTOU	5,6	2,4	5,1	1,6	5,0	7,1	2,3	7,7	3,4
GAO	4,7	3,8	6,3	2,1	2,4	6,1	3,3	1,4	3,4
BAMAKO	8,8	60,9	46,9	58,5	62,8	26,5	47,6	0,6	46,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Annuaire statistique Santé/DNSI

La répartition du personnel socio-sanitaire est très inégale sur l'ensemble du territoire national. En effet, le district de Bamako, avec moins de 10 % de la population totale, concentre près de la moitié du personnel. L'inégalité est plus prononcée dans la répartition des techniciens de laboratoire (62,8 % à Bamako), des médecins (60,9 % à Bamako) et des sages-femmes (58,5 % à Bamako).

GRAPHIQUE 38: Effectif du personnel socio-sanitaire par catégorie, 1991

6.7.2. Effectif par catégorie

Le tableau 33 résume la situation par région :

Les catégories A, B et C représentent respectivement 10 %, 32 % et 58 % de l'ensemble du personnel socio-sanitaire.

Il ressort de ce tableau que par rapport à la moyenne nationale, seuls le District de Bamako et la région de Ségou présentent un rapport équilibré entre catégories de personnel.

TABLEAU 33: Répartition du personnel socio-sanitaire par région, 1991

REGIONS	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	ENSEMBLE	B/A	C/B
KAYES	29	112	227	368	4	2
KOULIKORO	21	79	374	474	4	5
SIKASSO	30	129	218	377	4	2
SEGOU	45	138	296	479	3	2
MOPTI	23	113	263	399	5	2
TOMBOUTOU	11	63	78	152	6	1
GAO	17	64	80	161	4	1
BAMAKO	274	749	1080	2103	3	2
TOTAL	450	1444	2616	4513	3	2

Source : Annuaire statistique Santé

Par contre les autres régions, particulièrement celles de Mopti et Tombouctou présentent un déséquilibre en cadres supérieurs A par rapport aux cadres B. En revanche le rapport cadres C sur cadres B semble "normale" dans presque toutes les régions. Cependant on relève dans la région de Koulikoro une nette pléthore de cadres C par rapport aux cadres B. Les régions de Tombouctou et Gao ont autant de cadres B que C.

6.7.3. Couverture de la population par le personnel socio-sanitaire

En considérant la répartition de l'ensemble du personnel, le district de Bamako vient en tête avec 46,6 % suivi des régions de Ségu (10,6 %) et Koulikoro (10,5%). Les régions les plus défavorisées sont celles de Gao (3,4 %) et Tombouctou (3,4 %).

TABLEAU 34: Ratios infirmier/médecin par région, 1991

REGIONS	Médecin	Infirmier d'Etat	Infirmier auxiliaire	Total infirmiers	Nombre d'infirmiers par médecin	Infirmier d'Etat par médecin
KAYES	29	60	187	247	8.5	2.1
KOULIKORO	21	29	246	275	13.1	1.4
SIKASSO	30	67	200	267	8.9	2.2
SEGOU	45	68	242	310	6.7	1.5
MOPTI	23	59	186	245	10.7	2.6
TOMBOUTOU	11	35	51	86	7.8	3.2
GAO	17	43	75	118	6.9	2.5
BAMAKO	274	319	1078	1397	5.1	1.2
TOTAL	450	680	2265	2945	6.5	1.5

Source : Annuaire statistique Santé

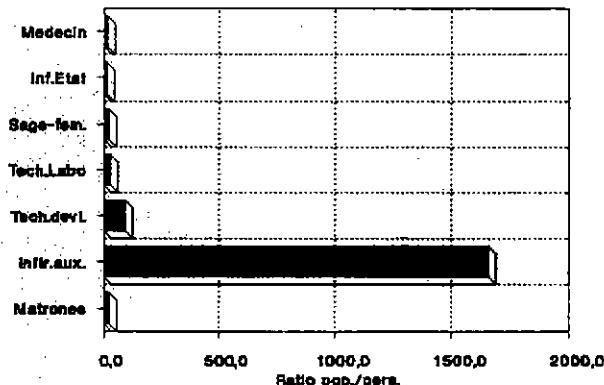
Le ratio nombre d'infirmiers/nombre de médecins tel qu'il se dégage du tableau ci-dessus semble relativement équilibré dans l'ensemble avec toutefois une situation plus défavorable aux régions de Koulikoro et Mopti. Cependant en se limitant aux seuls infirmiers d'état, la région de Koulikoro et celle de Ségu se retrouvent dans une situation nettement plus favorable derrière le district de Bamako. Dans ce cas les régions de Tombouctou, Mopti et Gao présentent les ratios les plus défavorables.

TABLEAU 35: Ratios population/personnel socio-sanitaire par région, 1991 (en milliers d'habitants)

REGIONS	POPULATION	HBTS PAR MEDECIN	HBTS PAR INFIRMIERS D'ETAT	HBTS PAR SAGE-FEMME	HBTS PAR TECH.LABO	HBTS PAR RECH.DEV	HBTS PAR INFIRMIER COMMUN.	HBTS PAR MATRONE AUXILIAIRE
KAYES	1159740	40	19	61	55	97	6	29
KOULIKORO	1300169	62	45	48	118	108	5	10
SIKASSO	1442474	48	22	53	63	120	7	80
SEGOU	1466427	33	22	34	92	133	6	27
MOPTI	1336594	58	23	56	74	111	7	17
TOMBOUCTOU	464375	42	13	77	31	66	9	17
GAO	388448	23	9	49	55	65	5	78
BAMAKO	730985	3	2	3	4	28	1	365
TOTAL	8289212	18	12	22	28	96	1658	24
Norme OMS	-	10	5	5	5	5	-	-

Source : Annuaire statistique Santé/DNSI

GRAPHIQUE 39: Ratios population/personnel socio-sanitaire, 1991



Il ressort du tableau ci-dessus une situation nettement plus favorable dans le district de Bamako par rapport aux régions. Ainsi :

- le district de Bamako, avec 1 médecin pour 3000 habitants, se présente dans une situation nettement privilégiée par rapport aux autres régions. Il est suivi des régions de Gao (1 médecin pour 23.000 habitants) et Ségu (1 médecin pour 33.000 habitants). Les régions présentant les situations les plus défavorables sont Koulikoro et Mopti avec respectivement 1 médecin pour 62.000 habitants et 58.000 habitants ;

- pour le ratio population/infirmier d'état, le district de Bamako vient nettement en tête avec 2.000 hbts/inf. d'état; il est suivi des régions de Gao et Tombouctou. La situation la plus défavorable est observée dans la région de Koulikoro (45.000 hbts/IE). Les autres régions ont des situations assez semblables avec environ 22.000 hbts/IE;

- concernant la couverture en sages-femmes seul Bamako (3.000hbts/S-F) et Ségu (34.000 hbts/S-F) présentent les meilleures situations. Les autres régions ont des situations relativement défavorables (plus de 48.000 habitants par Sage-Femme).

- pour les autres catégories de personnel , la situation paraît relativement favorable au district de Bamako et aux régions de Tombouctou et Gao.

6.8. Situation des lits par service et par région

TABLEAU 36: Répartition des lits par service et par région, 1991

REGIONS	SERVICES						POPULATION	HBTS/LIT
	MEDECINE GENERALE	CHIRURGIE	MATERNITE	AUTRES	TOTAL			
KAYES	118	97	81	30	326	1159740	3557	
KOULIKORO	91	75	86	0	252	1300169	5159	
SIKASSO	130	160	126	61	477	1442474	3024	
SEGOU	198	133	132	142	605	1466427	2424	
MOPTI	157	68	44	14	283	1336594	4723	
TOMBOUTOU	71	67	32	67	237	464375	1959	
GAO	41	29	44	34	148	388448	2625	
BAMAKO	423	173	73	472	1141	730985	641	
TOTAL	1129	802	618	820	3469	8289212	2390	

Source : Annuaire Statistique Santé/DNSI

Le tableau indique que le nombre moyen de personnes par lit est de 2390 en 1991 c'est-à-dire un lit pour 2390 habitants. Cette situation est nettement favorable au district de Bamako qui se retrouve avec un lit pour 641 habitants. L'insuffisance de lit est plus aiguë dans les régions de Koulikoro et Mopti. Par contre la situation est relativement favorable dans les régions de Ségou, Tombouctou et Gao.

Par ailleurs, en examinant la structure des lits par service, la médecine générale vient en tête avec 32,5 %. Les autres lits sont presque équitablement répartis entre chirurgie, maternité et autres services d'hospitalisation.

6.9. Conclusions et recommandations sur la santé

Les statistiques issues du fonctionnement normal des services de santé, bien que présentant des lacunes objectives permettent d'avoir des indications précieuses sur l'état de santé de la population. En effet, il ressort des analyses faites que la rougeole et le tétanos constituent les maladies à forte morbidité des enfants. La faiblesse des taux d'incidence notifiés résulte de la faible fréquentation des services de santé par la population. En effet, dans le district de Bamako, le taux de fréquentation, malgré sa baisse progressive, est d'environ 60 % c'est-à-dire qu'environ deux personnes sur trois fréquentent les services de santé en cas de maladie.

Quant aux autres régions, elles présentent des taux nettement inférieurs au taux national. Les régions de Mopti et Tombouctou ont les plus faibles taux de fréquentation. Les régions de Gao et Ségou présentent cependant des taux supérieurs à la moyenne nationale et avoisinant parfois ceux observés dans le district de Bamako. On observe à ce niveau que l'accessibilité financière aux soins de santé constitue un handicap majeur à une plus grande fréquentation des services de santé par la population.

Par ailleurs on relève que les accouchements sont assistés principalement par les matrones (47,6%) et les sages-femmes (31,3 %). Ceci reflète dans une certaine mesure la faiblesse du taux de fréquentation des formations sanitaires par les femmes enceintes sur l'ensemble du pays. Les femmes enceintes observent à peine deux consultations pendant toute la durée de leur grossesse.

On note également des taux de couverture vaccinale encore loin des objectifs fixés. La couverture vaccinale du BCG est la plus élevée.

Quant au taux de fréquentation des services de planning familial il demeure faible sur l'ensemble du pays (4,8 %). Le district de Bamako enregistre le taux le plus élevé (18,5 %) soit environ 4 fois le taux national.

La répartition du personnel et des infrastructures socio-sanitaires reste nettement favorable au district de Bamako.

On note enfin que par rapport à tous les indicateurs de santé, les régions de Mopti et de Tombouctou présentent les situations les plus défavorables.

Au vu des conclusions ci-dessus, les recommandations suivantes peuvent être formulées:

R11- améliorer la couverture en infrastructure socio-sanitaire et en personnel dans les régions;

R12- renforcer les actions de sensibilisation pour une amélioration de la couverture vaccinale des enfants et des femmes ;

R13- entreprendre des efforts de sensibilisation des femmes enceintes pour une amélioration des taux de consultations prénatales ;

R14- entreprendre des actions de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation des services de planning familial ;

R15- améliorer le système de production des statistiques sanitaires (collecte, traitement et analyse)

R16- généraliser l'application de la politique des médicaments essentiels.

7. ALIMENTATION ET NUTRITION

7.1. Alimentation

7.1.1 Consommation physique moyenne d'aliments

La quantité physique d'aliments consommée par an et par personne a été évaluée à 276,5 Kg en 1989. Cette consommation moyenne est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et elle varie très peu d'une région à l'autre. La consommation physique la plus faible qui se situe à 257 Kg est enregistrée dans le district de Bamako.

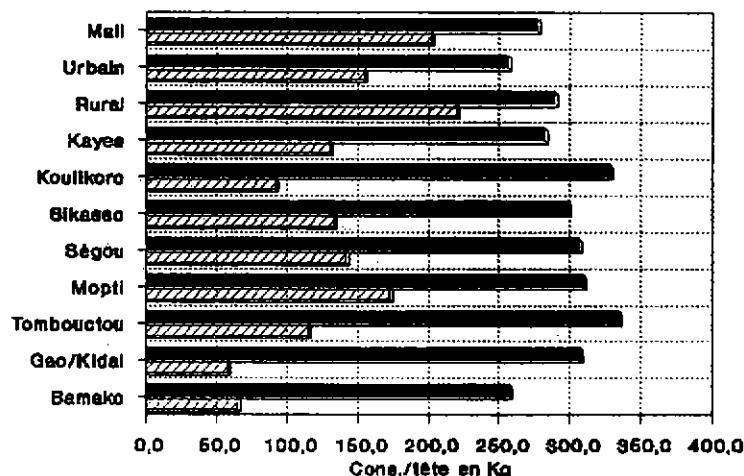
Les céréales représentent la principale composante de la quantité physique d'aliments consommée. Au niveau national, les céréales ont représenté 73,1 % de la quantité moyenne d'aliments consommée par an et par personne en 1989. La quantité moyenne de céréales consommées comprend le mil (42,0 %), le sorgho (26,5 %), le riz (16,7 %), le maïs (13,3 %), le blé (0,8 %) et le fonio (0,7 %). La part des céréales a été plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain et varie sensiblement d'une région à une autre. Elle est plus importante dans les régions de Mopti, Sikasso et Ségou et plus faible dans le district de Bamako, les régions de Kayes et de Gao/Kidal.

Tableau 37: Consommation moyenne par an et par personne (en Kg). 1988-89

REGIONS	TOTALE	DONT CEREALE
Mali	276,5	202,1
Urbain	256,0	154,5
Rural	289,3	220,1
Kayes	282,0	130,4
Koulikoro	328,1	91,9
Sikasso	298,8	133,0
Ségou	306,1	141,5
Mopti	309,4	172,7
Tombouctou	334,5	115,3
Gao/Kidal	307,4	57,8
Bamako	257,7	64,5

Source : EBC 1989/DNSI

GRAPHIQUE 40: Consommation moyenne par an et par personne (Kg). 1988-89



7.1.2. Production céréalière

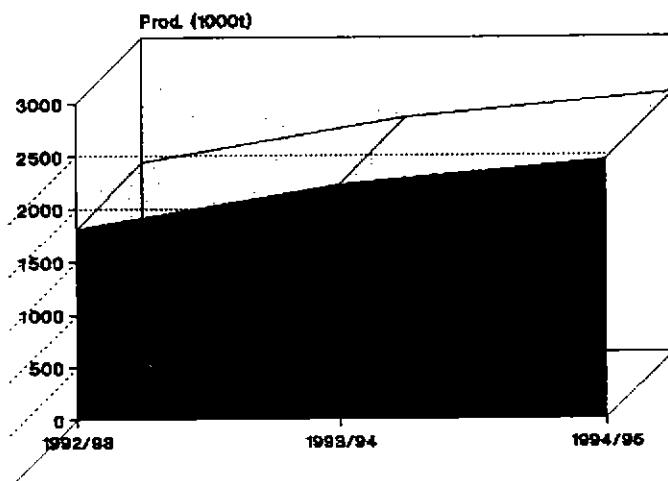
Le niveau de la production céréalière dépend dans une large mesure du niveau de la pluviométrie. Les cultures irriguées prennent de plus en plus de l'importance au Mali, cependant, l'essentiel de la production continue d'être tributaire de la pluviométrie et évolue en dents de scie d'une année à une autre. Pour les campagnes 1990/91, 1991/92 et 1992/93, la production céréalière est passé de 1770,9 milles tonnes à 2414,1 milles tonnes pour retomber à 1809,3 milles tonnes. A partir de cette campagne, la production augmente régulièrement. On observe ainsi un taux d'augmentation de 23 % entre 1992 et 1993 et de 10 % entre 1993 et 1994.

TABLEAU 38: Evolution de la production céréalière par région (milliers de tonnes)

REGIONS	1988/89	1992/93	1993/94	1994/95
Mali	2194,8	1809,3	2228,0	2457,4
Kayes	183,4	198,4	192,4	244,2
Koulikoro	380,1	217,4	402,6	382,9
Sikasso	431,0	383,6	504,0	588,8
Ségou	669,2	592,9	763,1	785,1
Mopti	411,5	321,1	288,9	359,5
Tombouctou	92,3	75,8	61,7	85,4
Gao/Kidal	27,2	20,0	15,3	11,5
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : DNSI

GRAPHIQUE 41: Evolution de la production céréalière de 1992/93 à 1994/95 (en tonne)



La production céréalière est d'une manière générale plus élevée dans les régions situées en zone soudanaise (Koulikoro, Sikasso, Ségou) et plus faible dans les régions situées en zone saharienne (Tombouctou, Gao/Kidal) et sahélienne (Kayes, Mopti). Au niveau régional, la production la plus élevée en 1992/93 a été observée dans la région de Ségou et la plus faible dans la région de Gao/Kidal si l'on écarte le district de Bamako. A Bamako, on y pratique la culture de céréales à petite échelle et destinée entièrement à l'auto-consommation. La hiérarchie observée en 1992/93 est également observée en 1993/94 et 1994/95.

Tableau 38bis: Evolution comparé de la production et de la consommation céréalières (en tonnes).

REGIONS	1988/89			1992/93			1993/94			1994/95		
	P	C	P/C (%)									
Mali	2194,8	1613,5	136,0	1809,3	1747,9	103,5	2228,0	1784,9	124,8	2457,4	1821,5	134,9
Kayes	183,4	145,6	136,0	198,4	157,8	125,7	192,4	161,2	119,4	244,2	164,5	148,4
Koulikoro	380,1	115,0	330,5	217,4	124,7	174,3	402,6	127,4	316,0	382,9	130,0	294,5
Sikasso	431,0	184,4	233,7	383,6	200,3	191,5	504,0	204,5	246,5	588,8	208,6	282,3
Ségou	669,2	199,9	334,8	592,9	216,4	274,0	763,1	220,9	345,5	785,1	225,3	348,5
Mopti	411,5	222,5	184,9	321,1	240,8	133,3	288,9	245,9	117,5	359,5	250,9	143,3
Tombouctou	92,3	51,6	178,9	75,8	55,9	135,6	61,7	57,1	108,1	85,4	58,3	146,5
Gao/Kidal	27,2	21,7	125,3	20,0	23,4	85,5	15,3	23,9	64,0	11,5	24,4	47,1
Bamako	0,0	45,5	0,0	0,0	49,1	0,0	0,0	50,2	0,0	0,0	51,2	0,0

P=Production C=Consommation

Source = DNSI

Il ressort du tableau 38 bis qu'à l'exception de la région de Gao/Kidal et du district de Bamako, dans toutes les régions, la production céréalière couvre largement les besoins de consommation humaine. En effet, en 1994/95 dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou, la production représente pratiquement le triple de la consommation. Pour les régions de Kayes, Mopti et Tombouctou la production représente une fois et demi la consommation céréalière. Concernant la région de Gao/Kidal, on constate d'année en année une accentuation du déficit céréalier. En effet, d'une position excédentaire en 1988/89 (125,3 %), la région couvre par sa production moins de la moitié de sa consommation céréalière (47,1 %). Quant au district de Bamako, il constitue exclusivement une zone de consommation, sa production céréalière étant nulle.

Sur le plan national pn relève une amélioration de l'excédent céréalier. Il y a lieu de noter cependant que ceci cache des disparités en fonction du type de céréale telles qu'elles ressortent du tableau 40.

7.1.3. Importation et exportation céréalière

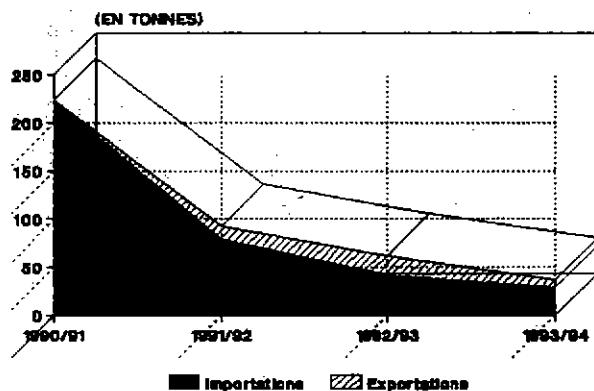
Chaque année, le Mali importe des céréales. Les importations ont représenté respectivement 12,7 %, 3,3 %, 2,3 % et 1,3 % de la production locale pendant les quatre dernières campagnes agricoles. En d'autres termes, pour 100 tonnes de céréales produites, le Mali importe entre 1 et 13 tonnes. Au-delà de l'insuffisance de la production alimentaire, il se pose également un problème d'acheminement de la production des régions excédentaires vers les régions déficitaires. En 1990/91, on a enregistré le rapport importation/production le plus élevé.

TABLEAU 39: IMPORTATION ET EXPORTATION DE CÉRALES DE 1990 à 1993

RUBRIQUES	90/91	91/92	92/93	93/94
IMPORTATIONS				
En milliers de tonnes	224.1	79.2	42.1	28.4
En % de la production	12.7	3.3	2.3	1.3
EXPORTATIONS				
En milliers de tonnes	0.0	10.8	8.7	2.5
En % de la production	0.0	0.4	0.5	0.1
En % des importations	0.0	13.6	20.7	8.8

Source: Statistiques commerce ext./DNSI

GRAPHIQUE 42: Evolution des importations et des exportations de céréales 1990 à 1993



Malgré l'insuffisance de la production, le Mali exporte souvent une partie de sa production céréalière. La production et la quantité exportée ne sont pas toujours positivement liées, en effet, la quantité exportée pour une année de mauvaise campagne agricole peut être plus élevée que celle d'une bonne campagne, ce qui montre que d'autres considérations telle que la recherche de devises sont plus déterminantes dans la fixation de la quantité exportée. On note cependant que la quantité exportée n'a pas dépassé le 1/4 de la quantité importée pendant les 3 dernières campagnes.

Il y a lieu de noter que les importations et exportations de céréales par le Mali résultent des échanges traditionnels (particulièrement les échanges transfrontaliers) avec ses voisins.

La politique d'importations/exportations de céréales au Mali est orientée par le bilan céréalier prévisionnel établi à la fin de chaque campagne agricole. L'évolution de ce bilan pendant les quatre dernières campagnes se présente comme suit :

TABLEAU 40: Evolution du solde du bilan céréalier prévisionnel par type de céréales

CEREALES	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Riz	24,3	-64,9	-14,7	-93,7
Autres céréales	473,4	-67,5	281,2	-29,0
Sold. global camp.	497,7	2,6	266,5	-64,7

Source : Statistiques agricoles/DNSI

7.1.4. Consommation moyenne

d'énergie

La consommation alimentaire d'une personne doit satisfaire ses besoins nutritionnels en lui apportant toute l'énergie et les substances nutritives nécessaires pour le maintien de sa santé et sa croissance. D'après les résultats de l'enquête budget consommation de 1988-89, les aliments consommés apportent en moyenne 2252 Kcal par jour et par personne soit un taux de couverture de 91,9 % des besoins réels fixés par les experts FAO/OMS à 2450 Kcal.

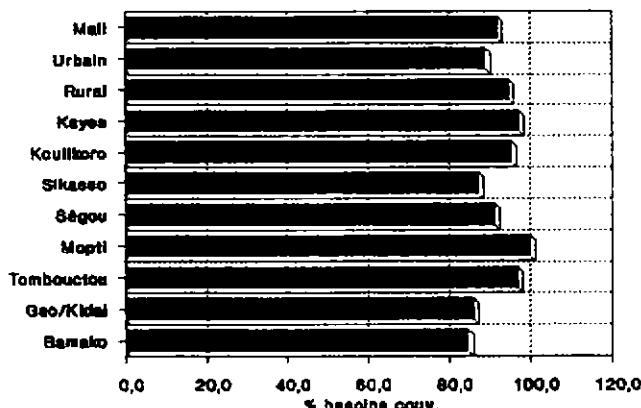
L'apport énergétique alimentaire est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Au niveau des régions on relève que les besoins en calories sont couverts dans la seule région de Mopti ; dans les autres régions du pays et du district de Bamako, le déficit énergétique varie de 2 à 16 %.

TABLEAU 41: CONSUMMATION MOYENNE DE CALORIE PAR JOUR ET PAR PERSONNE. 1988-89

REGIONS	En Kcal	% des besoins
Mali	2252	91,9
Urbain	2180	89,0
Rural	2322	94,8
Kayes	2386	97,4
Koulikoro	2336	95,3
Sikasso	2139	87,3
Ségou	2238	91,4
Mopti	2453	100,1
Tombouctou	2375	96,9
Gao/Kidal	2106	85,9
Bamako	2073	84,6

Source : EBC 1989/DNSI

GRAPHIQUE 43: Poucentage de besoins journaliers en calories couvert 1988-89



7.1.5. Dépenses alimentaires

D'après les résultats de l'enquête budget consommation de 1988-89, les dépenses alimentaires représentent 54,5 % des dépenses totales. En milieu urbain, ces dépenses représentent un peu moins de la moitié des dépenses totales tandis qu'en milieu rural elles avoisinent les 3/4.

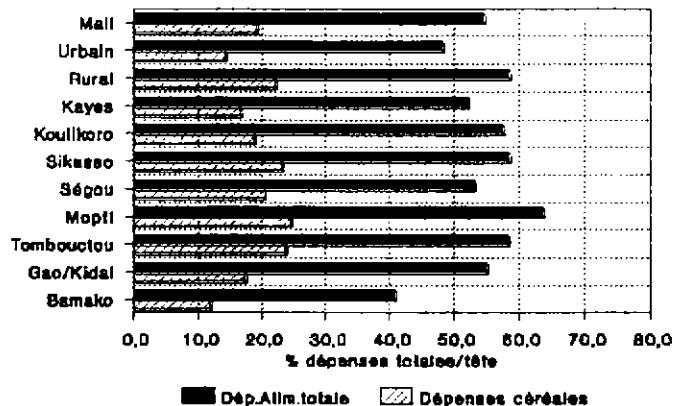
A l'exception du district de Bamako, plus de la moitié des dépenses totales rentrent dans l'alimentation. Et c'est dans la région de Mopti qu'on observe la proportion la plus élevée.

TABLEAU 42: DEPENSE ALIMENTAIRE ANNUELLE MOYENNE PAR TETE (FCFA), 1988-89

REGIONS	Dépenses alimentaires annuelles/Tête		Dépenses céréalières annuelles moyenne par tête		
	En Fcfa	% des dépenses totales	En Fcfa	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales/Tête
Mali	73493	54,5	25737	35,0	19,1
Urbain	87122	48,1	25639	29,4	14,2
Rural	68062	58,4	25777	37,9	22,1
Kayes	87227	51,9	27718	31,8	16,5
Koulikoro	96153	57,4	31279	32,5	18,7
Sikasso	63488	58,4	25057	39,5	23,1
Ségou	63278	53,0	24340	38,5	20,4
Mopti	55841	63,6	21383	38,3	24,4
Tombouctou	70091	58,2	28583	40,8	23,7
Gao/Kidal	74408	54,9	23429	31,5	17,3
Bamako	87361	40,8	25365	29,0	11,9

Source : EBC 1989/DNSI

GRAPHIQUE 44: Pourcentage des dépenses alimentaires et céréalières dans les dépenses totales, 1988-89



La part des dépenses alimentaires qui rentrent dans l'achat des céréales est assez importante. En effet, les dépenses en céréales représentent plus du 1/3 des dépenses alimentaires totales et un peu moins de 20% des dépenses totales. Ces proportions sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou, la part des dépenses céréalières est plus importante que la moyenne nationale tandis qu'elle est plus faible dans le district de Bamako, et dans les régions de Kayes, Koulikoro et Gao/Kidal. La faible proportion des dépenses en céréales du milieu rural par rapport au milieu urbain pourrait s'expliquer par l'auto-consommation plus importante en milieu rural.

7.2. Etat nutritionnel chez les enfants de moins de 5 ans

L'état nutritionnel des enfants sera mesuré à partir des données anthropométriques collectées par l'EBC de 1988-89 et l'EMCES réalisée en 1994.

Trois indices sont présentés ici pour décrire l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans. Il s'agit des indices taille/âge, poids/taille et poids/âge. Les enfants ayant un indice inférieur à -2 écarts-types de la population de référence internationale sont considérés comme atteints de malnutrition.

7.2.1. Malnutrition chronique

Elle est mesurée par l'indice taille/âge. Le tableau 43 ci-contre donne les niveaux de cet indice selon les régions à partir des données disponibles.

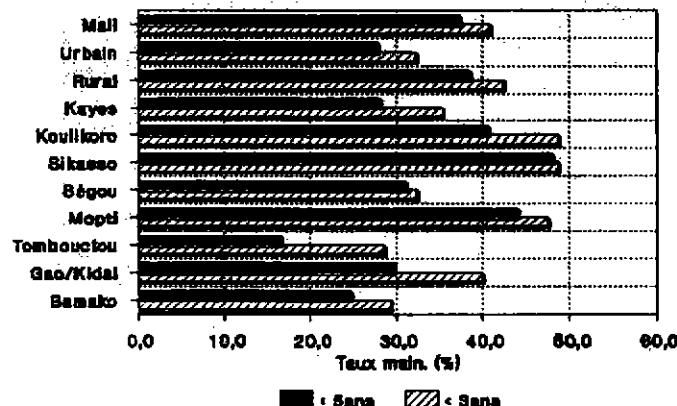
Le taux de malnutrition chronique est passé de 30,2% en 1989 à 37,2% en 1994 chez les enfants âgés de moins de 5 ans et de 27,1% à 40,9% chez les moins de 3 ans. En d'autres termes l'état nutritionnel des jeunes enfants mesuré par l'indice taille/âge s'est détérioré entre 1989 et 1994. Cette agravation de la malnutrition a été plus marquée chez les moins de 3 ans. Les résultats de l'EDS 1987 avaient donné un taux de 24,4 % (23,8 % pour les garçons, 24,9 % pour les filles) pour les enfants âgés de 3 mois à 36 mois.

TABLEAU 43: TAUX DE MALNUTRITION CHRONIQUE CHEZ LES MOINS DE 5 ANS

REGIONS	Moins de 5 ans		Moins de 3 ans	
	1989	1994	1989	1994
Mali	30,2	37,2	27,1	40,9
Urbain	23,3	27,8	19,9	32,3
Rural	32,7	38,6	29,7	42,3
Kayes	22,9	28,0	17,8	35,4
Koulikoro	36,7	40,6	28,9	48,6
Sikasso	31,6	47,9	27,0	48,7
Ségou	29,9	31,1	31,1	32,4
Mopti	29,4	44,0	29,1	47,5
Tombouctou	33,8	16,5	30,0	28,6
Gao/Kidal	43,9	29,6	46,2	40,0
Bamako	22,4	24,7	17,7	29,4

Source : DNSI

GRAPHIQUE 45: Taux de malnutrition chronique chez les enfants. 1994



L'évolution du taux de malnutrition chronique par régions montre que le taux a connu une augmentation dans la seule région de Tombouctou. Cette augmentation ne traduit pas forcément une amélioration de l'état nutritionnel des enfants de Tombouctou car les données de 1994 des régions de Tombouctou et Gao/Kidal ne concernent que le milieu urbain.

TABLEAU 44: TAUX DE MALNUTRITION CHRONIQUE PAR SEXE CHEZ LES MOINS DE 5 ANS

SEXÉ	Moins de 5 ans		Moins de 3 ans	
	1989	1994	1989	1994
Masculin	32,6	37,3	29,3	40,9
Féminin	27,8	34,9	24,9	40,9
Ensemble	30,2	37,2	27,1	40,9

Source : DNSI

L'analyse selon le sexe montre que le taux de malnutrition chronique est plus élevée chez les garçons que chez les filles entre 0 et 5 ans. Cependant, entre 1989 et 1994, l'écart a été réduit. En d'autres termes, l'état nutritionnel s'est détérioré beaucoup plus chez les filles que chez les garçons. Pour la tranche d'âge 0-3 ans, en 1989, le rapport entre le taux de malnutrition chez les garçons et chez les filles a été de 1,2 en 1989 et de 1,0 en 1994. Il faut noter que la détérioration de l'état nutritionnel a été plus prononcée chez les moins de 3 ans et ceci quelque soit le sexe.

7.2.2. Malnutrition aigüe

L'indice poids/taille permet de mesurer cette catégorie de malnutrition. Le poids d'un enfant peut changer par rapport à l'alimentation quotidienne, et des suites de maladies. La malnutrition mesurée par l'indice poids/taille est donc une mesure de l'état nutritionnel du moment.

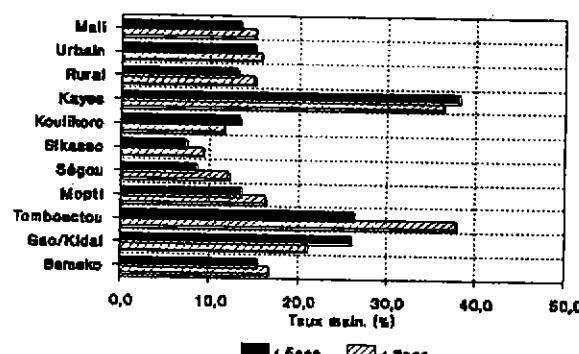
Il ressort des données que le taux de malnutrition aigüe a légèrement baissé entre 1989 et 1994 au niveau national et au niveau des régions de Sikasso et de Ségou. Dans les autres régions par contre, la prévalence de la malnutrition a connu une augmentation notamment dans les régions de Kayes, de Tombouctou et de Gao/Kidal.

TABLEAU 45: TAUX DE MALNUTRITION AIGUE CHEZ LES MOINS DE 5 ANS

REGIONS	Moins de 5 ans		Moins de 3 ans	
	1989	1994	1989	1994
Mali	13,6	13,1	17,7	14,9
Urbain	13,0	14,9	15,4	15,6
Rural	13,8	12,8	18,6	14,8
Kayes	16,7	38,0	19,6	36,2
Koulikoro	12,2	13,2	15,5	11,5
Sikasso	16,3	7,3	23,1	9,2
Ségou	13,3	8,4	20,1	12,0
Mopti	12,7	13,4	16,5	16,2
Tombouctou	10,8	26,3	9,1	37,8
Gao/Kidal	12,1	26,0	9,1	20,9
Bamako	8,7	15,3	8,7	16,6

Source : DNSI

GRAPHIQUE 46: Taux de malnutrition aigüe chez les enfants. 1994



L'examen des taux de malnutrition aigüe selon le sexe revèle que les filles sont beaucoup plus touchées que les garçons d'une manière générale. Entre 1989 et 1994, le taux de malnutrition aigüe chez les garçons a légèrement baissé tandis qu'il a connu une augmentation chez les filles.

L'EDS a donné des taux de malnutrition aigüe de 11,0 %, 12,0 % et 9,8 % respectivement pour l'ensemble, le sexe masculin et le sexe féminin en 1987 chez les enfants âgés de 3 à 36 mois.

7.2.4. Indice poids/âge

Le poids pour l'âge est un indice souvent utilisé dans les services de santé comme moyen de suivi de la croissance des enfants. Cet indice ne fait pas la distinction entre la malnutrition chronique et la malnutrition aigüe.

Les données de l'EMCES montrent que plus d'un tiers des enfants souffrent de malnutrition. La région de Kayes avec 47,8 % enregistre la proportion la plus élevée suivie des régions de Sikasso avec 40,8 % et de Koulikoro avec 40,4 %. La plus faible prévalence 24,3% est enregistrée dans la région de Tombouctou.

TABLEAU 46: TAUX DE MALNUTRITION AIGUE PAR SEXE CHEZ LES MOINS DE 5 ANS.

SEXÉ	Moins de 5 ans		Moins de 3 ans	
	1989	1994	1989	1994
Masculin	13,6	13,0	17,6	14,7
Féminin	13,5	15,1	17,9	18,3
Ensemble	13,6	13,1	17,7	14,9

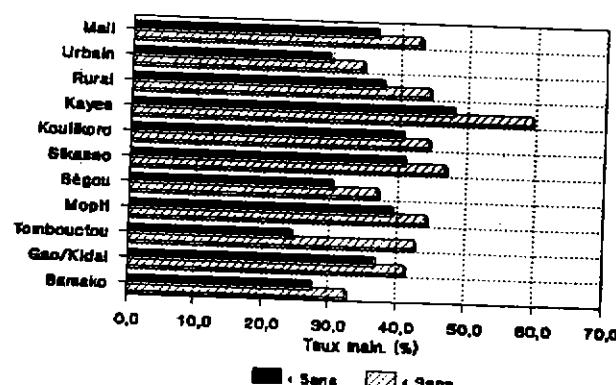
Source : DNSI

TABLEAU 47: TAUX DE MALNUTRITION (Indice Poids/Age). 1994

REGIONS	ENFANTS AGES DE	
	< 5ans	0-36mois
Mali	36,4	42,9
Urbain	29,3	34,4
Rural	37,5	44,3
Kayes	47,8	59,4
Koulikoro	40,4	44,4
Sikasso	40,8	46,8
Ségou	30,1	37,1
Mopti	39,2	44,2
Tombouctou	24,3	42,6
Gao/Kidal	36,7	41,2
Bamako	27,3	32,6

Source : DNSI

GRAPHIQUE 47: Taux de malnutrition selon l'indice poids/âge chez les enfants, 1994



Les résultats de l'EDS 1987 ont abouti à un taux de 31,0 % (30,0% pour les garçons, 32,2 % pour les filles).

La malnutrition mesurée par l'indice poids/taille est différenciée selon l'âge et selon le sexe. Dans l'ensemble, la prévalence de la malnutrition est 1,5 fois plus élevée entre 0 et 3 ans qu'entre 0 et 5 ans. Ce constat reste vrai chez les enfants de sexe masculin mais chez les enfants de sexe féminin, la prévalence de la malnutrition est plutôt 1,2 fois inférieure qu'entre 0 et 5 ans.

TABLEAU 48: TAUX DE MALNUTRITION PAR SEXE
(Indice Poids/Taille), 1987 et 1994

REGIONS	ENFANTS AGES DE	
	< 5ans (1994)	0-36mois (1994) (1987)
Masculin	36,4	43,4 30,0
Féminin	36,7	31,3 32,0
Ensemble	28,4	42,9 31,0

7.3. Conclusions et Recommandations sur l'alimentation et la nutrition

L'analyse des données a permis de constater que la production céréalière évolue en dents de scie. Ceci résulte de la quasi-dépendance de la production aux aléas climatiques.

La comparaison de cette production avec les besoins de consommations de la population fait ressortir un excédent pour les céréales sèches et un déficit pour le riz. Aussi, la situation d'excédent ou de déficit céréalier au niveau national peut masquer les contrastes au niveau régional compte tenu des problèmes de transport de céréales des régions excédentaires vers les régions déficitaires.

Par ailleurs quel que soit le résultat de la campagne, on note des importations et des exportations de céréales qui résultent des échanges traditionnels entre le Mali et ses voisins. Sur les quatre dernières campagnes les importations de céréales ont représenté 1,3 à 12,7 % de la production céréalière tandis que les exportations ont atteint à peine 0,5 % pendant la même période.

Quant aux dépenses alimentaires, elles représentent en moyenne 54,5 % des dépenses totales des ménages. La part des dépenses alimentaires consacrée à l'achat de céréales est assez importante (environ 30 %).

Sur le plan nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, l'étude a permis de relever une détérioration de l'état nutritionnel des enfants particulièrement chez les enfants de moins de 3 ans. Ce constat est valable quel que soit l'indice retenu pour la mesure de la malnutrition.

A partir des conclusions ci-dessus on peut formuler les recommandations suivantes :

R17- augmenter la part des cultures irriguées dans la production agricole ;

R18- favoriser les échanges entre régions excédentaires et régions déficitaires en production céréalière ;

R19- vulgariser les séances d'informations nutritionnelles pour une amélioration continue de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans ;

R20- mettre en place un système de suivi régulier de l'état nutritionnel des enfants.

8. EDUCATION

Les données les plus récentes sur l'éducation sont fournies par l'EMCES. Dans les régions de Tombouctou et de Gao/Kidal, l'EMCES a couvert uniquement le milieu urbain. Les indicateurs présentés pour ces deux régions ont été corrigés pour tenir compte du milieu rural.

8.1. Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus

D'après l'EMCES, en 1994, près de 80 % de la population âgée de 15 ans ou plus ne savait ni lire ni écrire dans une langue quelconque. Cette situation est encore plus dramatique chez les femmes avec un taux égal à seulement 44 % de celui des hommes.

TABLEAU 49: TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN POUR CENT

REGIONS	1976			1987			1994		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Mali	13.5	5.7	9.4	28.7	12.6	20.2	32.3	14.1	22.9
Urbain	38.7	20.6	29.5	55.2	32.4	43.5	61.1	38.1	49.2
Rural	8.4	2.9	5.5	20.5	7.1	13.4	26.4	9.3	17.5
Kayes	14.2	5.4	9.3	27.7	12.7	20.4	34.5	11.9	22.4
Koulakoro	11.8	4.4	7.9	26.1	10.5	17.8	26.0	11.1	18.3
Sikasso	10.9	4.0	7.3	24.2	9.1	16.1	27.5	7.8	17.3
Ségou	11.8	4.6	8.1	26.2	9.7	17.6	22.8	7.7	15.1
Mopti	8.9	3.6	6.2	22.0	9.2	15.2	24.1	8.2	15.8
Tombouctou	9.4	3.9	6.5	19.6	5.8	12.0	22.0	6.5	13.5
Gao/Kidal	10.5	4.6	7.4	22.0	8.0	14.5	24.9	8.9	16.5
Bamako	46.2	28.0	37.5	64.9	44.2	54.6	63.5	42.1	52.5

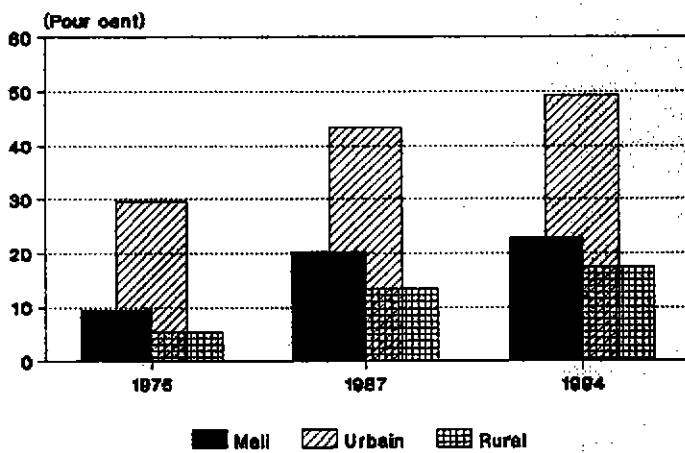
Source: DNSI

* Données 1994 de Tombouctou et de Gao/Kidal sont corrigées

Entre 1976 et 1994, le niveau d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus a enregistré une amélioration sensible en passant de 9,4 % en 1976 à 20,2 % en 1987 et puis 22,9 % en 1994. Le taux d'alphabétisation a augmenté de plus d'un point de pourcentage par an entre 1976 et 1987 et de moins d'un demi point de pourcentage entre 1987 et 1994.

Le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus du milieu rural représente environ le tiers de celui du milieu urbain (17,5 % contre 49,2 % en 1994).

GRAPHIQUE 48: EVOLUTION DU TAUX D'ALPHABETISATION



Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes quelque soit le milieu. Le fossé entre les femmes et les hommes est relativement plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en 1994, le taux d'alphabétisation chez les femmes est évalué en milieu rural et en milieu urbain respectivement à 35 et 62 % de celui des hommes.

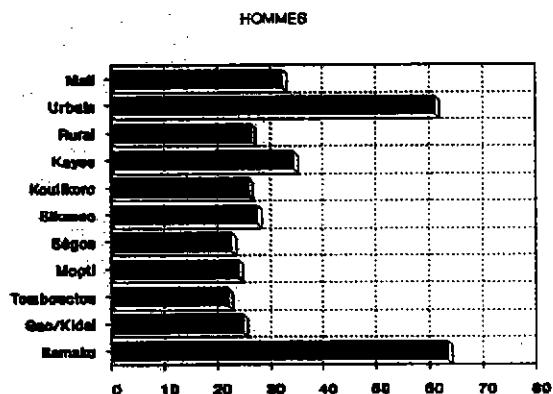
L'évolution des taux d'alphabétisation dans le temps fait apparaître une réduction de l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural. En 1976, le taux d'alphabétisation en milieu rural n'atteignait pas le cinquième de celui enregistré pour le milieu urbain, et en 1994, ce rapport dépasse à peine le 1/3.

L'examen des taux d'alphabétisation selon les régions revèle que plus de la moitié (52,5 %) de la population de 15 ans ou plus du district de Bamako est alphabétisée. Ce taux d'alphabétisation relativement élevé dans la capitale s'explique essentiellement par la présence à Bamako de la grande majorité des établissements scolaires et des services administratifs.

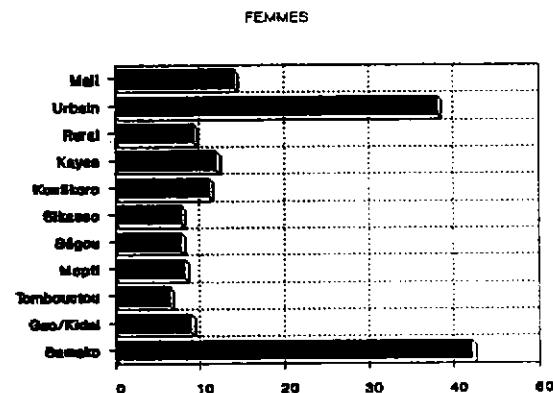
D'une manière générale les taux régionaux n'atteignent pas celui du niveau national. Le taux national est beaucoup plus influencé par celui du district de Bamako.

Dans le district de Bamako les femmes ont un taux 32 % inférieur à celui des hommes. Dans les autres régions, les femmes sont plus de deux fois moins alphabétisées que les hommes.

GRAPHIQUE 49a: TAUX D'ALPHABETISATION DES 15 ANS ET PLUS PAR REGION, 1994

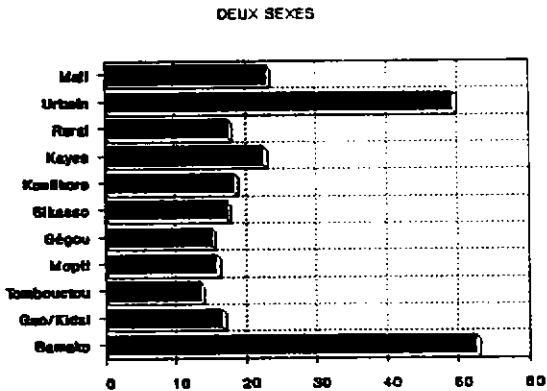


GRAPHIQUE 49a: TAUX D'ALPHABETISATION DES 15 ANS ET PLUS PAR REGION, 1994



Le taux d'alphabétisation des deux sexes dans le district de Bamako est de 52,5 %.

GRAPHIQUE 49a: TAUX D'ALPHABETISATION DES 15 ANS ET PLUS PAR REGION, 1994



8.2. Nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans ou plus

Les deux recensements de la population, et l'EMCES constituent les seules sources pour le calcul du nombre moyen d'années de scolarisation de la population âgée de 25 ans ou plus à partir du cycle d'étude atteint qui a été relevé pour toutes les personnes de cette tranche d'âges. Les nombres moyens d'années d'études découlant de ces données sont par conséquent très approximatifs.

D'après les sources ci-dessus citées, le nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 ans ou plus est passé de 0,28 an en 1976 pour atteindre 1,26 ans en 1994 soit un gain d'environ un an en 18 années. Il est 4 fois plus faible en milieu rural (0,84 an) qu'en milieu urbain (3,49 ans). Le nombre moyen d'années d'études des femmes atteint à peine le tiers de celui des hommes.

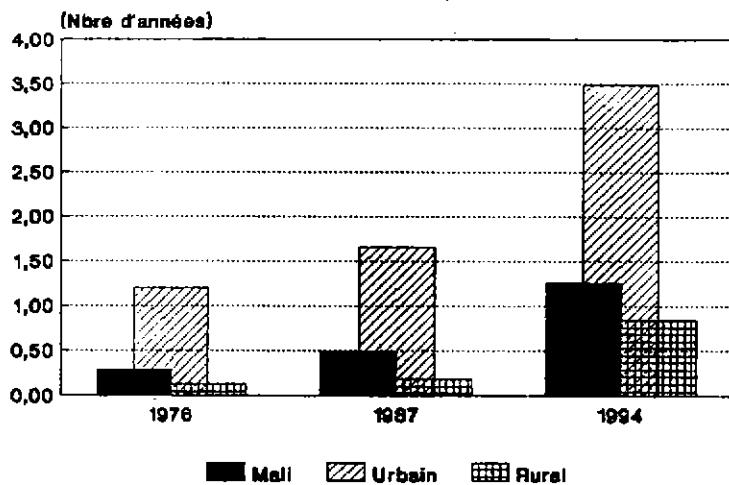
Toutes les régions ont enregistré une amélioration sensible du nombre moyen d'années d'études de 1976 à 1987. Seuls le district de Bamako et la région de Kayes enregistrent un niveau supérieur à celui de la moyenne nationale. La faiblesse du nombre moyen d'années d'études chez les femmes est notoire dans toutes les régions ainsi que dans le district de Bamako. Le rapport varie de moins d'un cinquième dans la région de Mopti à environ un demi dans le district de Bamako.

TABLEAU 50: NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES DE LA POPULATION DE 25 ANS ET PLUS

REGIONS	1976			1987			1994		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Mali	0,11	0,47	0,28	0,25	0,74	0,48	0,61	1,96	1,26
Urbain	0,58	1,86	1,20	0,98	2,39	1,66	2,20	4,83	3,49
Rural	0,03	0,21	0,12	0,08	0,31	0,18	0,33	1,41	0,84
Kayes	0,08	0,40	0,22	0,20	0,59	0,40	0,41	2,42	1,38
Koulikoro	0,07	0,36	0,21	0,16	0,56	0,34	0,42	1,27	0,83
Sikasso	0,06	0,31	0,18	0,16	0,55	0,34	0,24	1,25	0,71
Ségou	0,08	0,40	0,23	0,18	0,58	0,37	0,29	0,97	0,62
Mopti	0,06	0,28	0,17	0,07	0,32	0,19	0,29	1,71	0,96
Tombouctou	0,05	0,26	0,15	0,13	0,32	0,22	0,32	0,84	0,58
Gao/Kidal	0,17	0,14	0,16	0,16	0,46	0,30	0,39	1,22	0,79
Bamako	0,97	2,58	1,81	1,62	3,46	2,56	2,86	5,45	4,16

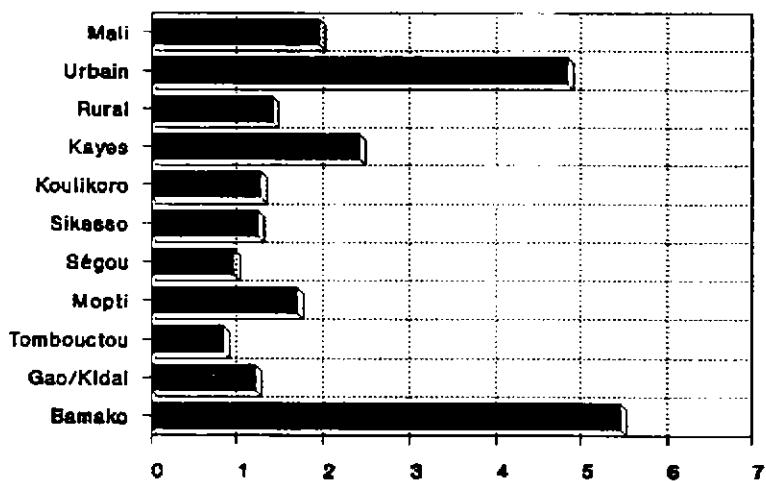
Source: DNSI

GRAPHIQUE 50: EVOLUTION DU NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDE

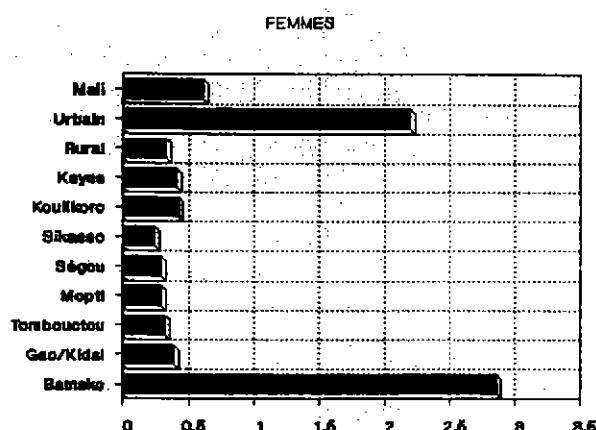


GRAPHIQUE 51a: NOMBRE MOYEN D'ANNÉES D'ÉTUDES. 1994

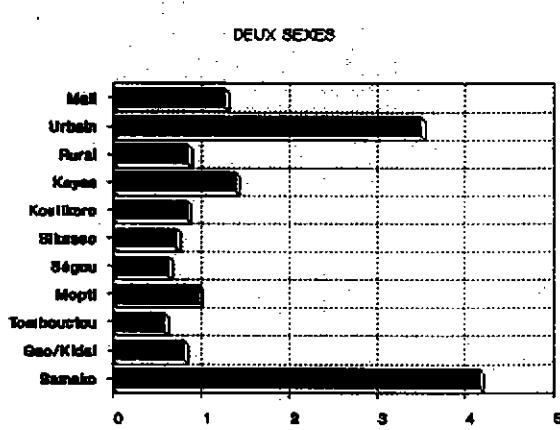
HOMMES



GRAPHIQUE 51b: NOMBRE MOYEN D'ANNEES D'ETUDES, 1994



GRAPHIQUE 51c: NOMBRE MOYEN D'ANNEES D'ETUDES, 1994



8.3. Scolarisation

L'évaluation des indicateurs éducationnels sera basée sur les statistiques scolaires produites dans les annuaires du Ministère de l'Education de Base d'une part et sur les données collectées par les deux recensements et l'EMCES d'autre part.

Il faut tout de même signaler que les statistiques scolaires présentent des lacunes. Notamment, il existe un problème d'exhaustivité lié à la prise en compte des statistiques relatives aux medersas. Les medersas sont des écoles fondamentales nées de l'initiative privée dans le sillage des écoles coraniques.

8.3.1. Système éducatif

L'analyse de la scolarisation s'articulera autour de 3 niveaux d'enseignement : l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, technique, professionnel et normal et enfin l'enseignement supérieur.

L'enseignement fondamental est la base de l'édifice scolaire, il est obligatoire et comprend 2 cycles. Le 1er cycle dure 6 ans et le 2nd cycle 3 ans. Les âges officiels en vigueur sont 7-12 ans pour le 1er cycle et 13-15 ans pour le 2nd cycle. Le certificat de fin d'étude (CFPCF) sanctionne la fin du 1er cycle et le diplôme de l'enseignement fondamental (DEF) sanctionne la fin du 2nd cycle.

L'enseignement secondaire général qui recrute les titulaires du DEF et les prépare en trois ans au baccalauréat malien est dispensé dans les lycées.

L'enseignement technique et professionnel est sanctionné par le certificat d'aptitude professionnel (CAP) en deux ans et le brevet de technicien (BT) en quatre ans.

L'enseignement normal assure en deux ans la formation des enseignants pour les deux cycles de l'enseignement fondamental.

L'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement normale ouvrent l'accès à l'enseignement supérieur. Les indicateurs seront examinés globalement pour ces 3 ordres d'enseignement sous le vocable enseignement secondaire.

L'enseignement supérieur a pour mission la formation des cadres supérieurs pendant une durée allant de 2 à 6 ans. Il est dispensé dans 7 grandes écoles et instituts (EHEP, ENA, ENSUP, ENMP, ENPT, IPR, ENI).

8.3.2. Accès à l'éducation

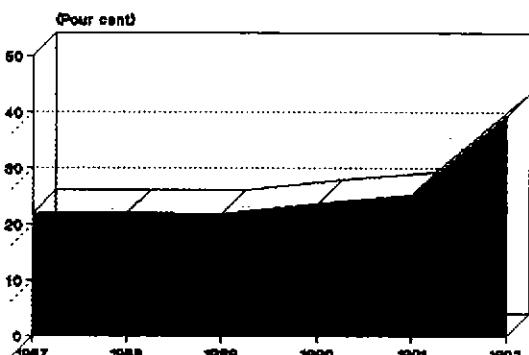
Le début du cursus éducatif est assurée par le premier cycle de l'enseignement fondamental. D'après les statistiques scolaires, le taux d'admission en 1ère année de l'enseignement fondamental a augmenté régulièrement entre 1987 et 1993. Son niveau est resté cependant très faible et en 1992/93, moins de 2 enfants sur cinq ayant l'âge d'aller à l'école ont pu être inscrits.

**TABLEAU 51: TAUX D'ENTREE
DANS LE PREMIER CYCLE DE
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

ANNEES SCOLAIRES	TAUX EN %
1987/88	22,0
1988/89	22,1
1989/90	21,9
1990/91	23,8
1991/92	25,3
1992/93	39,4

Source: DNSI/MEB

**GRAPHIQUE 52: EVOLUTION DU TAUX D'ENTREE AU 1ER CYCLE
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**



Les taux d'admission varient d'une région à l'autre. En 1992/93, le taux le plus faible a été enregistré dans la région de Tombouctou (17,9 %) et le plus élevé dans le district de Bamako (141,5 %). Le taux d'admission dans le district de Bamako était de 50,4 % en 1987/88. Le taux d'admission de plus de 100 % dans le district de Bamako en 1992/93, au-delà de la qualité des données, s'expliquerait par l'inscription d'enfants âgés de moins de 7 ans. Ces types d'inscriptions se font sans nul doute au détriment des enfants ayant atteint l'âge officiel d'inscription puisque le taux net de scolarisation comme nous le verrons plus loin, n'atteint pas les 100 %.

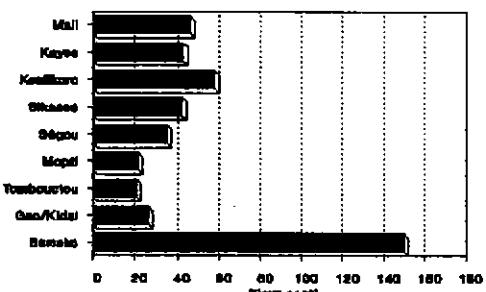
**TABLEAU 52. TAUX D'ENTREE EN POURCENTAGE
PAR REGION, 1992/93**

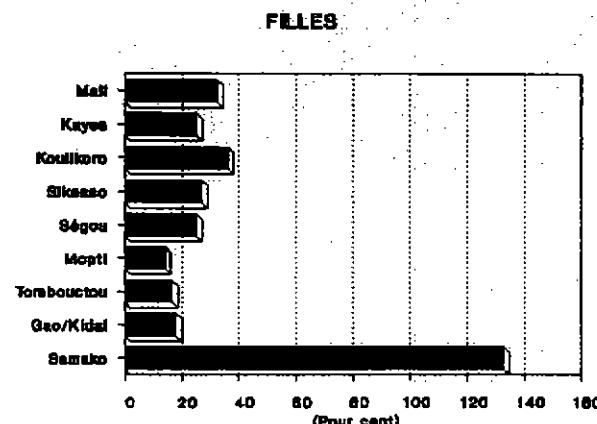
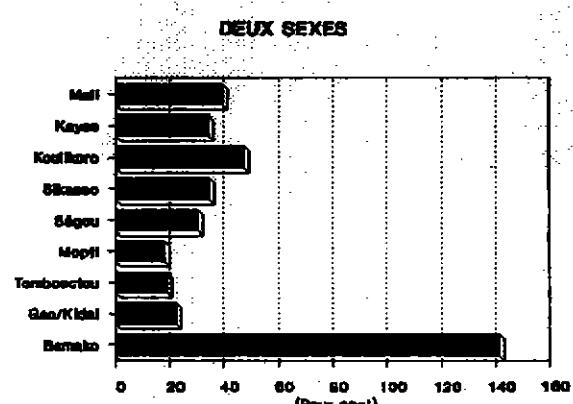
REGIONS	GARCONS	FILLES	DEUX SEXES
Mali	46,4	32,4	39,4
Kayes	43,0	29,2	33,9
Koulikoro	57,8	36,3	47,1
Sikasso	42,3	27,0	34,7
Ségu	35,2	25,3	30,3
Mopti	21,6	14,2	17,8
Tombouctou	21,0	16,8	18,9
Gao/Kidal	26,7	18,2	22,3
Bamako	149,9	132,6	141,4

Source: DNSI/MEB

GRAPHIQUE 53a: TAUX D'ENTREE EN % PAR REGION, 1992/93

GARCONS



GRAPHIQUE 53b: TAUX D'ENTREE EN % PAR REGION, 1992/93**GRAPHIQUE 53c: TAUX D'ENTREE EN % PAR REGION, 1992/93**

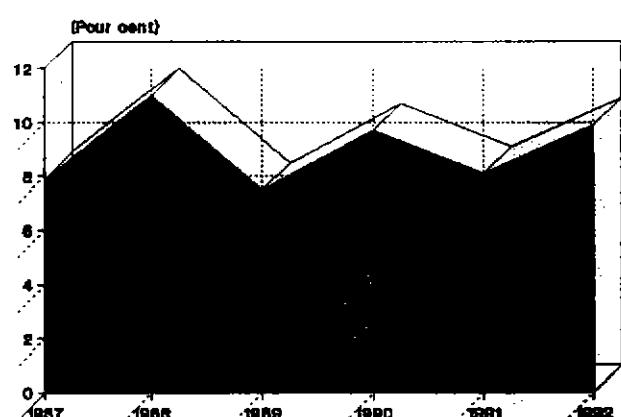
Les taux d'entrée révèlent une inégalité d'accès à l'éducation depuis le début du cursus éducatif entre garçons et filles. En 1992/93, le taux d'admission pour les garçons était de 46,4% contre 32,4% pour les filles.

Au niveau de second cycle, les taux d'entrée sont très faibles par rapport à ceux du 1er cycle. Ce constat est essentiellement la conséquence du rendement assez faible dans le premier cycle. De 1987 à 1992 le taux d'entrée a oscillé entre 7 et 11 %.

TABLEAU 53: EVOLUTION DU TAUX D'ENTREE DANS LE 2ND CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

ANNEES SCOLAIRES	TAUX EN %
1987/88	7,9
1988/89	11,0
1989/90	7,5
1990/91	9,7
1991/92	8,1
1992/93	9,9

Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 54: EVOLUTION DU TAUX D'ENTREE AU 2ND CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

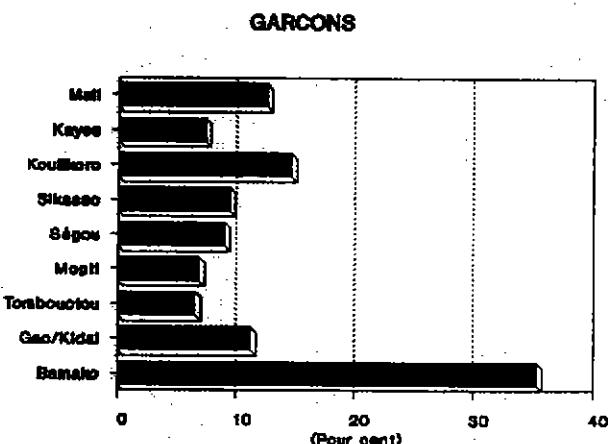
Comme au niveau du premier cycle, on relève une disparité dans le taux d'entrée selon le sexe. En 1992/93, plus de garçons que de filles ont été admis au second cycle de l'enseignement fondamental dans toutes les régions à l'exception du district de Bamako. L'inégalité entre les sexes a été moins importante dans les régions où le taux d'entrée est déjà faible (Kayes, Tombouctou, Mopti). Cette inégalité est plus prononcée à Gao/Kidal.

TABLEAU 54: TAUX D'ENTREE DANS LE 2nd CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, 1992/93

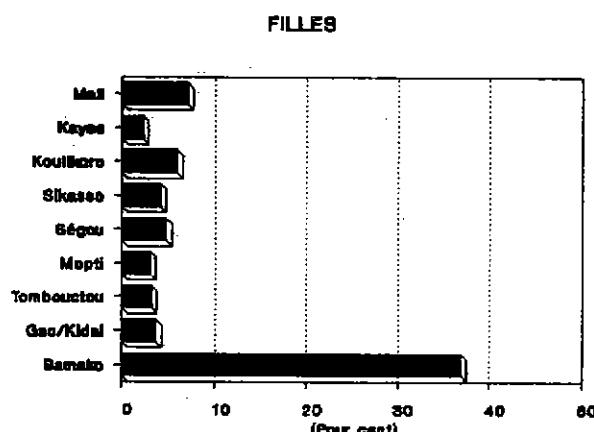
REGIONS	GARCONS	FILLES	DEUX SEXES
Mali	12.5	7.1	9.8
Kayes	7.4	2.3	4.8
Koulikoro	14.6	5.9	10.2
Sikasso	9.4	4.2	6.8
Ségou	9.0	4.8	6.9
Mopti	6.9	3.1	5.0
Tombouctou	6.6	3.2	4.9
Gao/Kidal	11.2	3.7	7.4
Bamako	35.3	36.9	36.0

Source : DNSI/MEB

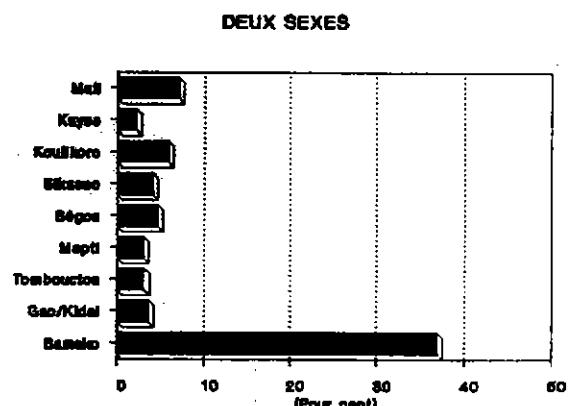
GRAPHIQUE 55a: TAUX D'ENTREE DANS LE 2nd CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, 1992/93



GRAPHIQUE 55b: TAUX D'ENTREE DANS LE 2nd CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, 1992/93



GRAPHIQUE 55c: TAUX D'ENTREE DANS LE 2nd CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, 1992/93



Parmi les raisons de la faiblesse du taux d'admission, on peut citer entre autres la disponibilité du service éducatif. Les résultats de l'EMCES montrent qu'environ 40 % des ménages mettaient plus d'une demi-heure pour atteindre une école fondamentale en 1994. Cette proportion est de 6 % en milieu urbain et près de 50 % en milieu rural. La disponibilité du service éducatif varie selon les régions. Les proportions de ménages à plus d'une demi-heure d'une école fondamentale sont plus élevées dans les régions de Tombouctou et de Sikasso.

TABLEAU 55: POURCENTAGE DE MÉNAGES SELON LE TEMPS MIS POUR ATTEINDRE L'ÉCOLE LA PLUS PROCHE, 1994

REGIONS	MOINS DE 1/2 HEURE	1/2 HEURE OU PLUS
Mali	59.9	40.1
Urbain	94.0	6.0
Rural	51.1	48.9
Kayes	74.4	25.6
Koulikoro	54.6	45.4
Sikasso	46.0	54.0
Ségou	53.7	46.3
Mopti	56.4	43.6
Tombouctou	45.1	54.9
Gao/Kidal	79.1	20.9
Bamako	97.5	2.5

Source : DNSI

8.3.3 Niveau de Scolarisation

Le niveau de scolarisation est décrit par les taux brut et net de scolarisation.

Le taux brut de scolarisation est le rapport de l'effectif scolaire d'un niveau d'études donné à la population en âge officiel d'être scolarisée à ce niveau pour une année donnée.

Le taux net de scolarisation exclue de l'effectif scolaire la population ayant dépassé l'âge officiel d'être scolarisé au niveau d'études concerné.

Au niveau du premier cycle, le taux brut de scolarisation est passé de 24,0% en 1987/88 à 35,4% en 1993/94. Entre 1987 et 1991, il a presque stagné et à partir de 1992, il a enregistré une amélioration progressive et très nette.

En ce qui concerne le taux net de scolarisation, on relève une augmentation régulière entre 1987 et 1993. Son niveau est largement inférieur à celui du taux brut quelle que soit l'année scolaire. Il est passé de 17,7% en 1987 pour atteindre 24,2% en 1993.

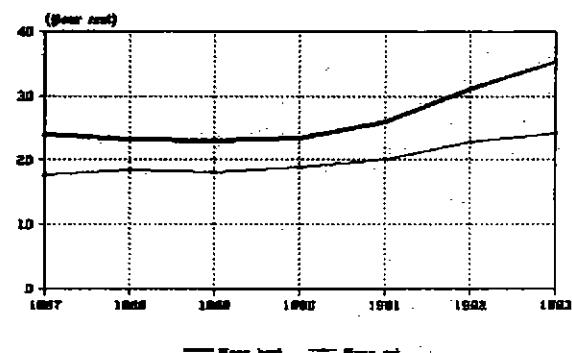
Cet écart assez important entre le taux net et le taux brut s'explique surtout par le recrutement d'enfants n'ayant pas atteint l'âge officiel d'entrée à l'école et ceci au détriment de ceux qui ont atteint cet âge.

TABLEAU 56: TAUX BRUT ET TAUX NET DANS LE 1ER CYCLE DE 1987/88 A 1993/94

ANNEES SCOLAIRES	TAUX BRUT (%)	TAUX NET (%)
1987/88	24.0	17.7
1988/89	23.2	18.6
1989/90	23.0	18.2
1990/91	23.4	18.9
1991/92	26.0	20.2
1992/93	31.2	22.8
1993/94	35.4	24.2

Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 56: EVOLUTION DES TAUX BRUT ET NET DANS LE 1ER CYCLE



Au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental, les taux brut et nets sont deux fois inférieurs qu'au niveau du premier cycle.

Le taux brut a augmenté régulièrement de 10,0% à 14,0% entre l'année scolaire 1987/88 et l'année scolaire 1993/94. Cette faiblesse du taux brut dans le second cycle est sans nul doute la conséquence des nombreux échecs enregistrés au niveau du premier cycle. L'accès au second cycle est subordonné à l'obtention du certificat de fin d'étude du premier cycle pour lequel le taux de réussite a varié de 48% à 67% de 1987 à 1993.

En ce qui concerne le taux net, il a progressivement augmenté de 4,1% à 5,3% entre 1987 et 1990 et depuis, il a amorcé une baisse pour se situer à 3,3% en 1993. A partir de 1991, l'école malienne a connu des perturbations avec la fermeture des classes pendant deux ans dans le second cycle de l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, normal, technique professionnel et supérieur. Ces perturbations expliquent en partie la baisse enregistrée dans le taux net de scolarisation dans le second cycle de l'enseignement fondamental.

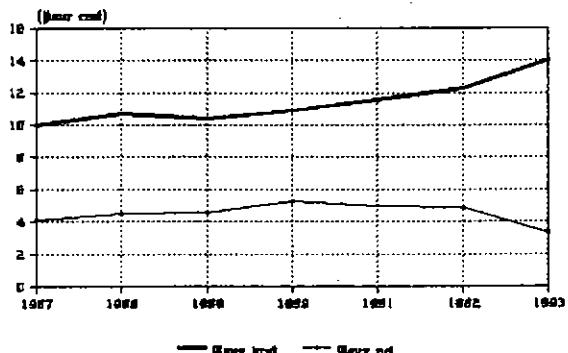
On notera que le rapport entre le taux brut et le taux net est plus important au niveau du second cycle que du premier cycle. Ce rapport passe de 1,2 à 1,5 dans le premier cycle et de 2,3 à 4,3 dans le second cycle.

TABLEAU 57: TAUX BRUT ET TAUX NET DANS LE 2ND CYCLE DE 1987/88 A 1993/94

ANNEES SCOLAIRES	TAUX BRUT (%)	TAUX NET (%)
1987/88	10,0	4,1
1988/89	10,7	4,5
1989/90	10,4	4,6
1990/91	10,9	5,3
1991/92	11,6	5,0
1992/93	12,3	4,9
1993/94	14,0	3,3

Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 57: EVOLUTION DU TAUX BRUT ET NET DANS LE 2ND CYCLE



L'EMCES a évalué, le taux brut de scolarisation en 1993/94 à 35,4 % dans le premier cycle de l'enseignement fondamental. Le taux est trois fois plus élevé en milieu urbain (80,2%) qu'en milieu rural (27,2%). Le district de Bamako avec 4 enfants sur 5 scolarisés est la subdivision la plus scolarisée et explique le taux très élevé du milieu urbain. La région de Mopti avec 25,5 % est la moins scolarisée.

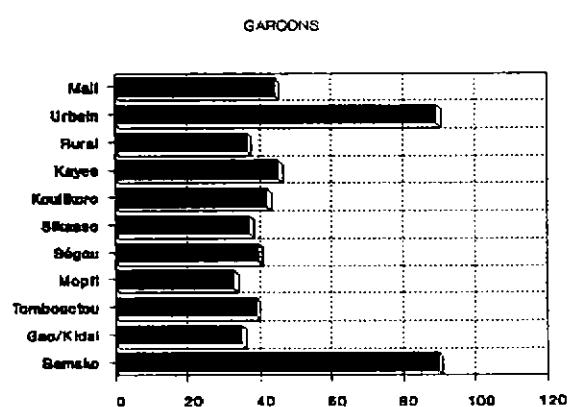
TABLEAU 58: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DANS LE 1ER CYCLE, 1993/94

REGIONS	G	F	T
Mali	44,2	25,7	35,4
Urbain	89,3	70,8	80,2
Rural	36,4	17,2	27,2
Kayes	45,1	23,4	34,7
Koulakoro	41,9	22,9	33,1
Sikasso	37,0	17,7	27,8
Ségou	39,4	21,4	30,6
Mopti	32,6	17,7	25,5
Tombouctou	38,9	18,8	29,4
Gao/Kidal	34,9	19,3	27,6
Bamako	89,9	73,5	81,8

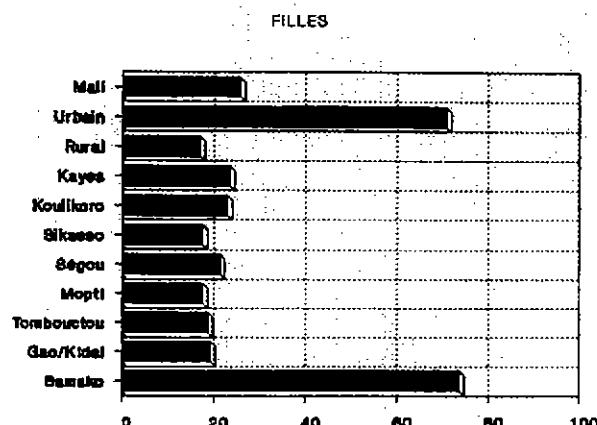
Source : DNSI/MEB

Données de Tombouctou et Gao/Kidal sont corrigées

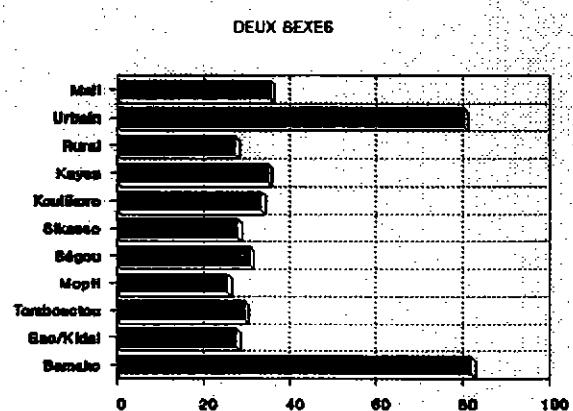
GRAPHIQUE 58a: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE 1993/94



GRAPHIQUE 58b: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94



GRAPHIQUE 58c: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94



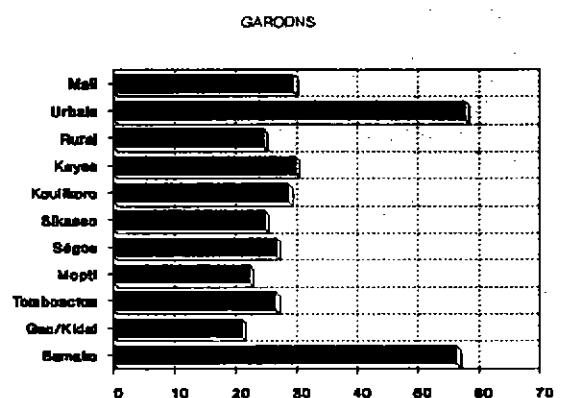
L'analyse des taux bruts de scolarisation montre que les garçons sont plus scolarisés que les filles. Au niveau national, 44 garçons sur 100 sont scolarisés contre 26 seulement chez les filles. La discrimination filles-garçons est beaucoup plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette discrimination présente la même ampleur dans toutes les régions.

TABLEAU 59: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94

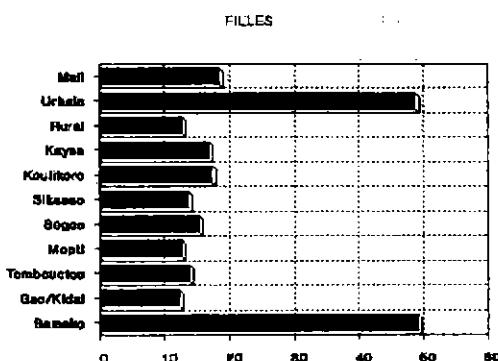
REGIONS	G.	F.	T
Mali	29.4	18.4	24.2
Urbain	57.7	48.7	53.3
Rural	24.5	12.7	18.9
Kayes	29.7	16.8	23.5
Koulikoro	28.6	17.3	23.3
Sikasso	24.7	13.6	19.4
Ségou	26.6	15.3	21.2
Mopti	22.2	12.7	17.7
Tombouctou	26.5	13.9	20.3
Gao/Kidal	20.9	12.2	16.8
Bamako	56.3	49.2	52.8

Source: DNSI/MEB

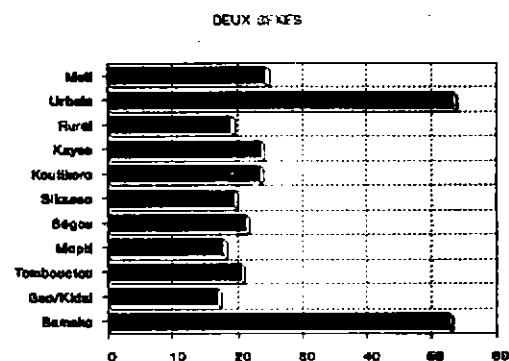
GRAPHIQUE 59a: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94



GRAPHIQUE 59b: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94



GRAPHIQUE 59c: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 1ER CYCLE, 1993/94



Les taux nets sont plus bas que les taux bruts. Cet écart est très marqué dans toutes les régions. Au niveau national le taux net s'établit à 24,2 % en 1993/94. Comme le taux brut de scolarisation, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. L'ampleur de la disparité entre les régions dans le taux net de scolarisation est du même ordre de grandeur que celle relevée pour le taux brut de scolarisation. Le classement des régions selon le niveau du taux net de scolarisation de l'année scolaire 1993/94 se présente comme suit : Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségu, Tombouctou, Sikasso, Mopti et Gao/Kidal.

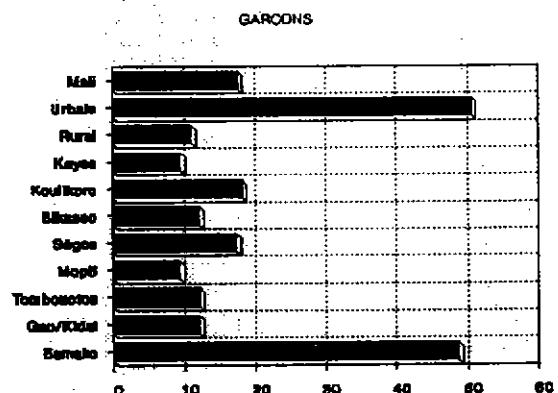
Le rapport entre les taux nets des garçons et des filles est moins important que celui qu'on constate dans les taux bruts de scolarisation par sexe et ceci quelle que soit la région. Ce constat laisse penser que dans la société malienne une fois que la fille dépasse l'âge officiel d'inscription, elle n'a plus aucune chance de fréquenter l'école tandis que ce n'est pas le cas pour le garçon. Aussi, on pourrait croire à une meilleure performance des filles par rapport aux garçons.

TABLEAU 60: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94

REGIONS	G	F	T
Mali	17.6	10.2	14.0
Urbain	50.5	32.3	41.1
Rural	11.0	5.1	8.2
Kayes	9.5	3.6	6.4
Koulikoro	18.1	15.8	17.0
Sikasso	12.1	5.9	9.2
Ségu	17.3	9.3	13.4
Mopti	9.4	3.5	6.6
Tombouctou	12.2	4.9	8.8
Gao/Kidal	12.1	6.3	9.4
Bamako	48.6	31.1	39.2

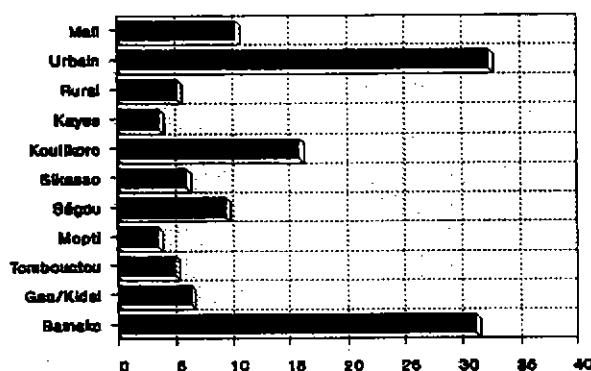
Source : DNSI

GRAPHIQUE 60a: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94



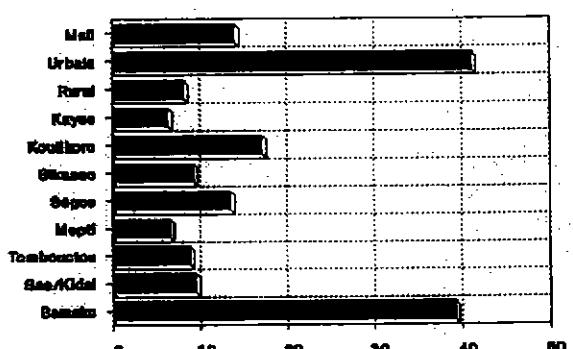
GRAPHIQUE 60b: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94

FILLES



GRAPHIQUE 60c: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94

DEUX SEXES



Le taux brut de scolarisation dans le second cycle a été évalué en 1993/94 à 14,0 %. Dans l'ensemble du milieu urbain 44 enfants sur 100 sont scolarisés contre seulement 8 enfants sur 100 en milieu rural. Au niveau du premier cycle, le taux brut de scolarisation est 3 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Par contre pour le second cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut en milieu urbain est 5 fois supérieur que celui du milieu rural. En d'autres termes, plus on avance dans les différents niveaux de l'enseignement fondamental, plus le fossé entre les deux milieux s'agrandit.

L'analyse régionale montre que les enfants du district de Bamako demeurent relativement plus scolarisés et ceux de la région de Kayes, les moins scolarisés. Si l'on compare la position des régions selon le niveau du taux brut de scolarisation dans le premier cycle et dans le second cycle, on relève que la région de Kayes perd 4 places et les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti gagnent chacune une place.

Tout comme au niveau du premier cycle, les taux bruts par sexes font ressortir une discrimination entre les sexes dans toutes les régions avec une intensité variable. Au niveau national, les garçons sont environ deux fois plus scolarisés que les filles. La région de Koulikoro se révèle plus égalitaire que toutes les autres régions.

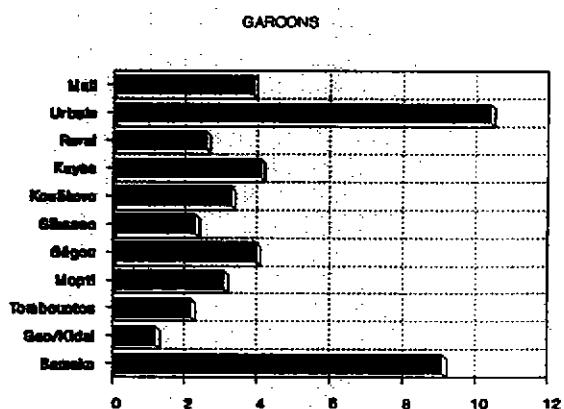
En ce qui concerne le taux net de scolarisation dans le second cycle, il se situe à un niveau 4 fois inférieur à celui du taux brut. L'écart entre le taux chez les filles et le taux chez les garçons est moins prononcé que ce qui ressort des taux bruts. Dans la région de Koulikoro, le taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Ce constat est très probablement imputable à des erreurs sur les âges des filles.

TABLEAU 61: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94

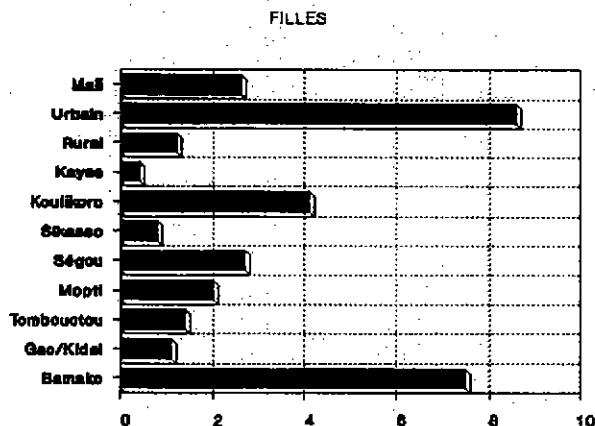
REGIONS	G	F	T
Mali	3.9	2.6	3.3
Urbain	10.4	8.6	9.5
Rural	2.6	1.2	2.0
Kayes	4.1	0.4	2.2
Koulikoro	3.3	4.1	3.7
Sikasso	2.3	0.8	1.6
Ségou	4.0	2.7	3.4
Mopti	3.1	2.0	2.6
Tombouctou	2.2	1.4	1.8
Gao/Kidal	1.2	1.1	1.1
Bamako	9.1	7.5	8.3

Source :DNSI/MEB

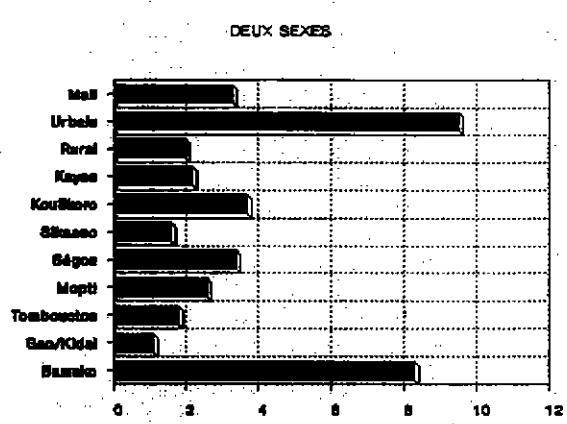
GRAPHIQUE 61a: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94



GRAPHIQUE 61b: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94



GRAPHIQUE 61c: TAUX NET DE SCOLARISATION AU 2ND CYCLE, 1993/94



8.3.4. Rendement du système éducatif

Nous avons noté que la disponibilité du service éducatif explique en partie la faiblesse du niveau de la scolarisation au Mali. Le rendement peu satisfaisant du système éducatif est aussi une des causes de cette sous-scolarisation.

8.3.4.1. Redoublements

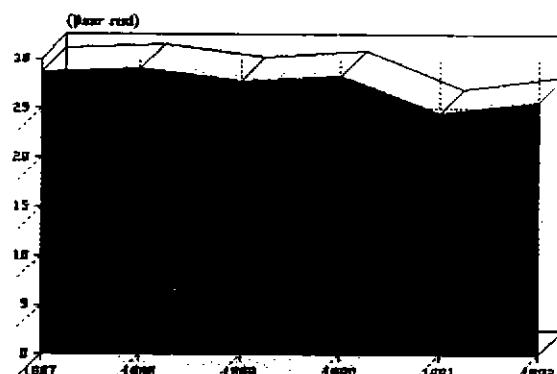
La proportion de redoublants parmi les inscrits au premier cycle est passée de 28,6% en 1987/88 à 25,7% en 1992/93. Cependant, cette proportion demeure encore élevée. En effet, plus d'un enfant sur quatre n'ont pas la possibilité d'être inscrits à l'école du fait des redoublements dans un contexte d'insuffisance d'infrastructures.

TABLEAU 62: EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 1ER CYCLE

ANNEES SCOLAIRES	TAUX (%)
1987/88	28,6
1988/89	29,0
1989/90	27,7
1990/91	28,3
1991/92	24,5
1992/93	25,7

Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 62: EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 1ER CYCLE



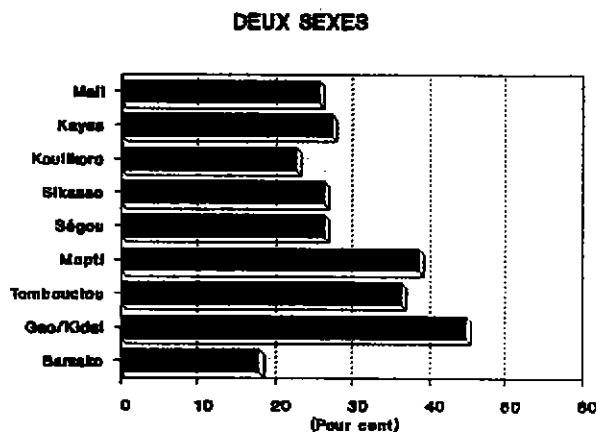
En 1992/93, les redoublants ont représenté 25,7 % des inscrits au niveau national. Cette proportion varie selon les régions. Le district de Bamako (17,8%) et la région de Koulikoro (22,7%) ont les plus faibles proportions. Les régions de Sikasso et de Ségou avec 26,3% présentent la même performance. Les régions de Mopti, de Tombouctou et de Gao/Kidal affichent les proportions de redoublants les plus élevées.

TABLEAU 63: TAUX DE REDOUBLÉMENTS DANS LE 1ER CYCLE, 1992/93

REGIONS	G	F	T
Mali	26,1	25,2	25,7
Kayes	27,1	27,8	27,3
Koulikoro	22,9	22,4	22,7
Sikasso	26,4	26,1	26,3
Ségou	26,7	25,5	26,3
Mopti	37,7	40,1	38,6
Tombouctou	36,6	35,5	36,2
Gao/Kidal	47,1	40,9	44,8
Bamako	17,6	18,1	17,8

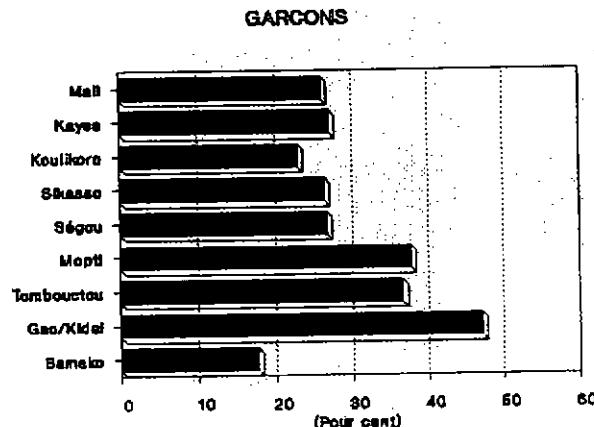
Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 63a: TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 1ER CYCLE, 1992/93

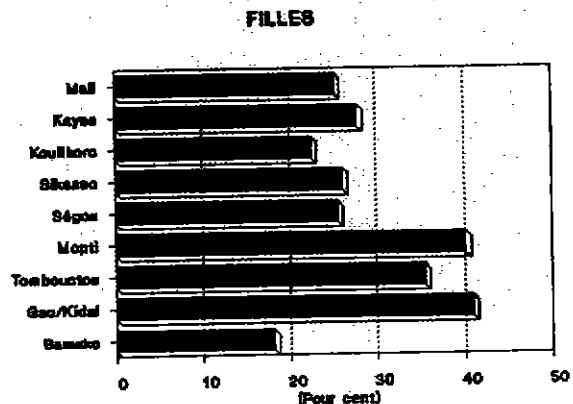


Au niveau national, la proportion de redoublants parmi les garçons (26,1%) est légèrement plus élevée que chez les filles (25,2%). La situation diffère selon les régions. Dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou et Gao/Kidal les garçons redoublent plus que les filles. L'écart entre les garçons et les filles est très important dans la région de Gao/Kidal. Dans les deux régions (Kayes, Mopti) et le district de Bamako ce sont les filles qui redoublent plus.

GRAPHIQUE 63b: TAUX DE REDOUBLLEMENT DANS LE 1ER CYCLE: 1992/93



GRAPHIQUE 63c: TAUX DE REDOUBLLEMENT DANS LE 1ER CYCLE: 1992/93



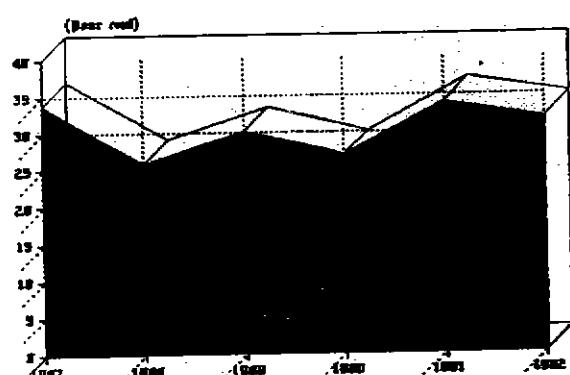
La proportion de redoublants parmi les inscrits au niveau du second cycle n'a pas connu une baisse régulière de 1987/88 à 1992/93 comme au niveau du premier cycle. Elle est passée de 33,8 % en 1987/88 à 31,8 % en 1992/93. C'est en 1988/89, que la proportion la plus faible a été enregistrée. Sur la période 1987-93, la proportion de redoublants a été beaucoup plus faible au niveau du premier cycle qu'au niveau du second cycle.

TABLEAU 64: EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLLEMENT DANS LE 2ND CYCLE

ANNEES SCOLAIRES	TAUX (%)
1987/88	33,8
1988/89	25,8
1989/90	30,2
1990/91	26,9
1991/92	34,0
1992/93	31,8

Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 64: EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLLEMENT DANS LE 2ND CYCLE



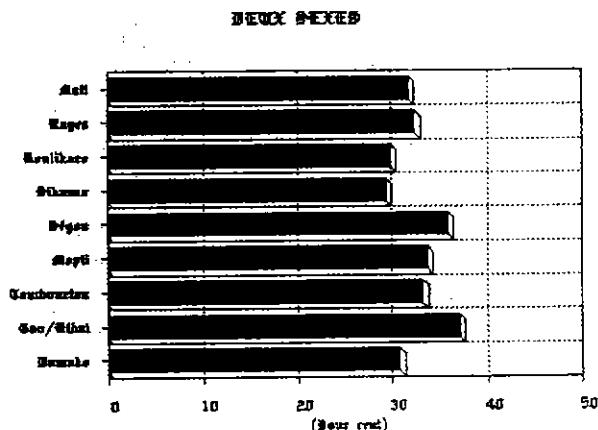
L'analyse régionale des proportions de 1992/93 revèle que les seules régions de Kayes et de Koulikoro et le district de Bamako ont des proportions plus faibles que la moyenne nationale. Tout comme au niveau du premier cycle, la région de Gao/Kidal enregistre la proportion la plus élevée.

TABLEAU 65: TAUX DE REDOUBLÉMENTS DANS LE 2ND CYCLE, 1992/93

REGIONS	G	F	T
Mali	30,1	34,7	31,8
Kayes	31,1	36,3	32,4
Koulikoro	28,2	33,8	29,9
Sikasso	27,3	33,9	29,4
Ségou	34,1	38,7	35,8
Mopti	30,9	40,3	33,7
Tombouctou	31,9	35,9	33,2
Gao/Kidal	35,6	40,6	37,0
Bamako	29,3	32,7	30,8

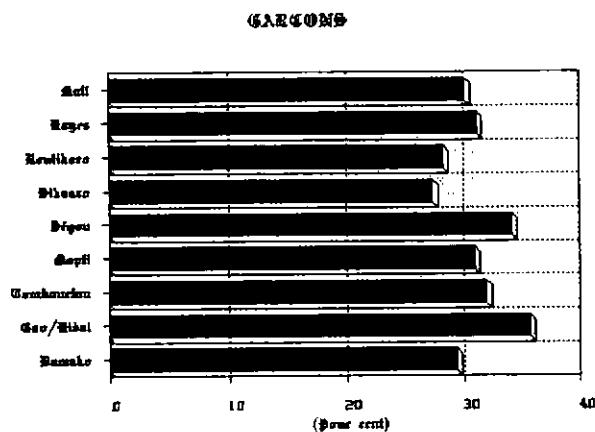
Source : DNSI/MEB

GRAPHIQUE 65a: TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 2ND CYCLE, 1992/93

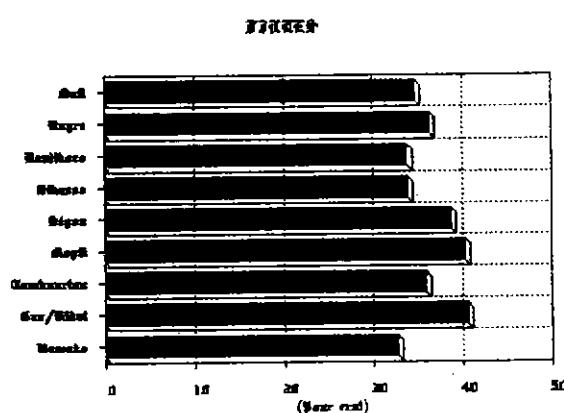


Contrairement au premier cycle, les filles redoublent relativement plus que les garçons dans le second cycle. En effet, en 1992/93, 34,7 % des filles étaient redoublantes contre 30,1 % chez les garçons, et quelle que soit la région, les garçons ont redoublé relativement moins que les filles avec des écarts variables.

GRAPHIQUE 65b: TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 2ND CYCLE, 1992/93



GRAPHIQUE 65c: TAUX DE REDOUBLÉMENT DANS LE 2ND CYCLE, 1992/93



8.3.4.2. Entrées et sorties

Le rapport des nouveaux entrants des cycles successifs permettent aussi d'apprécier les possibilités d'inscription perdues par suite d'un rendement peu satisfaisant du système éducatif.

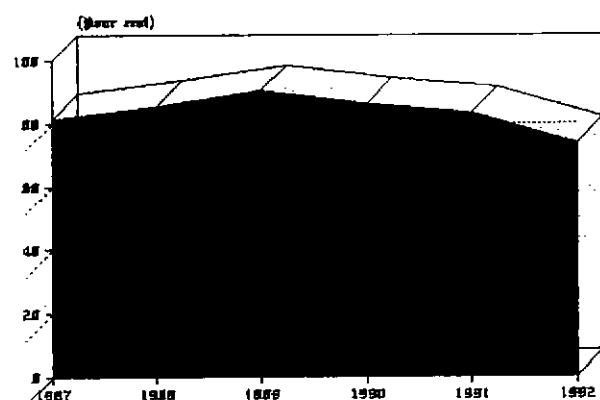
Le rapport des nouveaux entrants dans les deux cycles de l'enseignement fondamental a connu une hausse de 9,1 points en pourcentage entre 1987 et 1989 et a ensuite baissé de 16,7 points de pourcentage de 1989 à 1992. Le rapport de 1992/93 a été évalué à 73,7 %. Ce rapport montre que les possibilités de recrutements dans le premier cycle ont été limitées d'environ un quart en 1992/93 du fait des redoublements.

TABLEAU 66: EVOLUTION DU RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE/1ER CYCLE

ANNEES SCOLAIRES	RATIO (%)
1987/88	81,3
1988/89	85,3
1989/90	90,4
1990/91	86,2
1991/92	83,3
1992/93	73,7

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 66: EVOLUTION DU RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE/1ER CYCLE



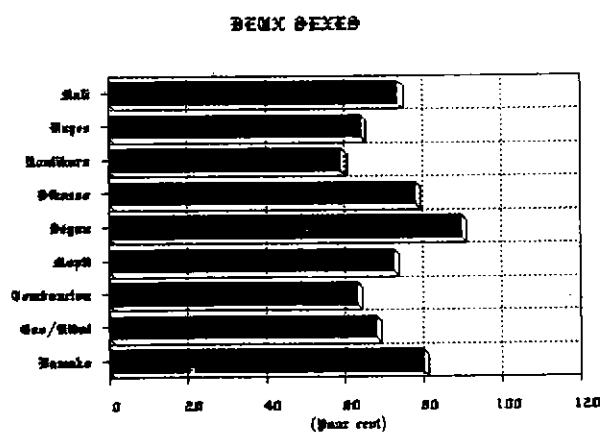
L'analyse des rapports de 1992/93 par région montre que la région de Ségou (89,8%) présente le rapport le plus élevé suivi du district de Bamako (80,1%). La région de Koulikoro (59,1%) quant à elle s'est révélée la moins performante.

TABLEAU 67: RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE/1ER CYCLE. 1992/93

REGIONS	G	F	T
Mali	76,7	69,5	73,7
Kayes	68,1	57,5	64,0
Koulikoro	62,8	53,0	59,1
Sikasso	82,1	71,3	78,0
Ségou	96,3	80,6	89,8
Mopti	78,2	64,3	72,6
Tombouctou	67,3	57,8	63,1
Gao/Kidal	66,1	70,6	68,0
Bamako	80,1	80,0	80,1

Source : Annuaire MEB

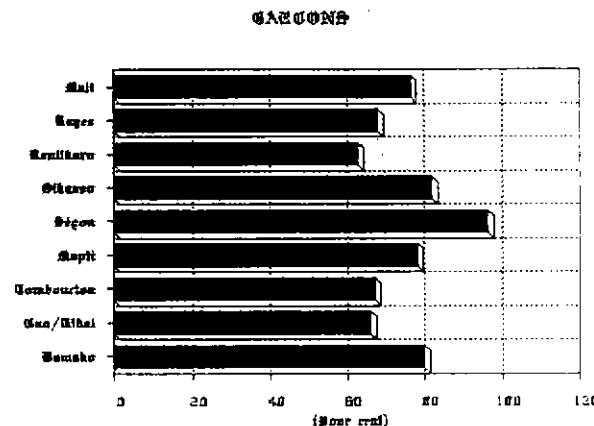
GRAPHIQUE 67a: RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE /1ER CYCLE 1992/93



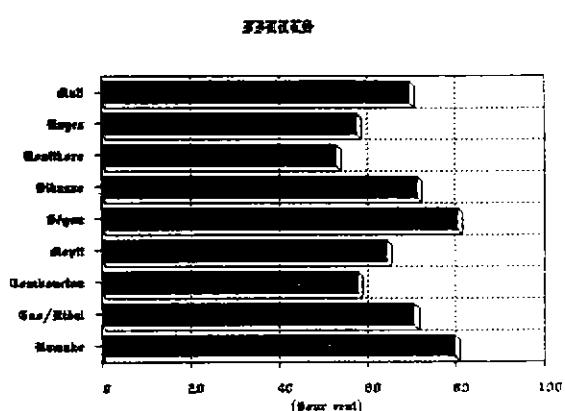
L'examen du rapport selon le sexe montre qu'en 1992/93 une proportion plus importante de garçons ont accédé au second cycle que de filles. Au niveau national, avec 100 inscriptions masculines dans le premier cycle, 77 garçons accèdent au second cycle la même année et ce rapport est de 100 pour 70 pour les filles.

La disparité dans les ratios selon le sexe varie d'une région à l'autre. Dans le district de Bamako, les ratios chez les garçons et chez les filles sont presque identiques et dans la région de Gao/Kidal, on observe un meilleur ratio chez les filles. Dans les autres régions, le meilleur ratio est enregistré chez les garçons. La région de Mopti apparait comme la plus inégalitaire suivie des régions de Kayes et Koulakoro.

GRAPHIQUE 67b: RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE /1ER CYCLE 1992/93



GRAPHIQUE 67c: RATIO NOUVEAUX ENTRANTS 2ND CYCLE /1ER CYCLE 1992/93



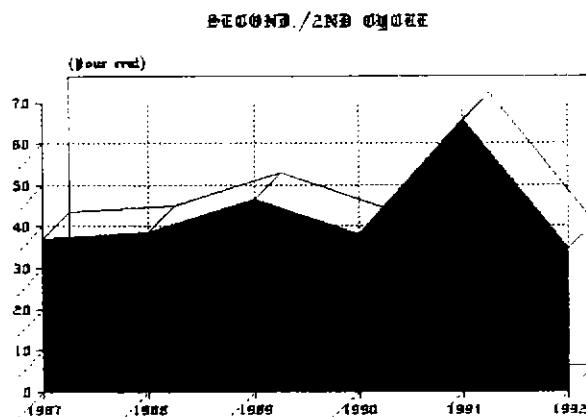
En ce qui concerne le rapport entre les entrants du second cycle de l'enseignement fondamental et les entrants de l'enseignement secondaire, il a dépassé exceptionnellement les 47% en 1991/92 sur la période 1987-1992. Quant aux entrants du supérieur, ils n'ont jamais atteint le tiers des entrants du secondaire de 1987 à 1992.

TABLEAU 68: EVOLUTION DES NOUVEAUX ENTRANTS SECOND./2ND CYCLE ET SUPER./SECOND

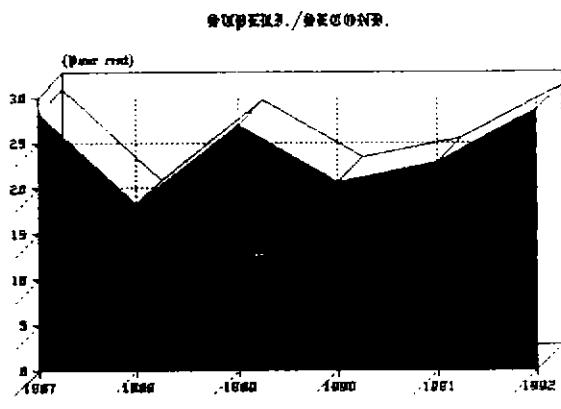
ANNEES SCOLAIRES	SECOND./2ND CYCLE	SUPER./SECOND
1987/88	37,0	28,2
1988/89	38,6	29,6
1989/90	46,5	26,6
1990/91	38,1	20,6
1991/92	65,0	28,9
1992/93	34,5	26,5

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 68a: EVOLUTION DES NOUVEAUX ENTRANTS



GRAPHIQUE 68b: EVOLUTION DES NOUVEAUX ENTRANTS



De 1987 à 1992, on relève que le rapport des Sorties/Entrées est inversément proportionnel au niveau d'enseignement. Les ratios sont plus élevés au niveau du premier cycle qu'au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental. Il en est de même entre le second cycle de l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire et entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

8.3.4.3. Succès aux examens

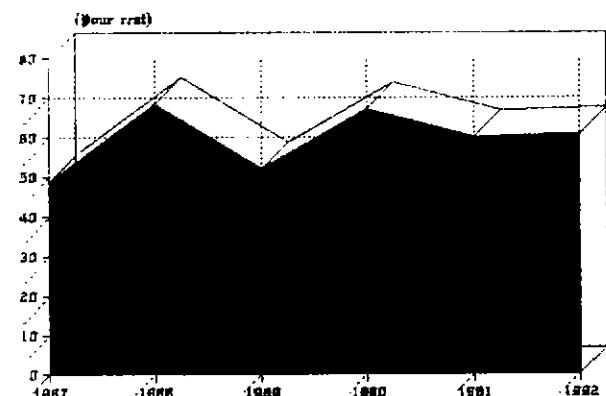
Le taux de réussite à l'examen d'entrée en 7ème année (CFEPCEF) a suivi une évolution en dent de scie de 1987/88 à 1992/93. Sur cette période le taux de réussite le plus élevé (68,4%) a été enregistré en 1988/89. En 1992/93, le taux de réussite a été de 63,1%.

TABLEAU 69: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AU CFEPCEF

ANNEES SCOLAIRES	TAUX (%)
1987/88	48,7
1988/89	68,4
1989/90	52,1
1990/91	67,1
1991/92	60,0
1992/93	63,1

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 69: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AU CFEPCEF



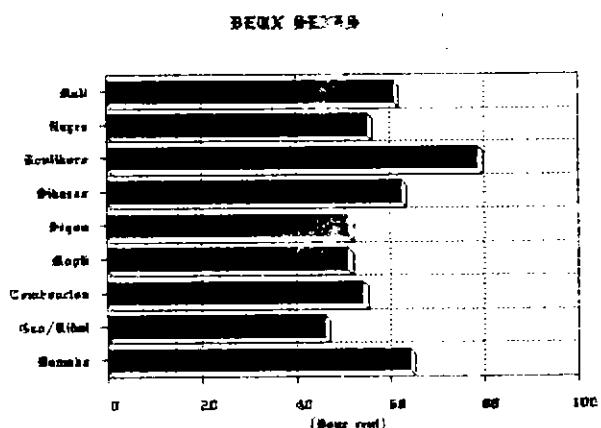
D'après les résultats de 1992/93, la région de Gao/Kidal a enregistré le taux de réussite le plus faible suivi des régions de Ségou et de Mopti. Les inscrits de la région de Koulikoro ont les plus réussi avec un taux de 78,4%.

TABLEAU 70: TAUX DE REUSSITE AU CFEPCEF 1992/93

REGIONS	G	F	T
Mali	61,9	58,1	60,8
Kayes	55,5	53,6	55,0
Koulikoro	77,3	84,3	78,4
Sikasso	65,0	55,4	62,4
Ségou	52,3	44,3	50,8
Mopti	51,1	50,2	50,8
Tombouctou	54,1	54,0	54,1
Gao/Kidal	45,7	46,4	45,9
Bamako	66,3	61,0	63,9

Source : Annuaire MEB

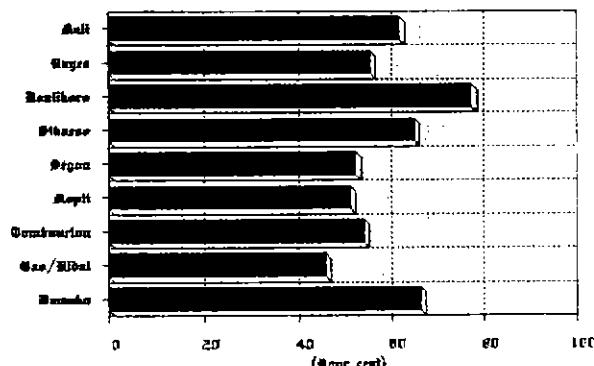
GRAPHIQUE 70a: TAUX DE REUSSITE AU CFEPCEF, 1992/93



L'analyse selon le sexe montre que les filles et les garçons obtiennent des résultats très proches quelle que soit la région. Dans la région de Koulikoro, les filles ont même eu un meilleur score que les garçons.

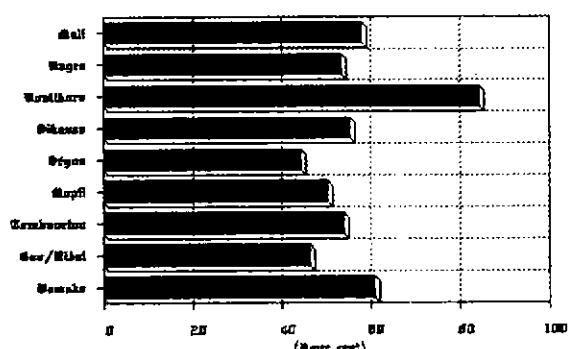
GRAPHIQUE 70b: TAUX DE REUSSITE AU CFEPCF, 1992/93

GARÇONS



GRAPHIQUE 70c: TAUX DE REUSSITE AU CFEPCF, 1992/93

FEMMES



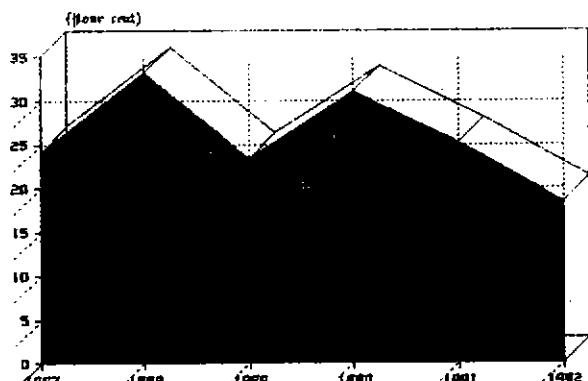
Le ratio des admis au CFEPCF aux entrants dans le premier cycle nous renseigne également sur les possibilités de recrutement au niveau du premier cycle. De 1987 à 1992, les admis n'ont jamais atteint le tiers des nouveaux entrants quelle que soit la région.

TABLEAU 71: EVOLUTION DU RATIO ADMIS AU CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS AU 1ER CYCLE

ANNÉES SCOLAIRES	RATIO (%)
1987/88	24,1
1988/89	33,2
1989/90	23,4
1990/91	31,0
1991/92	25,2
1992/93	18,4

Source : Annuaire MES/DNSI

GRAPHIQUE 71: EVOLUTION DU RATIO ADMIS CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS 1ER CYCLE



En 1992/93, le ratio a été plus faible chez les filles que chez les garçons (13,0% contre 22,2%). Ce qui traduit une plus grande déperdition chez les filles entre la 1ère année et la 6ème année de l'enseignement fondamental. Les écarts entre sexes les plus importants sont observés dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou et l'écart le plus faible dans le district de Bamako.

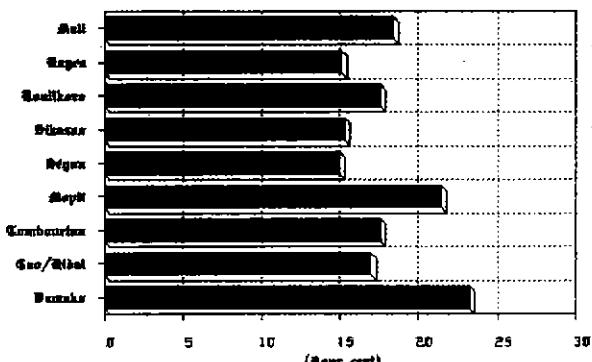
TABLEAU 72: RATIO ADMIS AU CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS AU 1ER CYCLE, 1992/93

REGIONS	G	F	T
Mali	22.2	13.0	18.4
Kayes	18.3	9.9	15.1
Koulakoro	24.0	7.4	17.6
Sikasso	18.8	9.7	15.3
Ségou	21.4	6.0	15.0
Mopti	25.1	16.0	21.4
Tombouctou	21.4	12.9	17.6
Gao/Kidal	21.0	11.5	17.0
Bamako	24.7	21.5	23.2

Source : Annuaire MEB/DNSI

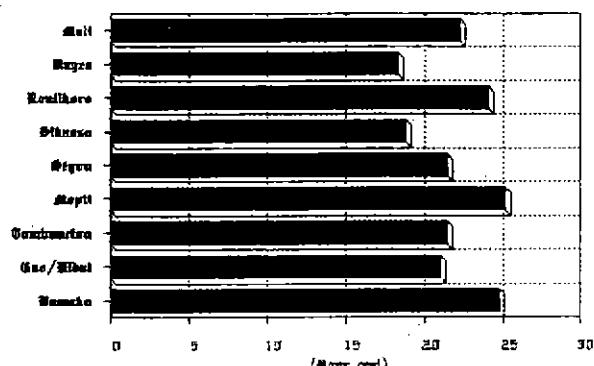
GRAPHIQUE 72a: RATIO ADMIS AU CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS AU 1ER CYCLE, 1992/93

DEUX DEUX



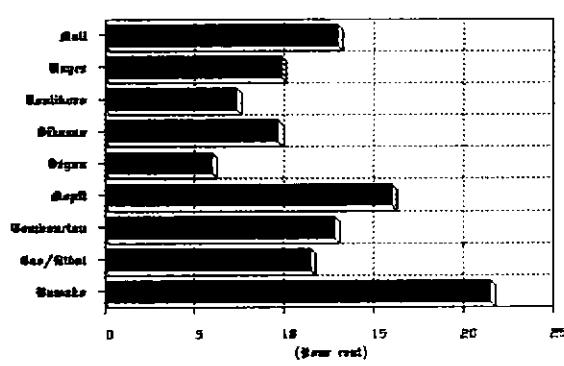
GRAPHIQUE 72b: RATIO ADMIS AU CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS AU 1ER CYCLE, 1992/93

GAUCHE



GRAPHIQUE 72c: RATIO ADMIS AU CFEPCF SUR NOUVEAUX ENTRANTS AU 1ER CYCLE, 1992/93

DRITES



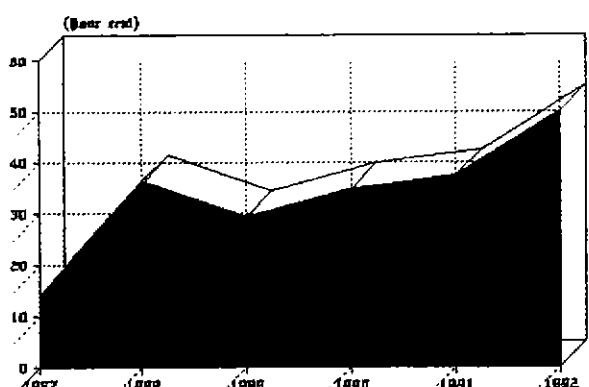
S'agissant du Diplôme d'Etude fondamental (DEF), les taux de réussite ont évolué de façon irrégulière de 1987 à 1992 mais ont augmenté ces dernières années pour s'établir à 50,0% en 1992/93. Les taux de réussite aux DEF restent toujours inférieurs à ceux du CFEPCF.

TABLEAU 73: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AU DEF

ANNEES SCOLAIRES	TAUX (%)
1987/88	13.9
1988/89	36.5
1989/90	29.4
1990/91	34.9
1991/92	37.4
1992/93	50.0

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 73: EVOLUTION DU TAUX DE REUSSITE AU DEF



Les taux de réussite aux DEF varient selon les régions et selon le sexe. En 1992/93, c'est la région de Sikasso (57,3%) qui a enregistré le taux le plus élevé et la région de Tombouctou le taux le plus faible.

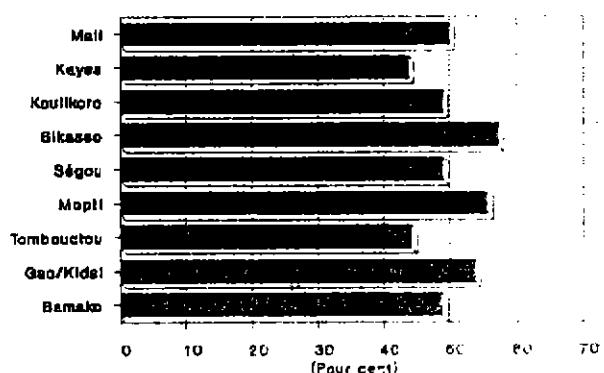
TABLEAU 74 TAUX DE REUSSITE AU DEF, 1992/93

REGION	G	F	T
Mali	52,6	47,0	50,0
Keyes	47,3	31,3	43,5
Koulikoro	49,6	46,6	49,0
Sikasso	60,0	44,2	57,3
Ségou	48,8	51,2	49,1
Mopti	58,5	46,9	55,7
Tombouctou	47,6	36,1	44,3
Gao/Kidal	54,2	52,9	53,9
Bamako	52,8	49,3	48,9

Source : Ministère de l'ED

GRAPHIQUE 74a TAUX DE REUSSITE AU DEF, 1992/93

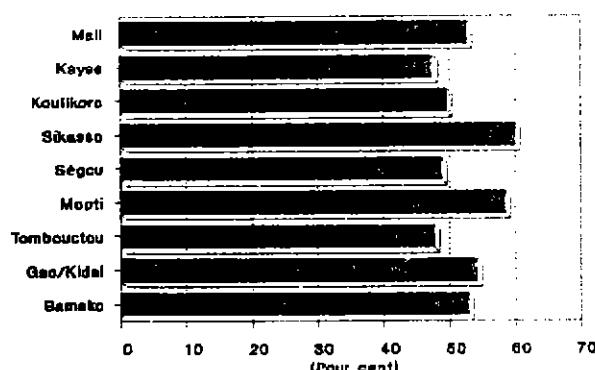
DEUX SEXES



Contrairement à ce qu'on a observé pour le CEPCEF, les garçons réussissent relativement mieux que les filles au DEF dans toutes les régions exceptée Ségou.

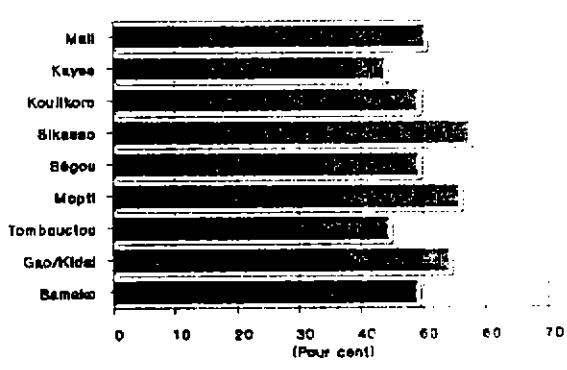
GRAPHIQUE 74b TAUX DE REUSSITE AU DEF, 1992/93

GARÇONS



GRAPHIQUE 74c TAUX DE REUSSITE AU DEF, 1992/93

FILLES



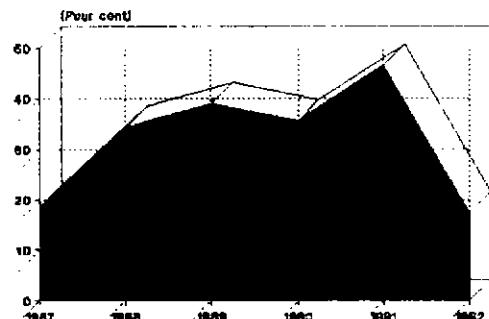
Le ratio admis/entrants a également évolué de façon irrégulière de 1987 à 1992. Si en 1992/93, ce ratio a été meilleur au premier cycle qu'au second cycle, on relève cependant qu'il n'a pas toujours été ainsi sur la période 1987/92.

TABLEAU 75 EVOLUTION DU RATIO ADMIS/REF.
ENTRANTS 2ND CYCLE EN %

ANNEES SCOLAIRES	RATIO (%)
1987/88	18,6
1988/89	34,3
1989/90	39,0
1990/91	35,5
1991/92	46,6
1992/93	17,3

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 75 EVOLUTION RATIO ADMIS/REF. ENTRANTS
2ND CYCLE



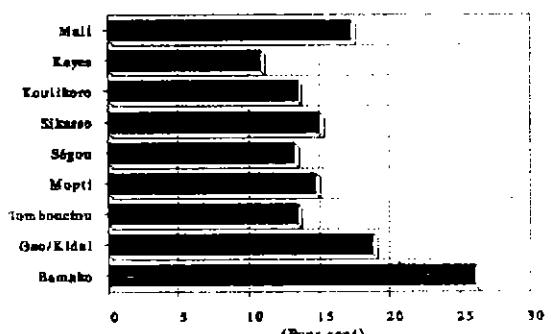
L'examen de ce ratio selon la région et le sexe montre qu'en 1992/93, qu'il a été largement supérieur chez les garçons que chez les filles dans toutes les régions. Là également, l'importance des déperditions chez les filles expliquerait en grande partie cet écart.

TABLEAU 76 RATIO ADMIS/REF. ENTRANTS 2ND CYCLE
1992/93

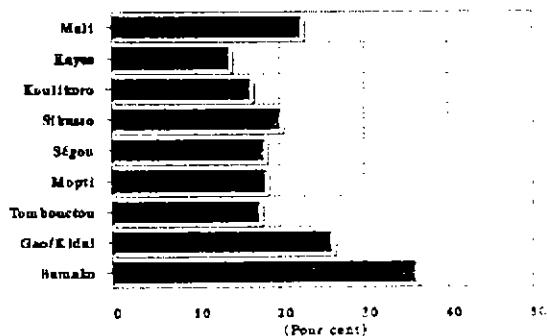
REGIONS	G	F	T
Mali	22,5	9,1	15,3
Kayes	13,8	4,9	10,5
Koulikoro	16,3	5,7	12,4
Sikasso	20,0	5,1	12,7
Ségou	18,1	4,7	13,2
Mopti	18,2	5,7	14,7
Tombouctou	17,4	5,7	13,4
Gao/Kidal	26,1	9,5	18,5
Bamako	36,1	14,3	25,1

Source : Annuaire MEB 1992

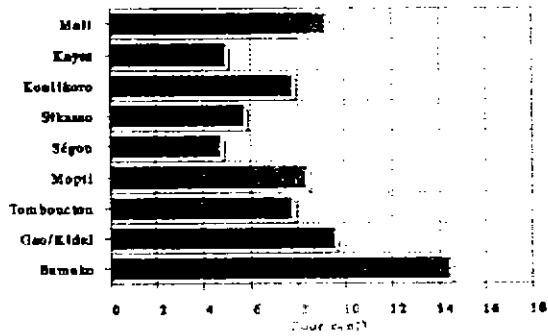
GRAPHIQUE 76a RATIO ADMIS/REF. ENTRANTS 2ND CYCLE
1992/93
DEUX SEXES



GRAPHIQUE 76b RATIO ADMIS/REF. ENTRANTS 2ND CYCLE
1992/93
GARÇONS



GRAPHIQUE 76c RATIO ADMIS/REF. ENTRANTS 2ND CYCLE
1992/93
FILLES



8.3.4.4. Abandons

Les statistiques sur les abandons ne sont pas disponibles dans les annuaires du Ministère de l'Education de Base. Les abandons se constatent en fin d'année scolaire, puisque les statistiques éducationnelles sont élaborées sur la base des rapports de rentrées, il devient dès lors impossible d'obtenir les effectifs des abandons par année d'étude.

La détermination des abandons par solde également s'avère impossible en raison du manque d'informations sur les transferts entre établissements d'une même région et entre établissements de régions différentes.

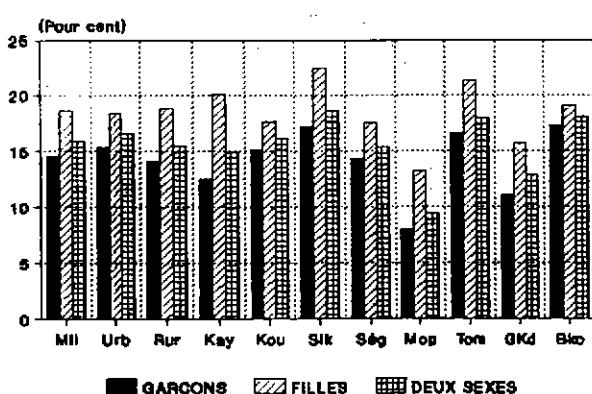
Nous nous contenterons des taux d'abandon après 4 ans d'études dégagés par l'EMCES pour la population âgée de 25 ans et plus. Ces taux représentent la proportion en 1993, des personnes âgées de 25 ans et plus qui ont abandonné après avoir atteint la 4ème année de l'enseignement fondamental à un moment quelconque antérieur à 1994.

TABLEAU TAUX D'ABANDON APRES LA 4EME PARMI LES 25 ANS ET + ET ABANDONS APRES LA 4EME EN % DES SCOLARISES DE 25 ANS ET +, 1994

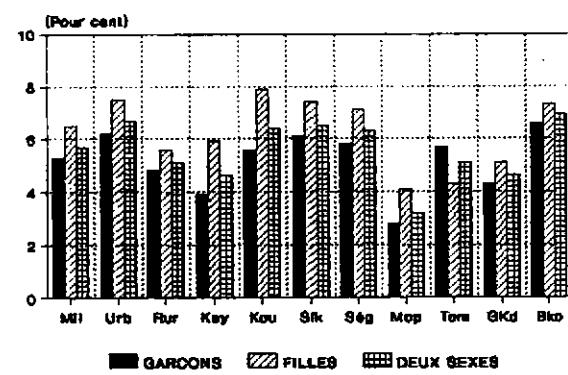
REGIONS	TAUX D'ABANDONS APRES 4 ANNEES			ABANDONS APRES 4 ANS SUR SCOLARISES EN %		
	H	F	T	H	F	T
Mali	14.5	18.6	15.9	5.3	6.5	5.7
Urbain	15.3	18.4	16.6	6.2	7.5	6.7
Rural	14.1	18.8	15.4	4.8	5.6	5.1
Kayes	12.5	20.1	14.9	3.9	5.9	4.6
Koulakoro	15.1	17.6	16.1	5.6	7.9	6.4
Sikasso	17.2	22.5	18.6	6.1	7.4	6.5
Ségou	14.3	17.5	15.3	5.8	7.1	6.3
Mopti	8.0	13.2	9.4	2.8	4.1	3.2
Tombouctou	16.6	21.4	17.9	5.7	4.3	5.1
Gao/Kidal	11.0	15.7	12.8	4.3	5.1	4.6
Bamako	17.3	19.1	18.1	6.6	7.3	6.9

Source : EMCES 1994, DNSI

GRAPHIQUE 77: TAUX D'ABANDON PARMI LES 25 ANS ET + AYANT ATTEINT LA 4EME



GRAPHIQUE 78: ABANDONS APRES LA 4EME EN % DES SCOLARISES DE 25 ANS ET +



D'après ces résultats, 15,9 % des personnes ayant atteint la 4ème année de l'enseignement fondamental ont abandonné après. La région de Mopti enregistre la proportion la plus faible avec 9,4%. Le district de Bamako et la région de Sikasso enregistrent les proportions les plus élevées avec environ 18,0 %. Ces abandons représentent 5,7 % de l'ensemble des personnes scolarisées âgées de 25 ans ou plus.

La proportion des abandons après 4 ans d'études est plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes (18,6 % contre 14,5 % pour les hommes). Et ceci reste vrai quelle que soit la région et quelque soit le milieu. L'écart le plus important entre les sexes est observé dans les régions de Kayes et de Tombouctou.

8.4. Encadrement

Le rapport élève/maître a progressé régulièrement de 1987 à 1993 dans tous les niveaux d'enseignement. En d'autres termes, l'effectif des enseignants n'a pas évolué au même rythme que l'effectif des élèves.

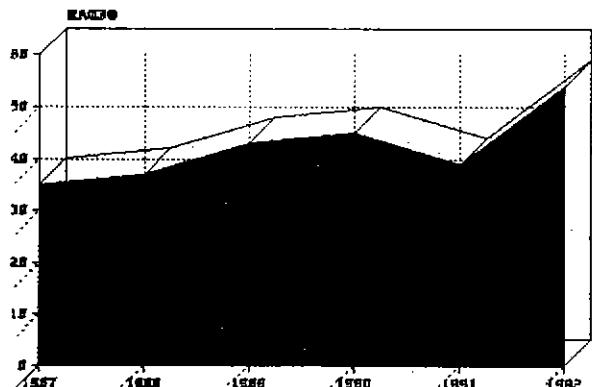
Au niveau national, le rapport élève/maître est passé de 35 élèves en 1987/88 à 54 élèves pour un maître en 1992/93 dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, de 12 élèves à 23 élèves pour un maître dans le second cycle de l'enseignement fondamental et de 8 élèves en 1988/89 à 14 élèves en 1992/93 pour un maître dans le secondaire. Compte tenu de la spécialisation des enseignants dans le second cycle et dans le secondaire, les ratios pour ces niveaux d'enseignement sont moins pertinents.

TABLEAU 78: EVOLUTION DU RATIO ELEVES/MAITRES PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

ANNEES SCOLAIRES	RATIO ELEVES/MAITRES		
	1ER CYCLE	2ND CYCLE	SECOND
1987/88	35	12	8
1988/89	37	15	10
1989/90	43	15	12
1990/91	45	18	12
1991/92	39	13	13
1992/93	54	23	14

Source : Annuaire MEB

GRAPHIQUE 79: EVOLUTION DU RATIO ELEVES/MAITRES DANS LE 1ER CYCLE



Au vu du ratio élève/maître dans le premier cycle, on peut conclure que les élèves bénéficient d'un encadrement satisfaisant. Il y a cependant lieu d'avoir à l'esprit la pratique de la double vacation en vigueur au Mali depuis plusieurs années déjà.

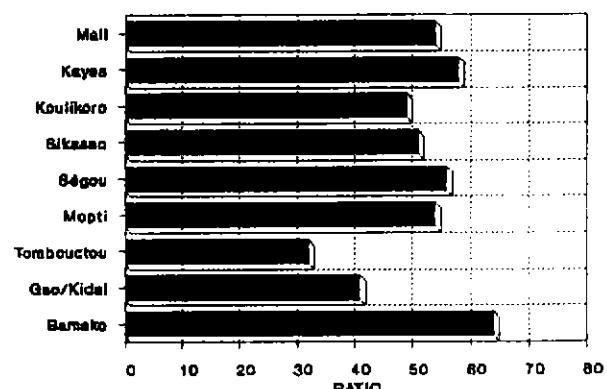
En 1992/93, le ratio le plus faible a été enregistré dans la région de Tombouctou (32 élèves pour un maître) et le plus élevé dans le district de Bamako (64 élèves pour un maître). Les régions de Tombouctou, de Gao/Kidal, de Koulikoro et de Sikasso présentent des ratios inférieurs à celui du niveau national et bénéficient donc d'un meilleur encadrement que les autres régions et le district de Bamako.

TABLEAU 79 RATIO ELEVES/MAITRES DANS LE 1ER CYCLE, 1992/93

REGIONS	RATIO
Mali	54
Kayes	58
Koulikoro	49
Sikasso	51
Ségou	56
Mopti	54
Tombouctou	32
Gao/Kidal	41
Bamako	64

Source Annuaire MEB

GRAPHIQUE 80 RATIO ELEVES/MAITRES DANS LE 1ER CYCLE 1992/93



8.5. Conclusions et Recommandations

L'étude a fait ressortir les points saillants suivants :

- une amélioration des indicateurs éducationnels de 1976 à 1994 avec un rythme relativement faible;
- un écart très important entre les indicateurs du district de Bamako et ceux des autres régions :
- un niveau très faible des indicateurs relatifs au sexe féminin par rapport à ceux du sexe masculin d'une part et entre ceux du milieu rural par rapport au milieu urbain :
- un taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans ou plus encore bas en 1994 (22,9%) avec un écart entre sexe masculin et sexe féminin (32,3 % contre 14,1 %) d'une part et entre milieu urbain et milieu rural (49,2 % contre 17,5 %) d'autre part :
- un nombre moyen d'études de 1,26 ans pour les personnes âgées de 25 ans ou plus traduisant ainsi que la grande majorité de ces personnes n'ont pas dépassé le premier cycle de l'enseignement fondamental :
- plus de 60 % des enfants ayant atteint l'âge officiel d'inscription pendant l'année scolaire 1992/93 n'ont pas été inscrits :
- un taux brut de scolarisation de 35,4 % et de 14,0 % en 1993/94 respectivement pour le premier cycle et le second cycle de l'enseignement fondamental ;
- un écart très significatif entre les taux brut et net de scolarisation dans les deux cycles de l'enseignement fondamental :
- un rendement encore faible du système éducatif avec un taux de redoublement de 25,7 % dans le 1er cycle et de 31,8 % dans le second cycle et 5,7 % d'abandons après 4 années d'études en 1993/94 :
- un maître pour 54 élèves en 1992/93 : ce ratio masque la pratique de la double vacance en vigueur au Mali depuis plus de 4 ans.

A la lumière de ces conclusions, l'étude recommande :

R21- le renforcement des actions en cours pour l'amélioration du taux d'alphabétisation des adultes en mettant l'accent sur la situation des femmes ;

R22- le renforcement des actions en cours pour l'amélioration du taux de scolarisation et la réduction de l'écart entre le taux des garçons et celui des filles ;

R23- l'amélioration du ratio élèves/maîtres par la construction d'infrastructures éducatives et le recrutement d'enseignants supplémentaires en particulier dans les régions du nord (Mopti, Tombouctou, Gao/Kidal) ;

R24- la réalisation d'une étude approfondie sur les motifs d'abandon de l'école.

9. EMPLOI

9.1. Taux d'activité et d'occupation

9.1.1. Evolution

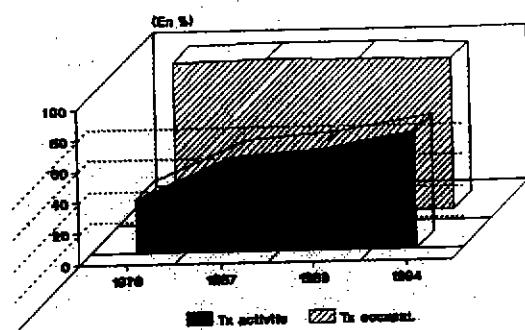
Le taux brut d'activité représente la proportion des personnes en âge de travailler (actifs ou main d'œuvre) dans la population totale. Les deux recensements de la population, l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages (ESI) et l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale ont donné une évaluation de la proportion de main d'œuvre dans la population en âge de travailler.

TABLEAU 80: ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION

ANNÉES	TAUX D'ACTIVITÉ EN POURCENTAGE		TAUX D'OCCUPATION EN POURCENTAGE	
	Observé	8 ans +	Observé	8 ans +
1976	35,0	35,0	98,1	98,1
1987	44,5	60,8	99,2	99,2
1989	65,5	65,5	98,7	98,7
1994	57,5	75,8	98,2	97,5

Source: DNSI

GRAPHIQUE 81: ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION



Le taux brut d'activité est passé de 35,0 % en 1976 à 57,5 % en 1994 soit augmentation de près de 65 %. Entre ces deux dates, le recensement d'avril 1987 avait évalué le taux à 44,5 % et l'ESI à 65,5 %. Il faut noter cependant que ces opérations n'ont pas retenu les mêmes âges minimum d'entrée dans l'activité ce qui influe sur le niveau de la proportion de main d'œuvre dans la population en âge de travailler. Le recensement de 1976 et l'ESI ont saisi l'activité pour les personnes âgées de 8 ans et plus tandis que le recensement d'avril 1987 et l'EMCES de 1994 ont collecté les informations sur l'activité pour les personnes de 6 ans et plus.

Pour mieux comparer ces résultats, nous pouvons prendre 8 ans comme âge minimum d'entrée dans l'activité. Ainsi, les taux de 1987 et de 1994 sont portés respectivement à 60,8 % et 75,8 %. Il se dégage de ces résultats un accroissement relatif de la disponibilité de main d'œuvre entre 1987 et 1994. Cependant, l'augmentation très importante qui est constatée entre 1976 et 1987 serait due en grande partie à une meilleure identification des femmes économiquement actives en 1987 qu'en 1976.

S'agissant des taux d'occupation de la population active, c'est à dire la proportion de la main d'œuvre occupée à un travail, on peut noter qu'ils sont très proches des 100 % si l'on retient l'âge minimum de 8 ans. Cette situation s'explique par le nombre élevé d'actifs occupés dans les activités agricoles où la notion de chômage n'a pratiquement aucun sens.

9.1.2. Taux d'activité et d'occupation par région

Les taux d'activité issus de l'EMCES de 1994 montrent qu'au niveau national, 3/4 des personnes âgées de 8 ans ou plus sont actifs c'est à dire occupées à une activité économique ou à la recherche d'un emploi. Ce ratio est de 4/5 en milieu rural contre seulement 1/2 en milieu urbain.

A l'exception du district de Bamako, de la région de Gao/Kidal et dans une moindre mesure celle de Koulikoro, les taux d'activité atteignent ou dépassent les 80 %. La faiblesse des taux enregistrés pour le district de Bamako, la région de Gao/Kidal et pour l'ensemble du milieu urbain s'explique probablement par la scolarisation élevée des moins de 15 ans.

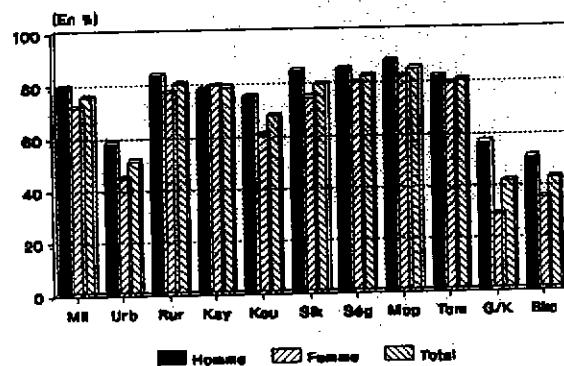
L'analyse des taux d'activité par sexe revèle une proportion plus importante de la main d'oeuvre chez les hommes que chez les femmes quels que soit la région et le milieu. Il apparaît cependant que la différence est beaucoup plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.

**TABLEAU 81: TAUX D'ACTIVITE ET D'OCCUPATION (EN %)
PAR REGION ET PAR SEXE, 1994**

REGIONS	TAUX D'ACTIVITE (EN %)			TAUX D'OCCUPATION (EN %)		
	H	F	T	H	F	T
Mali	79,8	71,9	75,8	97,5	98,8	98,1
Urbain	58,1	44,7	51,3	90,7	94,8	92,5
Rural	84,1	77,4	80,7	98,5	99,3	98,9
Kayes	78,2	79,5	78,9	98,2	99,4	98,8
Koulikoro	75,4	60,6	67,9	99,0	99,9	99,4
Sikasso	85,1	74,6	79,8	98,7	99,6	99,1
Ségou	85,3	80,1	82,7	98,8	99,7	99,2
Mopti	88,3	82,2	85,2	96,3	98,0	97,2
Tombouctou	81,9	79,3	80,6	99,1	98,3	98,7
Gao/Kidal	55,7	28,8	41,7	69,3	71,0	69,9
Bamako	50,8	35,1	42,8	87,4	91,3	98,1

Source: DNSI

**GRAPHIQUE 82: TAUX D'ACTIVITE PAR REGION ET SEXE
EN %, 1994**



Les taux d'occupation enregistrés en 1994 sont très élevés dans toutes les régions avec une moyenne de 98,1 %. Les taux montrent également que la population active rurale est relativement plus occupée que la population active urbaine. Par ailleurs, les femmes semblent être moins touchées par le chômage que les hommes.

9.2. Proportion de femmes dans la main d'oeuvre

La population active au Mali est en majorité masculine. En 1976, les femmes représentaient moins du 1/4 de la population active. Depuis, on note une amélioration du degré de participation des femmes à l'activité économique dans toutes les régions. En 1994, elles ont représenté près de la moitié de la main d'oeuvre nationale.

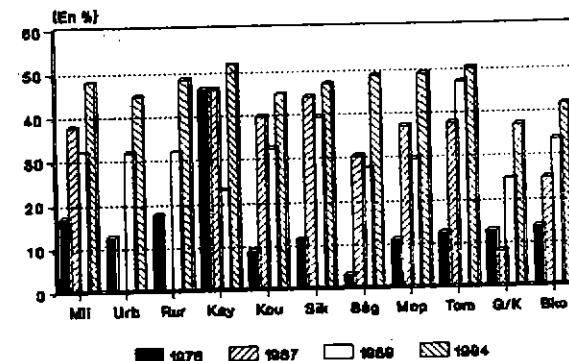
En milieu rural, les femmes sont relativement plus engagées dans l'activité économique que leurs soeurs du milieu urbain. L'analyse régionale du poids des femmes dans la main d'oeuvre ne montre pas de différence significative avec des proportions qui avoisinent les 50 %. D'après les statistiques disponibles, la proportion des femmes dans la main d'oeuvre est plus importante dans la région de Kayes suivi de la région de Tombouctou. La région de Gao/Kidal quant à elle, enregistre la proportion la plus faible.

TABLEAU 82: MAIN D'OEUVRE FEMININE EN % DE LA MAIN D'OEUVRE TOTALE

REGIONS	ANNEES			
	1976	1987	1989	1994
Mali	16,9	37,6	32,0	48,0
Urbain	12,7	..	31,9	44,6
Rural	17,6	..	32,0	48,4
Kayes	46,0	46,0	23,0	51,8
Koulikoro	9,1	39,6	32,4	44,8
Stikasso	11,6	44,1	39,4	47,0
Ségou	3,3	30,5	27,6	48,7
Mopti	11,2	37,0	29,5	49,0
Tombouctou	12,7	37,6	46,9	50,1
Gao/Kidal	13,0	8,3	24,7	37,0
Bamako	13,8	24,9	33,7	41,7

Source: DNSI

GRAPHIQUE 83: PROPORTIONS DE FEMMES DANS LA MAIN D'OEUVRE



9.3. Statut d'occupation

Les données de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale de 1994 permettent de distinguer quatre groupes de statuts individuels dans l'activité : les agriculteurs/éleveurs, les salariés, les employeurs, les indépendants et les aides familiaux/apprentis/stagiaires.

TABLEAU 83: REPARTITION DES ACTIFS OCCUPEES SELON LE STATUT INDIVIDUEL DE L'EMPLOI PRINCIPAL DANS LES 12 DERNIERS MOIS, 1994

STATUT D'OCCUPATION	HOMME	FEMME	TOTAL
Indépendant agriculteur/éleveur	26,7	11,4	19,5
Indépendant vendeur produits alimentaires	0,7	4,0	2,2
Indépendant vendeur produits non alimentaires	1,1	1,2	1,1
Indépendant non agriculteur/éleveur	1,2	6,3	3,6
Indépendant dans les services	2,3	2,0	2,2
Employeurs dans le commerce	0,3	0,1	0,2
Autres employeurs	0,2	0,0	0,1
Aides familiaux agriculteurs/éleveur	59,6	67,3	63,2
Autres aides familiaux	2,5	6,1	4,2
Salariés publics	2,3	0,6	1,5
Salariés privés	2,2	0,8	1,6
Stagiaires/apprentis	1,0	0,2	0,6

Source: DNSI

Il ressort du tableau que 3/5 des actifs occupés sont des aides familiaux agricoles, et 1/4 des indépendants agricoles. Les actifs occupés dans le secteur primaire représentent ainsi 83 %. Les autres indépendants constituent également une composante importante de la population occupée. Ils ont représenté 9,1 % de la population occupée dont 3,3 % dans le commerce, 3,6 % dans le secteur non agricole et 2,2 % dans le secteur des services. Les employeurs représentaient moins de 1 % et 3,1 % seulement étaient occupés à un emploi salarié.

L'analyse selon le sexe montre que les actifs du secteur primaire sont les plus dominants autant chez les hommes que chez les femmes. En dehors du secteur primaire, les femmes sont beaucoup plus présentes dans les unités individuelles de petite transformation et dans le commerce tandis que les hommes sont le plus souvent occupés dans les emplois salariés et dans le secteur des services.

9.4. Participation des moins de 15 ans à l'activité économique

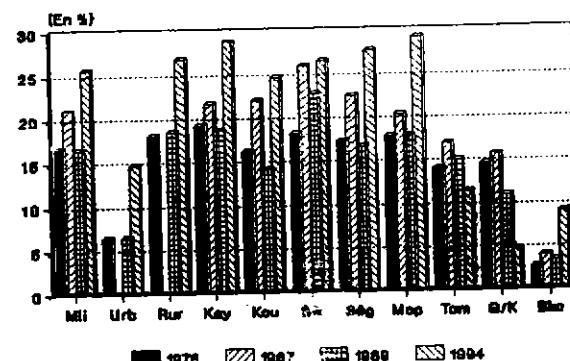
La proportion d'enfants âgés de 6 à 15 ans dans la population active occupée est passée de 21,1 % en 1987 à 25,7 % en 1994. Quant à la proportion des enfants âgés de 8 à 15 ans, elle a presque stagné à un peu moins de 17 % entre 1976 et 1989. L'utilisation des enfants de moins de 15 ans comme main d'oeuvre a toujours été pratiquée au Mali surtout dans le secteur primaire et leur poids relatif dans la population active occupée est demeuré presque constant sur environ deux décennies.

TABLEAU 84: MAIN D'OEUVRE MOINS DE 15 ANS EN % DE LA MAIN D'OEUVRE TOTALE

REGIONS	ANNEES			
	1976	1987	1989	1994
Mali	16.7	21.1	16.5	25.7
Urbain	6.4	..	6.5	14.8
Rural	18.1	..	18.6	26.9
Kayes	19.3	21.8	18.7	28.8
Koulikoro	16.2	22.0	14.2	24.7
Sikasso	18.2	26.0	22.8	26.6
Ségou	17.3	22.5	16.6	27.7
Mopti	17.8	20.3	17.8	29.1
Tombouctou	14.0	16.9	15.0	11.4
Gao/Kidal	14.6	15.7	11.0	4.7
Bamako	2.7	4.0	3.4	9.1

Source: DNSI

GRAPHIQUE 84: PROPORTIONS DES MOINS DE 15 ANS DANS LA MAIN D'OEUVRE



En 1994, les enfants âgés de 6 à 15 ans ont représenté 25,7 % de la population active occupée du pays, 14,8 % en milieu urbain et 26,9 % en milieu rural. Les enfants sont donc relativement plus utilisés comme main d'oeuvre en milieu rural qu'en milieu urbain. Le niveau de scolarisation et les déperditions scolaires expliqueraient en grande partie le poids important dans la population active occupée en milieu rural qu'en milieu urbain. La baisse du pouvoir d'achat enregistrée en 1994 suite à la dévaluation du francs cfa explique également un plus grand recours à la main d'oeuvre de moins de 15 ans.

Aussi, il a été enregistré en 1994, pour le district de Bamako qui a le plus fort taux de scolarisation, une proportion 3 fois inférieure que la moyenne nationale. Les régions de Tombouctou, et de Gao/Kidal également présentent des proportions nettement inférieures à celles des autres régions. Il faut noter cependant que ces proportions ne concernent que le milieu urbain de ces deux régions. Les proportions enregistrées pour les autres régions sont peu différentes et avoisinent les 30 %.

L'analyse selon le sexe révèle qu'en 1994, les garçons de moins de 15 ans ont été relativement plus utilisés que les filles (27,3 % pour les garçons contre 23,8 % pour les filles). Dans l'ensemble les garçons ont représenté 55,1 % de la main d'oeuvre occupée de moins de 15 ans.

Le statut d'occupation de la main d'oeuvre âgée de moins de 15 ans en 1994, montre que la majorité de cette main d'oeuvre est utilisée comme aide familial pour aider les parents dans les travaux agricoles essentiellement. On peut noter que ces enfants occupent également des emplois salariés.

GRAPHIQUE 85: PROPORTIONS DES MOINS DE 15 ANS DANS LA MAIN D'OEUVRE PAR SEXE. 1994

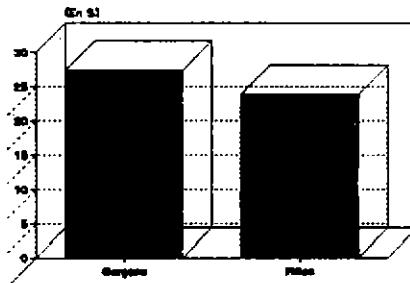


TABLEAU 85: REPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉES DE MOINS DE 15 ANS SELON LE STATUT INDIVIDUEL DE L'EMPLOI PRINCIPAL DANS LES 12 DERNIERS MOIS, 1994

STATUT D'OCCUPATION	%
Indépendant agriculteur/éleveur	1,3
Indépendant vendeur produits alimentaires	0,2
Indépendant vendeur produits non alimentaires	0,1
Indépendant non agriculteur/éleveur	0,5
Indépendant dans les services	0,1
Employeurs dans le commerce	0,1
Autres employeurs	0,0
Aides familiaux agriculteurs, éleveur	88,7
Autres aides familiaux	7,9
Salariés publics	0,1
Salariés privés	0,4
Stagiaires/apprentis	0,4

Source: DNSI

9.5. Main d'oeuvre agricole

Nous avons vu à travers le niveau global de l'activité économique que la main d'oeuvre au Mali est à prédominance agricole. La main d'oeuvre agricole a de tous temps représenté plus de 80 % de la main d'oeuvre totale. Même en milieu urbain, elle a représenté le tiers de la main d'oeuvre totale.

En 1994, les plus faibles proportions de la main d'oeuvre agricole ont été enregistrées dans le district de Bamako (12,2 %) et dans les régions de Gao/Kidal (13,6 %) et Tombouctou (42,5 %). Dans les autres régions, la main d'oeuvre agricole représente plus de 4/5 de la main d'oeuvre totale.

Le salariat bien que présent dans le secteur agricole qui occupe une importante partie de la main d'oeuvre reste à un niveau très faible. En 1994, 0,3 % seulement était salarié dans le secteur agricole. Le salariat, reste une possibilité d'accès à l'emploi beaucoup plus dans le milieu urbain où il concerne environ 5,0 % de la main d'oeuvre agricole que dans le milieu rural. Le district de Bamako (3,1 %) et la région de Gao/Kidal (2,0 %) constituent les seules régions où le salariat dans le secteur agricole est perceptible.

TABLEAU 86: POURCENTAGES DE LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE DANS LA MAIN D'OEUVRE TOTALE ET POURCENTAGES DE SALARIES DANS LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

REGIONS	Main d'oeuvre agricole en %				Salariés agricoles en % de			
	de la main d'oeuvre totale				la main d'oeuvre agricole			
	1976	1987	1989	1994	1976	1987	1989	1994
Mali	83,3	81,8	69,0	82,6	0,5	0,6	0,4	0,3
Urbain	31,4	..	17,5	33,1	2,7	..	1,2	4,6
Rural	91,1	..	80,4	88,7	0,4	..	0,3	0,1
Kayes	91,3	92,8	85,2	94,3	0,3	0,5	0,3	0,1
Koulikoro	87,7	90,4	77,1	89,8	0,6	0,6	0,3	0,2
Sikasso	89,3	90,4	80,8	93,5	0,3	0,5	0,5	0,6
Ségou	87,6	86,2	62,3	86,5	0,9	0,6	0,3	0,2
Mopti	90,5	83,2	80,3	84,2	0,2	0,4	0,2	0,0
Tombouctou	70,6	56,2	52,4	42,5	0,8	1,0	1,2	0,0
Gao/Kidal	72,3	79,1	61,9	13,7	0,9	0,9	0,4	2,0
Bamako	11,3	6,3	3,7	5,0	5,0	6,7	0,0	3,1

Source : DNSI

9.6. Secteur informel

L'analyse de cette section est basée sur les résultats de l'enquête secteur informel réalisée par la DNSI en 1989 sur toute l'étendue du territoire national. Cette enquête est l'unique en son genre exécutée au Mali depuis l'indépendance.

9.6.1. Importance

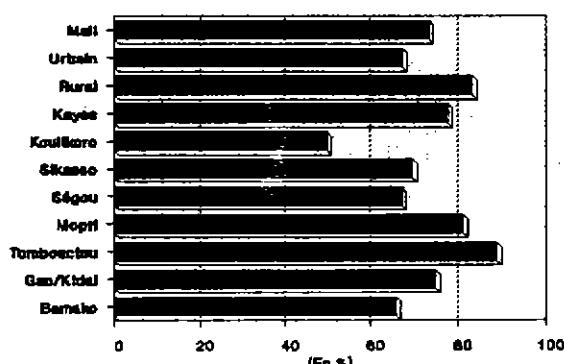
En dehors du secteur agricole, le secteur non structuré ou secteur informel apparaît au Mali comme un créneau où existent de nombreuses possibilités d'emploi. En 1989, 15,9 % des actifs occupés travaillaient dans le secteur informel. Si l'on exclut les activités agricoles, le secteur informel occupe 73,4 % au niveau de l'ensemble du pays (83,3 % en milieu urbain et 67,3 % en milieu rural).

TABLEAU 87: IMPORTANCE DES ACTIVITES INFORMELLES DANS LES ACTIVITES NON-AGRICOLEES. 1989

REGIONS	Emplois informels en % des emplois non agricoles
Mali	73,4
Urbain	67,3
Rural	83,3
Kayes	77,6
Koulikoro	49,8
Sikasso	69,8
Ségou	67,2
Mopti	81,2
Tombouctou	88,8
Gao/Kidal	75,0
Bamako	65,9

Source: DNSI

GRAPHIQUE 86: EMPLOIS INFORMELS EN % DU TOTAL DES EMPLOIS NON-AGRICOLES, 1994



Les régions de Gao/Kidal (88,8 %) et de Tombouctou (81,2 %) enregistrent les proportions les plus élevées. L'importance de l'artisanat dans ces régions explique le poids important des actifs occupés dans le secteur informel. L'emploi des actifs non-agricole dans le secteur informel est le plus faible dans la région de Koulikoro (49,8 %).

L'analyse faite des données de l'ESI, a révélé que les actifs informels ont une forte propension à travailler dans l'industrie de la petite transformation (38,9 %), des services (26,6 %) et du commerce (21,7 %). Par ailleurs, les hommes sont légèrement plus importants dans le secteur informel (52,1 % des actifs informels) que les femmes (47,9 %). Les hommes actifs informels sont majoritairement des salariés (74,8 %) tandis que les femmes sont nombreuses tant au sein des aides-familiaux/apprentis (51,6 %) que chez les indépendants (61,8 %).

TABLEAU 88: REPARTITION DES ACTIFS INFORMELS PAR NATURE DE L'ACTIVITE ET PAR SEXE SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE, 1989

RUBRIQUES	CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE			
	Aide-familiaux Apprentis	Salariés	Indépendants	Ensemble
NATURE DE L'ACTIVITE				
AEPF	3766	13618	-	17384
Industrie	44322	19294	114351	177967
Elect/Eau/Gaz	579	2028	514	3121
Bâtiment/TP	1544	9116	4956	15966
Commerce	17024	9695	69762	96481
Hotel/Restaurant	181	329	717	1227
Transport	4961	12765	3733	21459
Banque/Assurance	67	2328	276	2671
Services	33124	73603	14967	121694
Total	105868	142826	209276	457970
SEXE				
Hommes	51245	106880	80409	238534
Femmes	54623	35946	128867	219436
Total	105868	142826	209276	457970

Source: DNSI

9.6.2. Contraintes d'exercice d'un emploi dans le secteur informel

L'exercice d'activités informelles se heurte à beaucoup de difficultés. Trois d'entre elles méritent une attention particulière afin que le secteur informel continue d'être un palliatif à la crise de l'emploi que nous vivons depuis plus d'une décennie. Tout d'abord une importante difficulté exogène liée au "manque de clients" pour 39,6 % plus accentuée en milieu urbain (45,3 %) qu'en milieu rural (35,0 %). Ensuite deux autres difficultés à caractère endogène concernent les "coûts de matières premières" pour 18,3 % et le "manque de capital/équipement pour 11,9 %.

TABLEAU 89: REPARTITION DES INDEPENDANTS/ASSOCIES TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR INFORMEL SELON LA PRINCIPALE DIFFICULTE RENCONTREE, 1989

DIFFICULTES	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Pas de difficulté	0,4	0,0	0,1
Coût matière/produits	12,7	22,9	18,3
Qualité matière/produits	1,8	3,5	2,7
Irégularité approvisionnement	7,5	6,9	7,2
Manque de clients	45,3	35,0	39,6
Involontarité clients	5,8	3,0	4,3
Manque de capital/Équipements	14,4	9,8	11,9
Niveau impôts et taxes	6,2	1,3	3,5
Autres	2,1	17,7	12,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source: DNSI

9.7. Chômage

9.7.1. Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage des chômeurs dans la population active. Le volume des chômeurs tout comme celui de la population active varie selon l'âge d'entrée dans l'activité choisi. Pour les comparaisons internationales, le chômage est généralement mesuré à partir de 15 ans. Dans la présente section, nous allons retenir les taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans ou plus.

D'après les statistiques disponibles, le taux de chômage a légèrement augmenté de 1989 à 1994 en passant de 1,5 % à 2,3 % pour le niveau national. Cette augmentation traduit quelque peu la détérioration du niveau général de l'emploi entre les deux opérations à cause de certaines mesures économiques aux impacts négatifs sur l'emploi.

Le chômage est sept fois plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En 1989, le taux de chômage enregistré pour le milieu urbain s'élevait à 7,1 % tandis qu'il était nul en milieu rural ; en 1994 également, l'ampleur du chômage a été sept fois plus important en milieu urbain avec 9,5 % qu'en milieu rural où il a dépassé à peine 1 %.

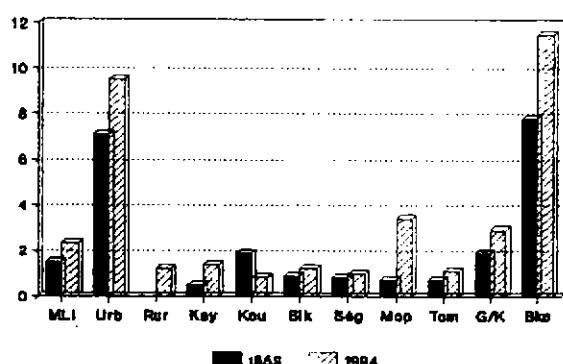
L'analyse des taux de chômage observés par région en 1989 et en 1994 montre que la population active du district de Bamako est la plus touchée par le chômage. En 1989, les régions de Koulikoro et de Gao/Kidal ont connu des taux de chômage relativement plus élevés que les autres régions. Ces taux sont restés tout de même très largement en deçà de celui de Bamako. En 1994, le district de Bamako (11,5 %) et la région de Mopti (3,5 %) ont été les plus touchés par la crise de l'emploi.

TABLEAU 90: ESTIMATION DU TAUX DE CHOMAGE PAR REGION EN % (1989, 1994)

REGIONS	Taux de chômage en %	
	1989	1994
Malí	1,5	2,3
Urbain	7,1	9,5
Rural	0,0	1,2
Kayes	0,5	1,4
Koulikoro	1,9	0,8
Sikasso	0,9	1,2
Ségou	0,8	1,0
Mopti	0,7	3,4
Tombouctou	0,7	1,1
Gao/Kidal	1,9	2,9
Bamako	7,8	11,5

Source: DNSI
Données 1994 de Tombouctou et Gao/Kidal corrigées

GRAPHIQUE 87. TAUX DE CHOMAGE PAR REGION EN % (1989, 1994)



9.7.2. Chômage selon sexe

Le tableau ci-dessous montre qu'en 1994, le taux de chômage a été deux fois plus élevé chez les hommes (3,1 %) que chez les femmes (1,4 %). Ce constat est probablement dû au fait que les femmes ne rechignent pas à exercer une activité qui rapporte un revenu faible ce qui est le cas pour le petit commerce dans lequel beaucoup d'entre elles s'investissent.

Dans toutes les régions, le taux de chômage chez les hommes est plus élevé que celui des femmes. L'écart le plus important entre le taux de chômage chez les hommes et le taux de chômage chez les femmes a été relevé dans la région de Koulikoro où le taux de chômage chez les hommes a été 6,5 fois supérieur au taux observé chez les femmes.

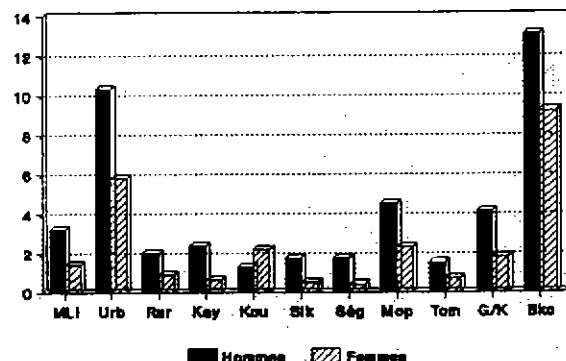
TABLEAU 91: ESTIMATION DU TAUX DE CHOMAGE PAR REGION ET PAR SEXE EN %, 1994

REGIONS	Taux de chômage en %	
	Hommes	Femmes
Mali	3,2	1,4
Urbain	10,3	5,8
Rural	2,0	0,9
Kayes	2,4	0,6
Koulikoro	1,3	2,2
Sikasso	1,7	0,5
Ségou	1,7	0,4
Mopti	4,5	2,3
Tombouctou	1,5	0,7
Gao/Kidal	4,1	1,8
Bamako	13,1	9,2

Source: DNSI

Données 1994 de Tombouctou et Gao/Kidal corrigées

GRAPHIQUE 88: TAUX DE CHOMAGE PAR REGION ET PAR SEXE EN %, 1994



9.7.3. Chômage selon l'âge

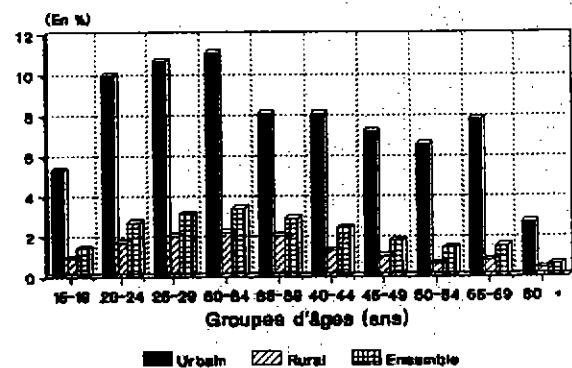
Le niveau du chômage augmente avec l'âge jusqu'à 35 ans. En 1994, de 1,4 % entre 15 et 19 ans, il atteint 3,1 % entre 30 et 34 ans. Au-delà de 35 ans, il amorce une baisse progressive au fur à mesure que l'âge augmente.

TABLEAU 92: ESTIMATION DU TAUX DE CHOMAGE PAR AGE SELON LE MILIEU EN %, 1994

GROUPES D'AGES	Taux de chômage en %		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	5,3	0,9	1,4
20-24	10,0	1,7	2,7
25-29	10,7	2,0	3,1
30-34	11,1	2,2	3,4
35-39	8,1	2,0	2,9
40-44	8,1	1,3	2,4
45-49	7,2	1,0	1,8
50-54	6,6	0,6	1,4
55-59	7,8	0,8	1,5
60 ans +	2,7	0,4	0,6

Source: DNSI

GRAPHIQUE 89: TAUX DE CHOMAGE PAR AGE SELON LE MILIEU EN %, 1994



Cette évolution traduit bien, une réalité du marché du travail, qui prouve que de nos jours le chômage frappe plus les jeunes à cause de la baisse du niveau général de recrutement dans l'économie. En effet, 63,3 % des chômeurs sont âgés de moins de 35 ans et 44,3 % d'entre eux se trouvent en milieu urbain. On remarque que les taux de chômage par âge sont nettement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural.

9.7.4. Chômage selon le niveau d'instruction

Les données collectées par l'EMCES et par l'ESI ne permettent pas de mesurer le taux de chômage selon le niveau d'instruction. Nous allons donc examiner l'inter-relation entre chômage et niveau d'instruction à partir des données du recensement d'avril 1987.

Les chômeurs identifiés lors du recensement d'avril 1987 sont en grand nombre (58,1 %) sans niveau d'instruction. Les chômeurs ayant reçu une formation du niveau de l'enseignement fondamental représentent 23,4 % contre 18,5 % qui ont atteint le niveau secondaire ou plus.

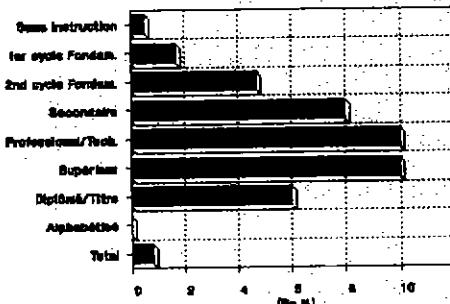
Il ressort du tableau 93 que le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Le taux de chômage est 15 fois plus élevé chez les personnes ayant le niveau de l'enseignement fondamental que chez les personnes n'ayant reçu aucune instruction. Les personnes ayant atteint le niveau du secondaire ou plus connaissent à leur tour un taux de chômage 1,3 fois plus élevé que celles n'ayant pas dépassé le niveau de l'enseignement fondamental.

TABLEAU 93: CHOMEURS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, 1987

Instruction	Effectif	%	Taux de chômage (%)
Sans instruction	15314	58,1	0,5
1er cycle Fondam.	3033	11,5	1,7
2nd cycle Fondam.	3139	11,9	4,7
Secondaire	927	3,5	8,0
Professionnel/Tech.	2834	7,8	10,0
Supérieur	1070	4,1	10,0
Diplômé/Titre	44	0,1	6,0
Alphabétisé	13	0,0	0,0
Total	26374	100,0	0,8

Source: DNSI

GRAPHIQUE 90. TAUX DE CHOMAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION
EN %, 1987



9.7.5. Chômage et durée de recherche d'emploi

La durée de recherche (tableau 94) correspond au temps pendant lequel, le chômeur tente de se procurer un emploi. L'ESI de 1989 a révélé que la grande majorité des chômeurs identifiés était à la recherche d'emploi de façon récente : 52,1 % des hommes et 56,9 % des femmes avaient moins de 12 mois de recherche d'emploi au moment de l'enquête. Les chômeurs de longue durée (3ans ou plus) représentaient respectivement 12,9 % chez les hommes contre 13,4 % chez les femmes. Aussi, les chômeurs qui avaient moins de 12 mois de recherche d'emploi étaient en majorité âgés de moins de 25 ans.

TABLEAU 94: REPARTITION DES CHOMEURS SELON LA DUREE DE RECHERCHE D'EMPLOI ET LE SEXE, 1989

Durée de recherche d'emploi	HOMMES			FEMMES			ENSEMBLE		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Moins de 12 mois	20348	52,6	7737	56,9	28085	53,7	9261	17,7	
12 à 23 mois	7314	19,9	1947	14,3					
24 à 35 mois	6024	15,6	2101	15,4	8125	15,5			
36 à 47 mois	2125	5,5	673	4,9	2798	5,4			
48 à 59 mois	1325	3,4	125	0,9	1450	2,8			
60 mois ou +	1547	4,0	1027	7,5	2574	4,9			
TOTAL	38683	100,0	13610	100,0	52293	100,0			

Source: DNSI

Les chômeurs de longue durée (3ans ou plus) représentaient respectivement 12,9 % chez les hommes contre 13,4 % chez les femmes. Aussi, les chômeurs qui avaient moins de 12 mois de recherche d'emploi étaient en majorité âgés de moins de 25 ans.

9.8. Conclusions et Recommandations

L'analyse de la situation de l'emploi fait ressortir :

- une main d'oeuvre essentiellement agricole (82,6 % en 1994) et constituée de 52 % d'hommes et 48% de femmes ;
- une augmentation progressive du taux brut d'activité entre 1976 et 1994 (35,0 % contre 75,8 %);
- un taux d'activité pour le district de Bamako nettement inférieur à celui des autres régions pouvant s'expliquer entre autres par son taux de scolarisation élevé ;
- un taux de chômage très faible sur l'ensemble du pays mais relativement important en milieu urbain et particulièrement dans le district de Bamako qui accueille chaque année un nombre important de ruraux ;
- un taux de chômage plus important chez les diplômés que chez les personnes sans niveau d'instruction ;
- une proportion significative d'enfants de moins de 15 ans dans la main d'oeuvre totale (25,7 % en 1994) ; cette proportion est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (26,9 % contre 14,8%);
- un poids important du secteur informel dans les activités non agricoles (73,4 %) ;

La principale recommandation qui se dégage de cette analyse est :

R26- d'apporter une plus grande attention au secteur informel par son organisation et son encadrement afin qu'il continue d'être un palliatif à la crise de l'emploi.

10. CREDIT RURAL

Plusieurs institutions (banques, opérations de développement rural, ONG, caisses villageoises, organismes internationaux de développement) octroient du crédit dans le milieu rural. La multiplicité des intervenants et le manque de coordination de leurs activités posent un problème de complétude des statistiques relatives au crédit rural. Aussi compte tenu de cette difficulté, les statistiques présentées dans ce chapitre concernent uniquement celles produites par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) qui gère plus de la moitié du crédit agricole.

10.1. Crédit agricole

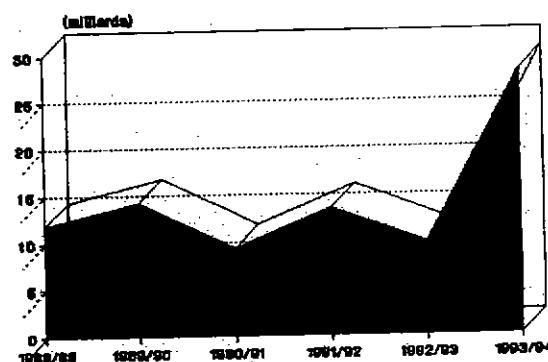
Le Mali est un pays essentiellement agro-pastoral. Pendant les années de bonne pluviométrie, la contribution au produit intérieur brut du secteur agricole a dépassé 40 %. Ce secteur mérite qu'on lui porte une attention particulière afin d'améliorer son rendement. L'amélioration des performances de ce secteur permettra d'augmenter la production intérieure brute mais également d'améliorer les conditions de vie de près de 80 % de la population. La réalisation d'un tel objectif, passe entre autre par la disponibilité et l'octroi de crédit agricole.

TABLEAU 95: Evolution du crédit agricole BNDA en milliards de fcfa.

ANNEES	Crédit agricole alloué
1988/89	11,8
1989/90	14,2
1990/91	9,3
1991/92	13,5
1992/93	9,8
1993/94	28,1

Source: BNDA

GRAPHIQUE 91: Evolution du crédit agricole BNDA en milliards de Fcfa.



D'après les statistiques de la BNDA, pendant les 5 dernières campagnes, le crédit agricole alloué a varié entre 9 milliards de francs cfa et 28 milliards de francs cfa. Le montant du crédit alloué a évolué en dent de scie de 1988 à 1993 ce qui signifie soit un manque d'efforts soutenus dans l'octroi de crédit agricole, soit un manque d'informations sur le crédit auprès des paysans.

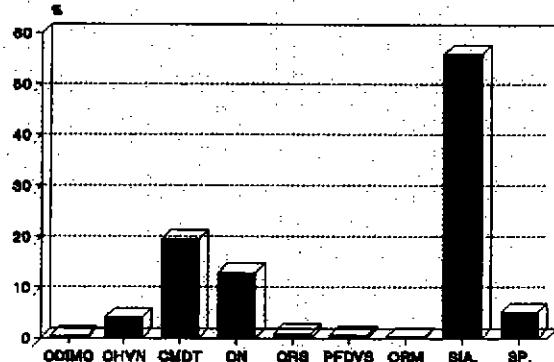
Le tableau 96 indique que plus de la moitié du crédit agricole alloué par la BNDA en 1992/93 est octroyé aux sociétés industrielles et agro-alimentaires. Le reste du crédit est inégalement réparti entre différentes zones agricoles. Ainsi, la zone CMDT et la zone ON bénéficient de plus de 30 % des crédits. Il apparaît que les montants alloués aux différentes zones sont proportionnels à leur importance en activités agricoles et en effectifs de population. Les deux zones agricoles (CMDT, ON) qui bénéficient de la part la plus importante des crédits sont situées dans les régions de Sikasso et de Ségou.

TABLEAU 96: Crédit agricole octroyé par la BNDA par zone agricole, 1992/93

ZONES AGRICOLES	En millions de Fcfa	Pourcentage
ODIMO	0.05	0,5
OHVN	0.40	4,1
CMDT	1.92	19,6
ON	1.26	12,9
ORS	0.10	1,0
PFDVS	0.06	0,6
ORM	0.03	0,3
Sociétés ind.&agro-alim.	5.48	55,9
Structures publiques	0.50	5,1
TOTAL	9.80	100,0

Source: BNDA

GRAPHIQUE 92: Crédit agricole BNDA par zone agricole en 1992/93 (milliards Fcfa)



L'encours du crédit agricole par tête en 1990/91 s'est établi à 2248 Fcfa. Son niveau varie d'une région à l'autre. Il est plus élevé dans les régions où se situent les opérations de développement bénéficiant le plus de crédit.

TABLEAU 97: Encours du crédit agricole par région et par tête, 1990/91

REGIONS	Encours crédit agricole (Millions Fcfa)	Encours du crédit crédit agricole par tête (Fcfa)
Mali	13952,7	2248
Kayes	136,6	141
Koulikoro	169,6	153
Sikasso	9747,2	8231
Ségou	3340,1	2859
Mopti	556,9	497
Tombouctou/Gao/Kidal	2,3	4

Source : Rapport DNA 1990/91

10.2. Crédit alloué aux PME/Artisanat

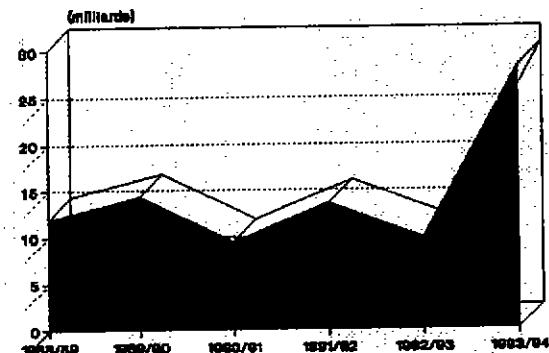
Les statistiques portant sur le crédit alloué aux PME/Artisanat souffrent des mêmes lacunes que celles relatives au crédit rural. Les crédits alloués par La BNDA montrent que les efforts de promotion des PME et de l'artisanat ne sont pas soutenus. Cependant entre 1992 et 1993, le montant des crédits a plus que triplé passant de 9,8 milliards de francs Fcfa à 29,3 milliards de francs Fcfa.

TABLEAU 98: Evolution du crédit alloué aux PME/Artisanat

ANNEES	Crédit alloué aux PME/Artisanat (en millions cfa)
1988/89	11.9
1989/90	14.3
1990/91	9.4
1991/92	13.6
1992/93	9.8
1993/94	28.2

Source: BNDA

GRAPHIQUE 93: Evolution du crédit alloué aux PME/Artisanat



10.3. Nombre de prêts

Le nombre de prêts tout comme les montants des crédits alloués a évolué en dents de scie entre 1988 et 1993. Les montants moyens pendant la même période ont très souvent diminué quand le nombre de prêts augmente.

A l'examen des statistiques il apparaît que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en matière d'appui financier pour la promotion de leurs activités économiques. En effet, pendant les cinq dernières années, les femmes ont bénéficié de moins d'un pourcent du montant total des crédits. En 1993/94, la part qui leur est revenue a certes augmentée par rapport aux années précédentes, mais elle est demeurée très faible (1,2 %).

10.4. Conclusions et Recommandations

L'analyse de cette partie permet de tirer les conclusions suivantes :

- le crédit rural a évolué en dents de scie de 1989 à 1993 et la part du crédit agricole dans le total du crédit rural a connu une baisse à partir de 1991 ;
- plus de la moitié du crédit rural est octroyée par la BNDA à travers les opérations de développement rural. La CMDT, l'ON et l'OHVN constituent les trois principales opérations de développement rural. Ces dernières couvrent essentiellement les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro ;
- les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en matière d'appui financier pour la promotion de leurs activités économiques car leur part dans le crédit total est inférieure à 1 %. Ces conclusions débouchent sur deux recommandations essentielles :

R27- appuyer davantage les régions jusqu'ici défavorisées par rapport aux crédits agricoles alloués ;

R28- augmenter significativement la part du crédit alloué aux femmes.

TABLEAU 99: Nombre de prêts, montant moyen des prêts et du pourcentage de prêts accordé aux femmes

ANNEES	NBRE DE PRETS	MONTANT MOYEN (FCFA)	% ACCORDE AUX FEMMES
1988/89	3224	3751551	0,01
1989/90	2104	6855941	0,05
1990/91	5214	1822497	0,02
1991/92	6896	1979858	0,02
1992/93	5960	2290856	0,09
1993/94	8605	1296444	1,23

11. SITUATION DE LA FEMME

La population féminine du Mali représente 51 % de la population totale du pays. Son intégration au processus de développement économique et social est une nécessité si le Mali ne veut pas manquer le rendez-vous du développement. Tous les hommes politiques sont de plus en plus convaincus de cette impérieuse nécessité.

Les conditions de vie des femmes reflètent l'état de développement d'un pays. Ainsi donc une connaissance approfondie de leurs situations à travers des indicateurs pertinents permet de mieux orienter les décisions les concernant.

11.1. Etat matrimonial et nuptialité

D'après les données des deux recensements, près des 2/3 des femmes âgées de 12 ans et plus sont mariées, environ 10,0 % sont veuves et 1,0 % sont divorcées.

Au Mali le mariage constitue l'un des projets sociaux les plus importants ce qui explique la forte proportion de mariées. L'âge median des femmes à leur premier mariage est d'environ 18,6 ans et l'âge moyen 15,7. Il apparaît donc que le mariage est précoce chez la femme malienne. Les conséquences qui en résultent sont nombreuses. On peut citer entre autres, le fort taux de déperdition scolaires et les maternités nombreuses et rapprochées.

Les divorcées et les veuves constituent comme nous l'avons vu 1/10 des femmes âgées de 12 ans et plus. Dans la plupart des cas, ces femmes sont chefs de ménage comme nous le verrons par la suite et doivent subvenir seules aux besoins de leurs ménages. Le niveau d'implication des femmes dans le processus économique et le revenu moyen que les activités économiques leur procurent montrent si besoin en était la vulnérabilité de ces femmes.

11.2. Polygamie et mobilité conjugale

La polygamie est une pratique courante dans la société malienne. Elle constitue un signe de considération sociale. Il y a un adage coutumier qui dit que : "le monogame est le grand frère du célibataire" et qu'en cas d'indisponibilité de la femme (décès, accouchement) le monogame est comme un célibataire.

TABLEAU 100: REPARTITION DES FEMMES DE 12 ANS OU PLUS
SELON L'ETAT MATRIMONIAL

SITUATION MATRIMONIALE	ANNEES	
	1975	1987
Célibataires	19,5	25,4
Mariées	66,9	65,0
Veuves	11,9	8,3
Divorcées	1,7	1,3

Source: DNSI

En 1976, les polygames représentaient 27,8% des hommes mariés et en 1987, cette proportion a légèrement augmenté pour atteindre 29,7 %. Le nombre moyen d'épouses par polygame est de 2,3 femmes et est resté stable de 1976 à 1987. Sur la même période, le nombre moyen d'épouses par homme marié a légèrement baissé passant de 1,7 femmes à 1,3 femmes.

TABLEAU 101: QUELQUES INDICES SUR LA POLYGAMIE ET LA MOBILITE CONJUGALE (1976, 1987)

INDICES DE POLYGAMIE ET MOBILITE CONJUGALE	1976	1987
Taux de polygamie (%)	27,8	29,7
Nombre moyen d'épouses par polygame	2,2	2,2
Nombre moyen d'épouses par hommes mariés	1,4	1,3
Taux de mobilité conjugale (%)	20,2	16,9

Source: DNSI

La mobilité conjugale peut être appréhendée par le rapport de l'effectif des femmes encore mariées et ayant contracté au moins deux mariages à celui de l'ensemble des femmes mariées. D'après les statistiques disponibles, 16,9 % des femmes mariées avaient contracté plus d'une union en 1987. L'intensité du phénomène a baissé entre 1976 et 1987, car en 1976 la proportion de femmes ayant contracté plus d'une union était de 20,2 %. Les régions de Gao/kidal, Tombouctou et de Mopti ont enregistré les plus fortes proportions en 1987. On notera également que cette instabilité des ménages est plus marquée d'une part en milieu urbain qu'en milieu rural et d'autre part chez les jeunes que chez les plus âgées.

11.3. Activités économiques des chefs de ménages femmes

En 1987, 1364079 chefs de ménages ont été recensés dont 190391 de sexe féminin, soit 14,0 %. Cependant il faut signaler que l'effectif des chefs de ménages de sexe féminin inclut les femmes en ménages polygamiques chez lesquelles le mari n'a pas été recensé.

Les femmes chefs de ménage ont en moyenne 45,6 ans contre 45,1 ans chez les hommes. Parmi ces femmes, 88008 soit 46,2 % étaient occupées à une activité économique et moins de 1 % était à la recherche d'un emploi.

Parmi les femmes occupées, 56,4 % exerçaient dans le secteur agricole et 15,2 % dans le petit commerce. On note qu'environ 3 % seulement d'entre elles travaillaient dans l'administration publique ou privée.

TABLEAU 102: CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES FEMMES CHEFS DE MENAGE, 1987

RUBRIQUES	INDICATEURS
EFFECTIF	190391
POURCENTAGE	14,0
AGE MOYEN (ans)	45,6
TYPE D'ACTIVITE (%)	100,0
Inactives	53,5
Occupées	46,2
Chômeurs	0,3
SECTEUR D'ACTIVITE DES OCCUPEES (%)	100,0
Administration	3,0
Commerce	15,2
Services	1,1
Agriculture/Elevage	77,0
Autres	3,7

Source: DNSI

11.4. Taux d'alphabétisation et taux de scolarisation

D'après les données de l'Enquête malienne de conjoncture économique et sociale, en 1994, plus de quatre femmes sur cinq sont analphabètes. Cette proportion est 1,5 fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (61,9 % en milieu urbain contre 90,7 % en milieu rural). Par ailleurs, il faut rappeler que le taux d'alphabétisation est 2 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Le taux d'alphabétisation chez les femmes est passé de 5,7 % en 1976 à 14,1 % en 1994 soit une augmentation de seulement 9 points en pourcentage pendant presque deux décennies et son rythme d'amélioration dans les dix dernières années a été très faible.

Le taux de scolarisation dans l'ensemble reste encore faible au Mali et l'est particulièrement chez les filles. Le taux de scolarisation pour l'année scolaire 1993/94 a été évalué à 25,7 % chez les filles contre 44,2 % chez les garçons au premier cycle de l'enseignement fondamental. Depuis le début du cursus éducatif on peut noter une inégalité d'accès entre filles et garçons. En 1992/93, 46,7 % des garçons ont été inscrits à l'école contre 32,4 % pour les filles. Cette inégalité en faveur des filles s'observe dans tous les niveaux d'enseignement et l'écart se creuse au fur et à mesure qu'on passe d'un niveau à un autre.

TABLEAU 103: Indicateurs du niveau d'alphabétisation et de scolarisation chez les femmes. 1994

RUBRIQUES	Indicateurs Chez les femmes	En % de l'indicateur chez les hommes
Taux d'alphabétisation en %	14,1	44
Taux brut de scolarisation en %	25,7	58
1er cycle du fondamental	10,2	58
2nd cycle du fondamental		
Taux d'entrée en % (1992/93)		
1er cycle du fondamental	32,4	70
2nd cycle du fondamental	7,1	57
Nombre moyen d'années d'étude		
chez les femmes âgées de 25ans +	0,61	31
Taux d'abandons après 4 années		
d'étude chez les femmes de 25ans +	18,6	128

Source: DNSI/MEB

11.5. Femmes dans les secteurs d'activités économiques

Globalement, les femmes (40,9 % en 1989 et 46,6 % en 1994) sont en minorité dans la population totale occupée à une activité économique. L'évolution de la situation entre 1989 et 1994 montre que les femmes s'intègrent de plus en plus dans le circuit économique.

Les femmes se retrouvent presque dans tous les secteurs de l'activité économique mais elles sont majoritaires surtout dans le secteur du commerce (80,0 % en 1989 et 70,2 % en 1994) et des industries de transformation de petite dimension (68,4 % en 1989 et 66,6 % en 1994).

11.6. Représentativité dans les instances politiques et dans l'administration

Les statistiques disponibles montrent que les femmes sont faiblement représentées aussi bien dans les instances politiques que dans l'administration. En 1994, elles représentaient moins de 10 % des membres élus dans les instances politiques. Dans la société malienne régie par la loi islamique, la femme n'a pas l'initiative des activités à entreprendre, l'accord du mari est primordiale. En milieu rural où se trouvent la plupart d'entre elles, les femmes sont confinées la plupart du temps dans les fonctions de ménagères et de procréation.

Au niveau de l'administration en général (Gouvernement, Diplomatie, administration publique), les femmes gagnent petit à petit du terrain. En 1994, elles représentaient un peu plus de 10 % des effectifs du Gouvernement et de la Diplomatie. Au niveau de la fonction publique, les femmes représentaient environ un tiers de l'effectif global. Cependant, elles étaient relativement plus représentées dans la hiérarchie inférieure (43,7 % des cadres subalternes) et moins représentées dans la hiérarchie supérieure ou de décision (16,1 % des cadres supérieurs). Dans le corps des enseignants de l'enseignement fondamental, les femmes dépassaient à peine 10 % des effectifs en 1994.

TABLEAU 104: Réprésentativité des femmes dans les instances politiques et dans l'administration publique, 1994

INSTANCES POLITIQUES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	Effectif		Pourcentage
	Total	Femmes	
Municipalité	748	56	7,5
Assemblée nationale	116	3	2,6
Conseil économique et social	47	3	6,4
Gouvernement	20	3	15,0
Diplomatie	20	2	10,0
Cadres supérieurs Adm. Publ.	5549	893	16,1
Cadres moyens Adm. Publ.	10773	3274	30,4
Autres cadres Adm. Publ.	11845	5174	43,7
Enseignants du fondamental	4826	623	12,9

Source: DNSI, MEB, MAEME, CES, AN

Depuis l'avènement de la démocratie au Mali, comme nous l'avons dit, les autorités se sont engagées résolument dans la voie de la promotion de la femme malienne. La création d'un département ministériel appelé commissariat à la promotion féminine témoigne de cette volonté. Au niveau de chaque région administrative, le commissariat à la promotion féminine dispose d'un délégué régional. Chaque délégué est assisté d'une dizaine de techniciens chargés des questions relatives aux femmes.

11.7. Conclusions et Recommandations

Les femmes bien que majoritaires dans la population totale (51%) sont relativement défavorisées dans plusieurs secteurs de la vie socio-économique :

- sur le plan de l'alphabétisation et de la scolarisation, le taux pour les femmes atteint à peine 44 % de celui des hommes ;

- sur le plan politique, le niveau de représentation des femmes ne dépasse pas 15 % ;

- sur le plan administratif, la représentativité des femmes dans les catégories supérieures est très faible (16,1 %), en revanche cette représentativité dans les catégories inférieures est assez équilibrée.

- sur le plan social, on assiste encore à une précocité du mariage chez les femmes particulièrement en milieu rural ;

- sur le plan économique, elles ont peu accès au crédit notamment rural ;

Deux recommandations se dégagent de ces conclusions :

R29- renforcer les actions en cours concernant l'amélioration des taux d'alphabétisation et de scolarisation chez les femmes ;

R30- faciliter l'accès des femmes au crédit ;

R31- mener une politique pro-active et volontariste de promotion de la femme dans les instances de politiques et de prise de décision.

12. ENVIRONNEMENT

12.1. Evolution de la densité de population

TABLEAU 105: Superficie. Population

REGIONS	POPULATION			SUPERFICIE (en Km ²)	Densité de population (hbts/km ²)		
	1976	1987	1994		%	1976	1987
KAYES	873	1067	1236	119813	9.7	7.3	8.9
KOULIKORO	932	1198	1386	89833	7.2	10.4	13.3
SIKASSO	1098	1311	1538	71763	5.8	15.3	18.3
SEGOU	1082	1340	1561	60844	4.9	17.8	22.0
MOTI	1129	1283	1424	79637	6.4	14.2	16.1
TOMBOUCTOU	490	459	495	495989	40.0	1.0	0.9
GAO/KIDAL	371	381	414	321996	26.0	1.2	1.2
BAMAKO	419	658	778	267	0.0	1569.3	2464.4
TOTAL	6394	7697	8832	1240142	100.0	5.2	6.2
							7.1

Source : DNSI

Le tableau ci-dessus donne l'évolution de la densité de population entre 1976 et 1994 issues des données des deux recensements de 1976 et 1987 et des estimations de 1994 à partir des projections de population, les superficies ayant pour source le Ministère de l'Administration Territoriale.

Le tableau dégage une évolution croissante de la densité sur l'ensemble du pays de 1976 à 1994. Hormis les régions de Tombouctou et de Gao où la densité est presque constante, les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségoù enregistrent une augmentation de plus de 40 % de leur densité de population entre 1976 et 1994. Quant à la région de Mopti sa densité n'a augmenté que de près de 25 % entre 1976 et 1994.

12.2. Rythme de croissance de la population et accès à l'eau salubre

TABLEAU 106: Indicateurs de base relatifs à la population et à l'environnement

MILIEU à population	Superficie couverte par les eaux (%)	Taux de crois- sance naturel de la population (1987)	Taux de crois- sance inter- censitaire (1987)	Période de doublement de la population (en année)	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau salubre
URBAIN	-	3,5	4,5	20,1	91,4
RURAL	-	3,8	1,2	18,8	36,0
TOTAL	1,6	3,7	1,8	19,1	48,6

Il ressort de ce tableau les caractéristiques suivantes :

- Sur l'ensemble de la superficie du pays, seule une faible proportion (1,6 %) est couverte par les eaux (fleuves et lacs) ce qui dénote du caractère aride du territoire national.
- Le taux d'accroissement naturel de la population reste encore élevé quelque soit le milieu, ce qui se traduit par un doublement de la population environ tous les 20 ans.
- Le pourcentage de la population ayant accès à l'eau salubre reste encore faible sur l'ensemble du pays (48 %) et particulièrement en milieu rural (36 %). Il y a lieu de préciser que l'eau salubre est ici comprise comme l'eau de robinet et des forages.

12.3. Utilisation des terres

Le tableau ci-dessous traite de l'utilisation des terres c'est-à-dire de la superficie non couverte par les eaux de 1975 à 1992. Ainsi, on retient essentiellement :

- Que les terres restent encore sous utilisées. En effet les superficies irriguées occupent encore moins de 10 % des terres cultivées, ce qui traduit s'il en était besoin la quasi dépendance du pays aux aléas climatiques.

TABLEAU 107: Utilisation des terres

ANNEES	TERRES ARABLES (1000ha)	PRAIRIE ET PATURAGES PERMANENTS (ha)	FORETS ET TERRAINS BOISES (ha)	AUTRES TERRES (ha)	SUPERFICIE IRRIGUEE (1000ha)	SUPER. IRRIGUEE EN % DES TERRES CULTIVEES
1975	1847	30000	7400	82769	115	5.8
1980	2047	30000	7255	82714	152	7.6
1985	2070	30000	7100	82846	187	6.9
1988	2090	30000	7010	82916	180	5.8
1989	2090	30000	6980	82946	180	6.2
1990	2090	30000	6950	82976	205	6.5
1991	2100	30000	6920	82996	205	7.7
1992	2100	30000	6890	83026	205	9.8

Source : FAO/Production Yearbooks, 1991 and 1992

- Une diminution progressive des forêts et terrains boisés ce qui traduit probablement les conséquences de l'accroissement démographique rapide. En effet cet accroissement rapide entraîne logiquement une extension du domaine d'habitat et une diminution de la période de rotation des parcelles (jachère) aboutissant à un appauvrissement rapide des terres.

- Qu'une proportion constante des terres (environ 25 %) est consacrée aux prairies et pâturages.

- Une augmentation constante des autres terres c'est à dire des terres non propices à l'agriculture et à l'élevage.

12.4. Assainissement

12.4.1. Type d'aisance utilisé

Un des éléments principaux d'appréciation de la qualité de l'environnement est sans doute le type d'aisance utilisé et les canaux d'évacuation des excréta et déchets. Le type d'aisance utilisé a fait l'objet de mesure à travers le recensement général de la population et de l'habitat de 1987. Ainsi, il ressort du tableau qu'une proportion importante de la population ne dispose encore ni de WC avec chasse d'eau ni de latrines. En effet près de 47 % de la population utilise la nature comme type d'aisance. Cette proportion est très importante dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao avec

TABLEAU 108: Proportions des ménages suivant le type d'aisance et la région (1987)

REGIONS	TYPES D' AISANCE			
	Chasse d'eau	Latrines	Autres	Total
KAYES	1.0	64.2	34.8	100.0
KOULIKORO	1.1	56.5	42.4	100.0
SIKASSO	1.1	47.2	51.7	100.0
SEGOU	0.6	69.8	29.6	100.0
MOPTI	0.6	32.6	66.8	100.0
TOMBOUTOU	0.3	26.5	73.2	100.0
GAO	0.3	17.3	82.4	100.0
BAMAKO	3.9	89.0	7.1	100.0
ENSEMBLE	1.3	51.8	46.9	100.0

Source : DNSI

respectivement 66,8 %, 73,2 % et 82,4 %. Le district de Bamako présente de loin la meilleure situation car plus de 92 % de la population dispose d'au moins une latrine. En dehors du district, les régions de Ségou et Kayes présentent des situations nettement meilleures à celles des autres régions.

Les proportions observées en 1993 sont de 3,0 % pour la chasse-d'eau, 63,7 % pour les latrines et 33,3 % pour les autres types. On peut donc noter une diminution de la proportion "Autres" essentiellement au profit des latrines.

12.4.2. Evacuation des déchets et eaux usées

L'évacuation des ordures ménagères est actuellement assurée par une soixantaine de groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) organisées en associations vers la décharge transitaire. L'évacuation finale est assurée par les services urbains de Voirie et d'assainissement vers les décharges finales.

Pour l'année 1994, 279,62 m³ d'ordures ménagères ont été évacuées dans la seule ville de Bamako. Cependant, le problème d'eaux usées et de déchets plastiques reste posé.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner le cas particulier des centres urbains qui manquent d'égouts et d'usines de traitement des eaux usées. Ces eaux sont actuellement déversées directement dans le fleuve, ce qui pourrait contribuer rapidement à une situation de pollution généralisée. La situation est d'autant plus inquiétante que les déchets (liquides et gazeux) des usines de plus en plus importants sont versés ou dégagés sur le fleuve et sur les habitations sans aucun traitement préalable.

De plus, malgré l'existence d'une usine de traitement des déchets plastiques, le problème de ramassage se pose avec accuité dans le district de Bamako.

12.5. Déforestation

Le Mali est un vaste pays sahélien qui a été éprouvé par la sécheresse et la désertification des deux dernières décennies.

Des actions de lutte contre ce fléau ont été menées. Cependant dans l'ensemble, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs.

Aujourd'hui, de nouvelles actions sont entamées par le service forestier et d'autres institutions dans le cadre du reboisement et de l'aménagement des forêts classées:

- actions de défense de restauration des sols;
- actions de conservations des eaux et des sols;
- sensibilisation et information de la masse paysanne.

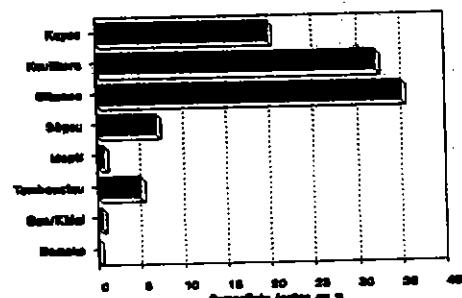
La situation actuelle des forêts classées par région se présente dans le tableau ci-après:

TABLEAU 109: Situation des forêts classées au Mali en 1994

REGIONS	Nombre	Surface (ha)	Surface moyenne	% Surf. totale forêts
Mali	105	1093290	10412	100,0
Kayes	19	216389	11389	19,8
Koulakoro	15	350969	23398	32,1
Sikasso	27	382610	14171	35,0
Ségou	14	75940	5424	6,9
Mopti	7	8246	1178	0,8
Tombouctou	19	54876	2888	5,0
Gao/Kidal	4	4260	1065	0,4

Source: DNEF

GRAPHIQUE 94: Proportion des superficies des forêts par région, 1994



Au 31 décembre 1994, les forêts classées représentaient un total d'environ 1,1 millions d'hectares dont plus de 85 % sont situés dans les trois premières régions.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que 17 nouvelles forêts ont pu faire l'objet de classement sous l'impulsion du projet forestier. Ces forêts couvrent une superficie totale de 169.812 hectares située entièrement dans la région de Sikasso.

La déforestation peut également être appréciée à travers les indicateurs relatifs à l'utilisation du bois. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de cette utilisation de 1975 à 1991.

TABLEAU 110: Indicateurs relatifs à l'utilisation du bois

ANNÉES	PRODUCTION TOTALE DE BOIS	BOIS DE CHAUFFAGE ET CHARBON DE BOIS	BOIS RONDS INDUSTRIEL	INDICE DE LA PRODUCTION TOTALE DE BOIS (1975=100)
1975	3797	3551	246	100,0
1980	4165	3898	267	109,7
1985	4803	4502	301	126,5
1986	4949	4637	312	130,3
1987	5099	4774	325	134,3
1988	5256	4920	336	138,1
1989	5418	5072	346	141,1
1990	5589	5232	357	144,1
1991	5768	5400	368	147,0

Source : DNEF

Le tableau 110 indique l'évolution de la production totale de bois et de sa répartition entre bois de chauffage et bois industriel. Ainsi on constate sur ce tableau :

- Une augmentation progressive de la production de bois se traduisant par un indice de 151,9 % en 1991 c'est-à-dire une augmentation d'environ 52 % de cette production de 1975 à 1991, soit un taux d'accroissement annuel d'environ 3,25 %.
- Une proportion presque constante de 93,6 % de "bois de chauffe" et 6,4 % de bois industriel ce qui représente incontestablement une menace sérieuse pour la couverture forestière et conséquemment, un risque de désertification du pays.

12.6. Conclusions et Recommandations

L'analyse des données existantes fait ressortir :

- une dégradation progressive de l'environnement qui se traduit par une diminution des forêts et terrains boisés, une pression démographique de plus en plus forte sur les terres arables;
- une forte proportion de ménages utilisant des systèmes rudimentaires d'évacuation des déchets ;
- un faible pourcentage de la population rural ayant accès à l'eau salubre ;

Compte tenu de ce qui précède l'étude recommande :

R32- la promotion des sources d'énergie nouvelle et renouvelable pour lutter contre le déboisement ;

R33- la réalisation de forages en milieu rural pour améliorer l'accès à l'eau potable ;

R34- la sensibilisation de la population dans le domaine de l'assainissement et de la désertification et la réalisation d'investissement conséquent dans le domaine surtout en milieu urbain pour l'amélioration des conditions sanitaires de la population ;

R35- la réalisation d'études sur les facteurs de dégradation de l'environnement.

13. DETTE PUBLIQUE

Le phénomène d'endettement d'un pays comme le Mali mérite une attention toute particulière et doit être analysé en tenant compte d'une part des potentialités du pays et d'autre part de ses performances dans le processus de développement économique et social.

Dans les analyses qui suivent trois notions essentielles seront distinguées :

- dette globale, représentant le montant total des engagements pour une année donnée c'est-à-dire le montant total des accords de prêts en vigueur ;
- encours de la dette, représentant la partie utilisée et non remboursée des prêts ;
- service de la dette, défini comme la partie de l'encours arrivée à échéance augmentée des intérêts. Son poids est la mesure des contraintes de la dette qui pèsent sur la croissance économique à travers des agrégats économiques tels que le PIB, les exportations, les recettes fiscales. Ce poids permet de déterminer les besoins de financement en ressources supplémentaires internes et externes.

13.1. Poids de la dette

Le tableau suivant donne l'évolution de ces trois grandeurs de 1989 à 1993 et des règlements effectifs pendant cette période.

TABLEAU 111: Evolution des différentes composantes de la dette en milliards de Fcfa

ANNEES	DETTE GLOBALE	ENCOURS DE LA DETTE	SERVICE DE LA DETTE	RÈGLEMENT DE LA DETTE	TAUX DE RÈGLEMENT (en %)
1989	1002,6	737,6	31,6	23,0	72,8
1990	997,0	750,3	50,1	26,1	55,7
1991	1075,0	765,0	50,9	15,2	30,4
1992	1071,5	793,0	57,5	12,2	21,2
1993	1072,2	770,6	59,7	8,8	14,7
1994	1662,2	1576,6	135,0	69,7	51,6

On assiste à une augmentation régulière de la dette publique malienne qui passe ainsi de 1002,6 milliards de francs CFA en 1989 à 1072,2 milliards en 1993 soit une augmentation de près de 7 % en quatre ans.

Il y a lieu de préciser que l'augmentation de la dette pendant cette période est surtout due aux augmentations des prêts financiers accordés au Mali particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement rural.

De façon générale, deux facteurs essentiels peuvent expliquer le niveau d'endettement du Mali:

- le souci permanent de financer le développement du pays pour palier l'insuffisance de l'épargne intérieure;

- le processus cumulatif de l'endettement lui-même: le déficit de trésorerie, devenu structurel face à des échéances sans cesse élevées, oblige à trouver des ressources extérieures nouvelles , ce qui oblige à s'endetter pour payer les anciennes dettes.

Concernant l'encours de la dette il tourne en moyenne autour de 73 % de la dette globale ce qui donne une idée de l'effort à consentir par l'économie nationale et le degré de dépendance économique du pays. On assiste à une augmentation de l'encours entre 1989 et 1992. Cette augmentation est probablement due aux décaissements rapides sur les prêts d'ajustement structurel. Par contre, de 1992 à 1993 on observe une diminution de l'encours de la dette.

Le service de la dette représente environ 7 % de l'encours et traduit l'effort à consentir par le pays en matière de remboursement de la dette. On remarque sur le tableau une augmentation régulière du service de la dette qui passe ainsi de 31,6 milliards en 1989 à 59,7 milliards en 1993 soit une augmentation de 88,9% en quatre ans.

Par ailleurs on relève une diminution progressive des règlements effectifs du service de la dette. Le taux de règlement passe en effet de 72,8 % en 1989 à 14,7 % en 1993. Cette diminution résulte d'une part des consolidations de dette obtenues aux différents clubs de Paris et d'autre part des difficultés financières de l'Etat.

**13.2. Encours de la dette extérieure, service de la dette
et grandeurs macro-économiques**

TABLEAU 112: Evolution des principaux indicateurs de la dette publique en milliards de Fcfa

INDICATEURS	1990	1991	1992	1993	1994
PIB	666,2	685,4	713,3	709,5	973,7
Exportations biens & services	114,8	120,0	121,4	132,7	..
Recettes budgétaires	249,7	163,2	153,2	128,8	..
Dépenses budgétaires	260,7	184,9	184,5	150,6	..
Service de la dette	50,1	50,9	57,5	59,7	..
Encours de la dette extérieure	750,3	765,0	793,0	770,6	1576,6
Ratio encours/pib (%)	112,6	111,6	111,2	108,6	161,9
Ratio Sce dette/exportations b&s (%)	43,6	42,4	47,4	45,0	32,0
Ratio Sce dette/recettes budgétaires (%)	20,1	31,2	37,5	46,4	..
Ratio Sce dette/dépenses budgétaires (%)	19,2	27,5	31,2	39,6	..
Ratio dons/services de la dette (%)	83,4	107,6	77,7	73,7	..
Echancier estimé	44	45	47	45	..

Note: .. non disponible

Source : DNSI/DGD

Il ressort de ce tableau l'importance du poids de la dette sur l'économie nationale. En effet un examen du tableau permet de relever que l'encours de la dette dépasse en valeur le PIB ce qui est excessif pour un pays aux ressources limitées comme le Mali.

On note par ailleurs qu'en 1993 le service de la dette représentait 45 % des exportations de biens et services, 46 % des recettes budgétaires et 40 % des dépenses budgétaires. On en conclut que l'Etat consacre annuellement environ 2/5 de ses ressources au remboursement de la dette.

Enfin, il ressort du tableau que le Mali bénéficie d'importants dons représentant annuellement environ 45 % du service de la dette.

Aussi en tenant compte du rythme moyen de remboursement des dernières années, et toutes choses égales par ailleurs, il faudrait un minimum de 45 ans pour éteindre le niveau actuel de la dette publique.

13.4. Encours de la dette intérieure en % des dépenses et recettes budgétaires

Il ressort de ce tableau que la dette intérieure diminue depuis 1990 à un rythme relativement faible. Cependant le rapport de cette dette intérieure et des recettes et dépenses budgétaires augmente d'année en année. Ceci pourrait traduire une certaine difficulté à faire face au règlement de cette catégorie de dette.

TABLEAU 113: Dette intérieure et budget national en milliards de Fcfa

RUBRIQUES	1990	1991	1992	1993
RECETTES BUDGETAIRES	249,7	163,2	153,2	129,8
DEPENSES BUDGETAIRES	260,7	184,9	184,5	150,6
DETTE INTERIEURES	83,1	82,2	78,8	40,0
DETTE INT./RECETTE (%)	33,3	50,4	51,4	59,1
DETTE INT./DEPENSES (%)	31,9	44,5	42,7	50,9

Source: DNB/DNDP

13.5. Dette extérieure du Mali : Répartition catégorielle

TABLEAU 114: Evolution de l'encours de la dette par catégorie de créanciers (en milliards de Fcfa)

CATEGORIES DE CREANCIERS	1990		1991		1992		1993		1994	
	Montant	%								
Multilatéraux	272,1	40,4	291,1	41,5	305,6	41,8	339,7	43,9	753,8	47,8
Bilatéraux	399,5	59,3	407,3	58,1	424,4	58,1	434,0	56,1	822,8	52,2
Autres	2,2	0,3	2,5	0,4	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Total	673,8	100,0	700,9	100,0	730,3	100,0	773,9	100,0	1576,6	100,0

Source: DNDP

Tableau 114bis: Evolution de l'encours de la dette par grands postes d'utilisation en %

POSTES D'UTILISATION	1993	1994
Financement budgétaire	2,5	3,2
Produits de base	0,3	0,3
Espèces	7,3	9,2
Allègement de la dette	0,5	0,4
Aliments	0,1	0,1
Programmes	2,7	2,7
Projets	73,8	72,3
Ajustement structurel	2,1	2,6
Assistance technique	0,3	0,2
Autres	10,3	9,0
Total	100,0	100,0

Source : DNDP

Il ressort de ce tableau que la dette est contractée principalement pour le financement des projets (plus de 72 %). On note également une proportion relativement importante pour les espèces et le financement budgétaire.

13.6. Répartition sectorielle de l'encours de la dette extérieure

De façon générale la prédominance des prêts financiers est remarquable.

Les prêts d'ajustement structurel, les prêts de soutien à la Balance des Paiements, les intérêts sur la position négative par rapport au dépassement sur l'avance statutaire constituent l'encours financier. Sont principalement concernés par ce type de prêt le FMI, la CFD, l'IDA, le Fonds de l'OPEP, la BCEAO etc. Cette dette porte sur des engagements importants, des différences courtes et des périodes de remboursement brèves, pour certains créanciers. Cette catégorie de dette pour une bonne partie peut être qualifiée de dette de consommation par opposition à la dette d'investissement. Elle traduit en outre des déséquilibres budgétaires persistants.

Tableau 115: Evolution de l'encours de la dette par grands postes d'utilisation en %

POSTES D'UTILISATION	1993	1994
Financement budgétaire	2.5	3.2
Produits de base	0.3	0.3
Espèces	7.3	9.2
Allègement de la dette	0.5	0.4
Aliments	0.1	0.1
Programmes	2.7	2.7
Projets	73.8	72.3
Ajustement structurel	2.1	2.6
Assistance technique	0.3	0.2
Autres	10.3	9.0

13.7. Financement du service de la dette

C'est dans ce contexte de besoin de ressources financières pour respecter ses engagements financiers, que le Mali a entrepris en 1988 puis en 1989 et 1992 de renégocier sa dette, opération qui s'est traduite par des allongements d'échéances, des remises de dettes et par des allégements de charges d'intérêts etc...

A l'issue de ses trois passages devant le Club de Paris, (un cénacle de créanciers publics occidentaux), et au titre des remises de dettes, le Mali a obtenu en 1988, 1989 et 1990 des annulations d'un montant total de F.CFA : 81.496 millions. En 1992 et 1993 les remises de dettes accordées au Mali se chiffrent respectivement à 3,1 milliards et 3,3 milliards de F.CFA.

Au titre du reéchelonnement, le montant total d'allégement obtenus se chiffre à 28,5 milliards de Fcfa dont 15 milliards à l'issue de la première réunion du Club qui s'est tenue le 27 Octobre 1988 et 13,5 milliards lors du second passage qui a eu lieu le 22 Novembre 1989. Pendant le troisième Club de Paris tenu le 29 Octobre 1992, le principe du reéchelonnement sur un montant d'environ 5 milliards FCFA sur les échéances de 1991, 1992, 1993 et 1994 a été accepté .

Au regard de l'encours, (cf. tableau 111) le montant obtenu est dérisoire et cette méthode traditionnelle de règlement du problème de la dette peut être jugée déficiente : elle a accru la masse de la dette, partiellement résolu le problème de trésorerie à court terme, sans aborder le long terme.

L'échec de cette solution traditionnelle s'explique par le fait qu'au lieu de porter sur la totalité de l'encours le reéchelonnement n'a concerné dans les trois cas que des périodes relativement courtes (18 mois pour 1988, 2 ans pour 1989 et en 3 ans pour 1992).

Par ailleurs l'assiette du réaménagement ne comprend que les échéances impayées et celles arrivant à maturité pendant la période couverte par l'accord de confirmation entre le Mali et le Fonds Monétaire International (FMI), les sommes antérieurement reéchelonnées étant généralement exclues du champ de renégociation.

Enfin, les résultats limités des renégociations de la dette de notre pays sont dûs au fait que la part des créanciers multilatéraux dans l'encours de la dette (43,6 % en 1993), qui représente près de la moitié des échéances, n'est pas renégociable.

13.8. Conclusions et recommandations

L'analyse de la situation de la dette publique malienne fait ressortir :

- une augmentation croissante du poids de la dette intérieure et extérieure ;
- une prédominance de la dette multilatérale à partir de 1988 ;
- une prédominance des prêts financiers et une faiblesse de prêts dans le domaine de l'agriculture et des secteurs sociaux (éducation, santé et transports).

Comme recommandation, on peut retenir essentiellement :

R36- orienter davantage des prêts vers les secteur prioritaires de l'économie : secteur agricole, éducation et de santé.

R37- envisager la possibilité d'une reconversion de la dette en projet productifs.

14. DEPENSES PUBLIQUES

14.1. Evolution des dépenses publiques par secteur

Il se dégage de ce tableau une évolution irrégulière des dépenses publiques et un rapport presque constant de ces dépenses par rapport au PIB. Entre 1990 et 1991, on observe une nette augmentation qui pourrait s'expliquer entre autres par les revendications catégorielles satisfaites par les autorités de l'époque. La baisse constatée à partir de 1992 pourrait traduire le souci de satisfaire ces revendications en fonction des ressources limitées de l'Etat.

TABLEAU 116: Dépenses publiques en % du PIB et par tête

ANNEES	En milliards de Fcfa	En % du PIB	Dépenses publiques par tête (en Fcfa)
1989	144,4	22,5	18087
1990	136,0	20,4	16729
1991	169,8	24,8	20484
1992	161,8	22,7	19116
1993	161,2	22,7	18639
1994	182,4	18,7	20653

Source: DNB

On note par ailleurs une augmentation des dépenses publiques par habitant ce qui traduit la charge moyenne à supporter annuellement par la population.

TABLEAU 117: Dépenses d'investissement dans les secteurs sociaux et dans la forêt en % des dépenses totales d'investissement et des dépenses publiques totales

ANNEES	En % des dépenses d'investissement					En % des dépenses totales publiques				
	Education	Santé	Emploi	Urbanisme et habitat	Forêt	Education	Santé	Emploi	Urbanisme et habitat	Forêt
1989	1,7	7,2	2,5	6,4	3,8	0,8	3,5	1,2	3,0	1,8
1990	3,8	10,0	1,0	2,1	4,6	2,0	5,3	0,5	1,1	2,4
1991	4,8	7,7	1,4	1,8	5,2	2,1	3,3	0,6	1,3	2,2
1992	6,4	4,3	2,0	1,4	3,2	1,7	1,2	0,6	1,4	0,9
1993	4,4	4,0	7,4	2,6	3,7	1,6	1,4	2,6	0,9	1,3

Source: BSI/DNP

La part des dépenses sociales et d'environnement dans le budget d'investissement et dans les dépenses publiques totales est un indicateur important pour mesurer l'évolution dans le temps, et aussi pour mesurer les efforts réalisés par le pays dans ces différents domaines.

Il ressort du tableau ci-dessus que les dépenses effectuées dans l'éducation, la santé, l'emploi, l'urbanisme/habitat et dans la forêt ont représenté 21,6 % des dépenses totales d'investissement et seulement 10,3 % des dépenses totales publiques en 1989. En 1993, ces proportions se sont établies respectivement à 22,1 % et 7,8 %. Par rapport au budget d'investissement, la part réservée à ces différents secteurs est restée presque constante en 1989 et 1993 et a baissé par rapport aux dépenses publiques totales et parallèlement la population s'est accrue d'environ 3,7 % par an. Il en résulte par conséquent une détérioration des conditions de vie de la population.

14.2. Evolution des dépenses publiques par composante

Il se dégage du tableau 118 une croissance des dépenses de fonctionnement entre 1989 et 1991. Ces dépense sont en effet passé de 57 milliards de Fcfa en 1989 à 73 milliards de Fcfa en 1991 soit une augmentation globale de 28 %. Cette tendance s'est inversée depuis 1991 puisq'on assiste à une baisse progressive des dépenses de fonctionnement qui sont ainsi passé de 73 milliards de Fcfa en 1991 à 62 milliards de Fcfa en 1994 soit une baisse de 14,4 %.

TABLEAU 118: Evolution des dépenses par composante

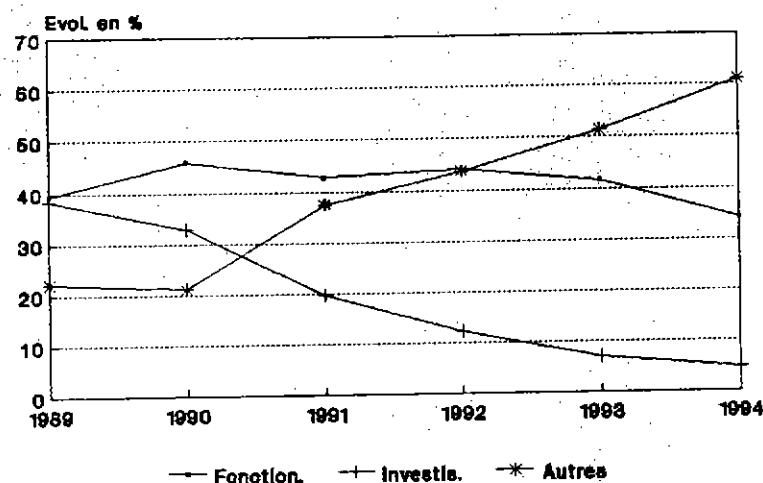
ANNÉES	Dépenses de fonction.		Dépenses d'invest.		Autres dépenses		Total dépenses	
	Montant en mrd. fcfa	Pourc.						
1989	56,7	39,3	55,6	38,5	32,1	22,2	144,4	100,0
1990	62,6	46,0	44,7	32,9	28,7	21,1	136,0	100,0
1991	72,7	42,8	33,4	19,7	63,7	37,5	169,8	100,0
1992	71,4	44,1	19,7	12,2	70,7	43,7	161,8	100,0
1993	67,2	41,7	11,3	7,0	82,7	51,3	161,2	100,0
1994	62,2	34,1	8,8	4,8	111,4	61,1	182,4	100,0

Source: Direction Nationale du Budget

Concernant les dépenses d'investissement, les données indiquent qu'elles ont subi un effondrement de 1989 à 1994, passant de 56 milliards à 9 milliards de Fcfa. Cette situation paraît tout à fait anormale et pourrait s'expliquer par une mauvaise imputation des dépenses d'investissement. En particulier, une partie importante des dépenses d'investissement semble être prise en compte dans les autres types de dépenses en raison du caractère imprécis de celles ci.

Par ailleurs l'évolution du ratio dépenses de fonctionnement/dépenses budgétaires totales montre que la proportion baisse depuis 1992. De 1991 à 1992 on relève une augmentation de la proportion des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses publiques passant de 42,8 % à 44,1 %.

GRAPHIQUE 95: Evolution des dépenses publiques par composante en pourcentage des dépenses totales



14.3. Conclusions et recommandations

L'analyse des données relatives aux dépenses publiques fait apparaître une évolution irrégulière de celles-ci entre 1989 et 1994. Cependant, on relève une constance de la part de ces dépenses par rapport au PIB (environ 20 %).

Par ailleurs, la part des dépenses consacrées aux secteurs sociaux et à la protection de l'environnement représente moins d'un quart des dépenses totales d'investissement et moins de 10 % des dépenses totales.

Aussi, les dépenses de fonctionnement bien qu'en baisse continuent de représenter près de 2/3 des dépenses totales.

L'étude recommande :

R38- augmenter la part des dépenses consacrées aux secteurs sociaux et à la protection de l'environnement ;

R39- augmenter davantage la part des dépenses d'investissement dans le budget d'Etat et veiller à leur exécution.

CONCLUSIONS GENERALES

(Liste des recommandations)

1. Sur l'IDH

- **R1:** orienter les efforts de développement vers le milieu rural tout en mettant l'accent sur le cas de la région de Mopti ;
- **R2:** mettre l'accent sur l'amélioration du niveau d'instruction et du niveau de santé ;
- **R3:** appuyer les efforts en direction du sexe féminin.

2. Sur le revenu

R4 - les efforts en matière d'amélioration du revenu et de lutte contre la pauvreté doivent être orientés prioritairement vers les agriculteurs/éleveurs et les couches vulnérables de la population constituées par les chômeurs du milieu urbain et les populations des quartiers périphériques des grands centres urbains. Ces efforts doivent viser particulièrement une meilleure valorisation de la production et un allègement de certaines charges sociales des agriculteurs/éleveurs.

R5- Compte tenu des différents changements intervenus depuis 1989, particulièrement le phénomène de la dévaluation intervenu en 1994, il est indispensable de procéder à un nouveau calcul du seuil de pauvreté et à une analyse du profil de la pauvreté sur cette nouvelle base.

3. Sur la démographie

R6- de mener des investigations démographiques régulières pour une meilleure maîtrise des composantes de l'accroissement de la population ;

R7- d'améliorer la couverture de l'enregistrement des faits d'état-civil :

R8- renforcer le Programme Elargi de Vaccination pour une amélioration continue du taux de mortalité infanto-juvénile ;

R9- mener des actions de sensibilisation pour une augmentation de la prévalence contraceptive afin d'améliorer la santé des mères et des enfants ;

R10- d'initier des programmes de développement particulièrement dans les zones de forte émigration pour permettre de corriger à long terme l'inégalité dans la distribution spatiale de la population.

4. Sur la santé

R11- améliorer la couverture en infrastructure socio-sanitaire et en personnel dans les régions;

R12- renforcer les actions de sensibilisation pour une amélioration de la couverture vaccinale des enfants et des femmes ;

R13- entreprendre des efforts de sensibilisation des femmes enceintes pour une amélioration des taux de consultations prénatales ;

R14- entreprendre des actions de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation des services de planning familial ;

R15- améliorer le système de production des statistiques sanitaires (collecte, traitement et analyse)

R16- généraliser l'application de la politique des médicaments essentiels.

5. Sur l'alimentation et la nutrition

R17- augmenter la part des cultures irriguées dans la production agricole ;

R18- favoriser les échanges entre régions excédentaires et régions déficitaires en production céréalière ;

R19- vulgariser les séances d'informations nutritionnelles pour une amélioration continue de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans ;

R20- mettre en place un système de suivi régulier de l'état nutritionnel des enfants.

6. Sur l'éducation

R21- le renforcement des actions en cours pour l'amélioration du taux d'alphabétisation des adultes en mettant l'accent sur la situation des femmes ;

R22- le renforcement des actions en cours pour l'amélioration du taux de scolarisation et la réduction de l'écart entre le taux des garçons et celui des filles ;

R23- l'amélioration du ratio élèves/maîtres par la construction d'infrastructures éducatives et le recrutement d'enseignants supplémentaires en particulier dans les régions du nord (Mopti, Tombouctou, Gao/Kidal) ;

R24- la réalisation d'une étude approfondie sur les motifs d'abandon de l'école.

7. Sur l'emploi

R26- d'apporter une plus grande attention au secteur informel par son organisation et son encadrement afin qu'il continue d'être un palliatif à la crise de l'emploi.

8. Sur le crédit rural

R27- appuyer davantage les régions jusqu'ici défavorisées par rapport aux crédits agricoles alloués ;

R28- augmenter significativement la part du crédit alloué aux femmes.

9. Sur la situation des femmes

R29- renforcer les actions en cours concernant l'amélioration des taux d'alphanétisation et de scolarisation chez les femmes ;

R30- faciliter l'accès des femmes au crédit ;

R31- mener une politique pro-active et volontariste de promotion de la femme dans les instances de politiques et de prise de décision.

10. Sur l'environnement

R32- la promotion des sources d'énergie nouvelle et renouvelable pour lutter contre le déboisement ;

R33- la réalisation de forages en milieu rural pour améliorer l'accès à l'eau potable;

R34- la sensibilisation de la population dans le domaine de l'assainissement et de la désertification et la réalisation d'investissement conséquent dans le domaine surtout en milieu urbain pour l'amélioration des conditions sanitaires de la population ;

R35- la réalisation d'études sur les facteurs de dégradation de l'environnement.

11. Sur la dette publique

R36- orienter davantage des prêts vers les secteur prioritaires de l'économie : secteur agricole, éducation et de santé.

R37- envisager la possibilité d'une reconversion de la dette en projet productifs.

12. Sur les dépenses publiques

R38- augmenter la part des dépenses consacrées aux secteurs sociaux et à la protection de l'environnement ;

R39- augmenter davantage la part des dépenses d'investissement dans le budget d'Etat et veiller à leur exécution.

**ETUDE BILAN/DIAGNOSTIC DE LA SITUATION EN MATIERE
DE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE (DHD) AU MALI**

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE

Dans le cadre de leur mandat d'assistance au développement économique et social du Mali, le Système des Nations Unies et le PNUD en particulier ont entrepris d'examiner les voies et moyens d'aider le Gouvernement du Mali à opérationnaliser le concept de Développement Humain Durable (DHD). Une esquisse de stratégie a été élaborée par une équipe d'études, dont la première porte sur le bilan/diagnostic de la situation du DHD au Mali, objet des présents termes de référence. Cette étude devra permettre de mettre à la disposition du Gouvernement du Mali, les indicateurs pertinents en matière de DHD afin qu'il puisse examiner les voies et moyens d'améliorer lesdits indicateurs.

Pour rappel, le concept de Développement Humain Durable privilégie :

- le développement des capacités humaines grâce à l'investissement dans le potentiel humain (éducation, santé, formation) afin de permettre aux Hommes de travailler de façon productive et créatrice tout en respectant l'environnement et les écosystèmes ;
- le développement centré sur l'Homme par la nécessité de veiller à ce que la croissance économique et la richesse nationale dont les Hommes sont les artisans soient équitablement réparties ;
- le développement participatif qui donne une chance à chacun de participer au processus de croissance et de développement à travers notamment l'accès à un emploi productif et rémunérateur et la participation aux choix des politiques et programmes.

Par cette approche, la promotion du DHD met un accent particulier sur les stratégies et programmes dont les dimensions suivantes en constituent l'ossature :

- la lutte contre la pauvreté ;
- la création d'emplois ;
- la gestion des ressources naturelles et l'environnement, et
- l'intégration de la femme au développement.

ANNEXES

BUT DE L'ETUDE

Partant de l'existant, l'étude vise à faire l'état des lieux, et à donner le profil de DHD au Mali à partir de la situation et de l'évolution comparée de l'indice de développement humain dans le pays. Elle devra, dans la mesure du possible, faire ressortir les spécificités du Mali par rapport aux pays de la sous-région en matière de DHD.

APPROCHE METHODOLOGIQUE :

L'approche méthodologique de l'étude est principalement celle expérimentée dans d'autres pays et qui a donné à ce jour les résultats pertinents consignés dans le rapport annuel sur le Développement humain. Les orientations méthodologiques ci-jointes en constituent la trame et devront servir de guide aux consultants. Les consultants veuilleront à présenter le détail des sources utilisées pour bâtir le profil DHD, dont l'IDH ne représente qu'une partie. Ils donneront pour les principaux indicateurs une définition précise et une méthode de détermination.

COMPOSITION ET DUREE DE LA MISSION :

La mission sera composée d'une équipe de deux consultants, dont un économiste-statisticien et un statisticien. Ils devront avoir un niveau supérieur de formation et une expérience d'au moins cinq années des problématiques et approches du développement. La mission travaillera en étroite collaboration avec le consultant principal, chargé de la supervision des études DHD. Ils auront des rencontres mensuelles de restitution avec le consultant principal.

La mission s'étalera sur trois mois.

RESULTATS DE LA MISSION :

Les résultats de la mission seront consignés dans un document "Profil du DHD au Mali", qui aura été soumis pour approbation au PNUD dans une version provisoire. Le PNUD prendra les dispositions nécessaires pour recueillir les commentaires éventuels du Gouvernement et des partenaires intéressés. La version finale intégrera les amendements souhaités et sera déposée après deux semaines, suivant la date de réception desdits amendements.

ORIENTATION METHODOLOGIQUES POUR L'ELABORATION DU PROFIL DU DHD AU MALI

De manière générale, il est fondamental de pouvoir désagréger les données par région, zones rurales et urbaines, hommes et femmes, et de retracer les évolutions d'une part sur une dizaine d'années au moins et d'autre part sur les cinq dernières années :

1 Indicateur de développement humain

(Situation et évolution comparées)

- Valeur de l'IDH pour le Mali ; évolution de l'IDH ;
- comparaison avec moyenne des pays à faible revenu africains ; quelques exemples de pays à PIB/hab. comparable mais à IDH supérieur ;
- classement du Mali pour chacun des indicateurs composants l'IDH.

2. Revenu :

- Revenu par habitant
- Revenu par habitant par région
- Revenu par habitant par catégorie socio-professionnelles.

3. Démographie

- taux de croissance démographique
- taux d'accroissement annuel de la population urbaine dont population féminine
- taux de fécondité
- espérance de vie à la naissance
- taux de natalité
- taux de mortalité
- taux de mortalité infantile
- taux de mortalité infanto-juvenile et par genre
- taux de mortalité maternelle.

4. Santé

- taux d'incidence des principales maladies dont le SIDA
- taux de fréquentation des centres de santé
- taux d'accouchement assistés
- taux de consultations prénatales
- taux de couverture vaccinale des enfants et des femmes en âge de procréer
- taux d'utilisation des services de réhydratation orale
- taux de fréquentation des services de planning familial

- pourcentage de population ayant accès à l'eau potable
- pourcentage de population ayant accès à l'assainissement
- pourcentage de population à moins de 5 kms d'un centre de santé
- pourcentage de population à moins de 15 kms d'un centre de santé
- nombre d'habitants par médecin
- nombre d'habitants par infirmier(e)
- nombre d'habitants par sage femme
- nombre d'infirmiers (es)) par médecin
- nombre de lits/habitants
- répartition des formations sanitaires par région
- % de naissance ayant un poids inférieur à 2,5 kg
- nombre de personnes handicapées (préciser le handicap).

5. Alimentation/Nutrition :

- apports journaliers de calories en % des besoins
- taux de dépendance alimentaire
- indice de production alimentaire par habitant
- coefficient de dépendance alimentaire pondérée par la monétisation de l'économie)
- taux de malnutrition (poids/âge et poids/taille) et par genre.

6. Education :

- (*) taux d'alphabétisation des adultes ;
- nombre moyen d'années d'études effectuées par la population de plus de 25 ans
- taux d'entrée dans l'enseignement fondamental ;
- (*) taux de scolarisation (nets et bruts) 1er et 2^e cycle de l'enseignement fondamental, secondaire, supérieur ;
- (*) redoublants dans le 1er cycle en % des inscrits ;
- (*) taux d'abandon après quatre ans du 1er cycle ; sur la totalité du 1er cycle ;
- taux de réussite au diplôme de fin d'études du 1er cycle, du DEF, également en % des élèves entrés dans le fondamental ;
- élèves entant dans le secondaire en % des élèves entrés dans le fondamental ;
- élèves entrés dans le supérieur en % des élèves entrés dans le secondaire ;
- taux de redoublement dans le secondaire ;
- nombre d'élèves par maître dans le fondamental et le secondaire ;
- population à moins de 5 kms de l'école ;

population à moins de 15 kms d'une école.

7. Emploi :

- main d'oeuvre en % de la population totale ;
- main d'oeuvre féminine en % de la main d'oeuvre totale ;
- importance des enfants et des adolescents dans la main d'oeuvre et spécificité de leur travail ;
- proportion de la main d'oeuvre dans l'agriculture en % de la main d'oeuvre totale (évolution longue)
- indicateur de chômage (même partiels, issus d'enquêtes, etc...) ;
- estimation du nombre de salariées agricoles (temporaires et permanents)
- salaire agricole moyen par région.

8. Crédit rural

- montant du crédit rural institutionnel par habitant et par zones agricoles (ou indicateur équivalent) ;
- nombre de prêts et montant moyen ;
- montant du crédit institutionnel au PME et artisanat (valeur réelle) ;
- % du crédit accordé aux femmes ;
- rapport crédit par institution financière.

9. Statut de la femme

- faire une évaluation exhaustive de la représentation politique des femmes à l'échelle municipale, régionale et nationale. En particulier, fournir des données chiffrées sur la proportion de femmes au sein des conseils municipaux, ainsi que les instances régionales et nationales ;
- représentation féminine selon les secteurs d'activités, et plus particulièrement dans l'administration et le secteur parapublic par grade et niveau de responsabilité.

10. Environnement

Faire un bilan de la situation en matière d'environnement, dont :

- déforestation/reforestation
- dégradation/régénération des sols
- progression/recul de la désertification
- assainissement
- gestion des déchets.

Comme le concept de développement durable se situe dans une perspective intra et intergénérationnelle, fournir des données de base sur la dette publique ou publiquement garantie ainsi que sur la dépense publique. Dans cette approche, faire ressortir les indicateurs les plus pertinents, dont :

11. Dette publique

- poids global de la dette publique ou publiquement garantie ;
- encours dette extérieure tirée en % PIB ou PNB ;
- encours dette extérieure tirée en % exportations biens et services (prendre au dénominateur la moyenne des exportations sur trois ans par exemple) ;
- encours dette extérieure en % dépenses et recettes budgétaires et sa répartition par secteur d'activité ;
- au bout de combien d'années l'encours de la dette extérieure actuellement tirée serait-il remboursé ?
- don en % du service de la dette réglée par le Mali (moyenne pour les trois dernières années) ;
- encours dette intérieure en % dépenses et recettes budgétaires ;

12. Dépenses publiques

- dépenses publiques en % du PIB
- dépenses publique par habitant :
- dépenses publiques désagrégées par secteur d'activités et zones d'habitation :
- dépenses secteurs sociaux en % de la dépense totale ;
- dépenses secteurs sociaux par destination (rurale et urbain notamment) et par grands postes de dépenses :

- idem pour dépenses pour protection de l'environnement et assainissement.

Pour les principaux indicateurs -notés(*) à titre d'exemple- on cherchera à établir des tableaux qui permettent de répondre aux question suivantes :

- niveau et évolution de l'indicateur "i" en longue période et période récente ; progrès ou non ? y a-t-il ralentissement ou non du progrès ces dernières années par rapport à la tendance longue ? ;
- comment le Mali se situe-t-il par rapport à un échantillon de référence (quelques pays à niveau de PNB per capita et structures économiques comparable) ? Par rapport aux pays à faible revenu africain ? Comment le Mali se situe-t-il par rapport à quelques pays africains et asiatiques qui ont connu des progrès comparativement importants en matière de DHD ;
- Dans quelles zones les progrès (reculs?) ont-ils été les plus marqués ? Dans l'ensemble observe-t-on une tendance à l'homogénéisation des situations régionales ou à l'accentuation des écarts ? Même approche lorsque cela est pertinent entre zones rurales et urbaines, hommes et femmes. Centrer l'attention sur les zones agro-écologiques et autant que de besoin, illustrer l'évolution des indicateurs par comparaison de cercles représentatifs de zone agro-écologique (un ou deux cercles par zone).

On peut par exemple construire des tableaux du type ci-après

Exemple de tableau (ci-dessus)

Indicateur "i"

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1975	1988	1993	3-1	3-2	taux	taux
					croiss.	crois.
					annuel	annuel
					moyen	moyen
					75/93	88/93

Mali (total)

- zone rurale
 - zone urbaine
 - écart
 - hommes
 - femmes
 - écart
 - femmes en % hommes

Comparaison avec échantillon de référence, etc...

Ensuite même type d'analyse par région

Région A

- (...)
 - en % de la moyenne Mali

Région B

Coefficient de variation entre région
(écart - type en % moyenne).

BIBLIOGRAPHIE

1. Recensement général de la population de 1976
 - Tome III caractéristiques démographiques, population 1985
 - Tome IV fréquentation scolaire et niveau d'instruction, Mai 1984
 - Tome V activité économique, Avril 1985
2. Recensement général de la population et de l'habitat de 1987
 - Tome 2 : mouvement de la population : Natalité, Fécondité, Mortalité, Migration
 - Tome 5 : habitat et ménages, BCR, Juin 1991, DNSI, BCR, Juin 1991
 - Tome 3 : activité économique, BCR, Juin 1991
 - Tome 4 : instruction et alphabétisation
 - Tome 6 : perspectives de la population résidente du Mali de 1987 à 2022, BCR
Juin 1992
 - perspectives de population par cercle, arrondissement 1993-1997, Mai 1993
3. Enquête démographique et de Santé au Mali, 1987, CERPOD, Janvier 1989
4. Comptes économiques du Mali, série révisée, 1980-1991, résultats provisoires 1992-1993-1994, résultats prévisionnels 1995, Décembre 1994
5. Annuaires des statistiques scolaires 1987 à 1998
6. Annuaires statistiques de services de santé (années 1983, 1990, 1992)
7. Rapport de la Direction nationale des Eaux et Forêts, Année 1994
8. Rapport de l'enquête agricole de conjoncture DNSI/DNA
9. Rapport de la Direction nationale du Budget
10. Documents BNDA
11. Annuaires statistiques du Mali 1987 à 1993
12. Résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat, Vol 0 ensemble du pays Tome1: Population, Economie, Habitat, BCR, Janvier 1990
13. Situation macro-économique du Mali un an après la dévaluation Mars 1995
14. Rapport sur la situation du personnel et des infrastructures socio-sanitaires en 1991, Division de l'épidémiologie, Section statistique Août 1992
15. L'Enseignement fondamental au Mali, Indicateur 1993 UNESCO/Institut Internationale de planification de l'éducation. Ministère de l'Education de Base du Mali.
16. Principaux résultats d'analyses du Recensement de 1987, BCR, Juillet 1993
17. Tableaux statistiques sur l'environnement, ECA/STAT/ENV/93 CEA, 13 Déc. 1993.